

PAGES
MANQUANTES

PRIX COURANT

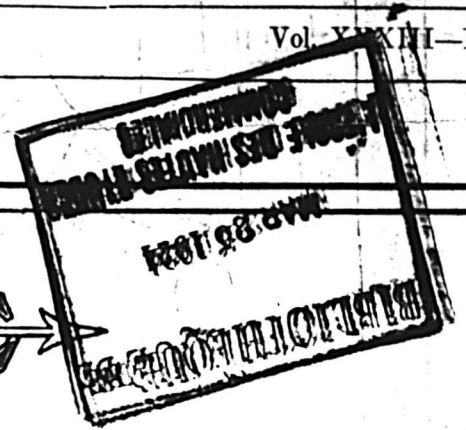
Commissaire Général de
France,
Edifice D'Albani,
rue Notre-Dame E.

Fondé en 1887

MONTREAL 27 août 1920

Vol. XXXIII—No 35

ACME
TRADE MARK



VOUS pouvez compter sur nous pour vous fournir IMMEDIATEMENT les lignes de gants et de mitaines qui vous manquent. Vérifiez votre stock de façon à ne pas manquer de ventes cet automne. Commandez en même temps les autres lignes Acme dont vous avez besoin.

PROMPT RÉASSORTIMENT

ACME GLOVE WORKS LTD.

MONTREAL



LA CHEMISE

GARANTIE

JOHN FORSYTH
— Limited —

Kitchener - Ont.

Forsyth

MONTREAL:
513 Hôtel Windsor, Jos. Léonard et J. A. Picard, représentants.

QUEBEC:
24, rue Crémazie, R. Lepage, représentant pour la ville et la province de Québec.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
VOUS VOUS ASSUREZ UN MEILLEUR SERVICE.

MAGNIFIQUE SERGE A ROBES IMPORTEE, DANS LES NUANCES
LES PLUS A LA MODE POUR VOTRE COMMERCE D'AUTOMNE,
ACTUELLEMENT EN STOCK.

C 54 pouces à \$3.50 la verge, fini cachemire français.
Couleurs: Sable, Castor, Penquin, Pigeon et Renne.

D 54 pouces à \$3.60 la verge, croisé fin, français, laine
Botany.

Couleurs: Africain, Ardoise, Copenhague, Seal,
Congo, Marine et Noir.

E 54 pouces à \$3.75 la verge, croisé fin français, laine
Botany.

Couleurs: Taupe, Olive, Marine et Noir.

Si ces articles vous intéressent, veuillez nous demander
des échantillons.



John M. Garland,
Son & Company,
LIMITED

OTTAWA

CANADA

Nouveautés en gros.

Saison d'Automne

PARURES ET COLLERETTES

dans les plus riches fourrures
de luxe.

RENARDS

Noir, Argenté, Croisé, Taupe,
Isabella et Rouge.

Martre d'Alaska, Ecureuil,
Hermine, Taupe, Lynx, Seal,
etc., etc.

Desparois, Garneau & Cie
LIMITÉE

465 St-Paul Ouest

MONTREAL



ACHETEZ

Les Salopettes 'Star Brand'

DE GOODHUE

Une commande d'essai vous convaincra que les
SALOPETTES STAR BRAND

sont le genre qui plaît à vos clients et qui aug-
mente vos ventes de salopettes.

Notre méthode est toujours de maintenir
la haute qualité et le renom de nos vêtements
en dépit des difficultés que nous éprouvons à
nous procurer la matière première.

Nous fabriquons également les pantalons
kaki et de travail, les pare-poussière, etc.

C'EST LE MOMENT D'ACHETER

Fabriquées depuis plus de 25 ans

PAR

THE J. B. GOODHUE CO.
LIMITED

Rock Island, P. Q.

Agence de Montréal:

211 Edifice Drummond Téléphone: Up 1129.

Les Conditions du marché font ressortir l'opportunité des commandes immédiates pour les



SALOPETTES

Allovers et Gants

CARHARTT

La rareté continue des matières premières et la production restreinte, jointes à la grande demande persistante, ont contribué à affermir les prix qui ne peuvent montrer qu'une tendance marquée à la hausse. En présence de ces conditions, il serait donc bon pour tout détaillant qui peut le faire d'envoyer dès maintenant sa commande pour les Salopettes, Allovers et Gants Carhartt; et de s'éviter ainsi des désappointements probables dans les livraisons d'automne et de printemps. Etant donné que les manufacturiers, y compris nous-mêmes, ne produisent que juste à peine de quoi répondre aux besoins visibles, la force de cette suggestion est apparente.

Hamilton Carhartt Cotton Mills, Limited

MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG,
VANCOUVER.

Fabricants des Salopettes,
Allovers et Gants de travail Carhartt.



MAGASIN A MONTREAL

DE

The W. R. BROCK CO., (Limited)

NOUVEAUTES EN GROS

TORONTO

MONTREAL

CALGARY

The W. R. BROCK CO. (Limited)

NOUVEAUTES EN GROS

MONTREAL

DIRECTEURS SUR PLACE

R. A. BROCK

G. S. CLEGHORN

F. H. KEATING, Halifax.

Gérant des ventes

J. EMILE BOURASSA

VOYAGEURS

E. T. FOURNIER

J. PELLETIER

J. P. LACROIX

G. LAROCHELLE

E. E. GOODENOUGH

J. GUILLEMETTE

F. B. WATSON

A. L. McLEOD

J. D. CRAIG

C. A. POTTER

R. F. CUTTEN

F. H. KEATING

H. PIERCE

H. A. KNICKLE

D. LEVASSEUR

T. J. GUNN

H. POULIOT

H. BATESON

A. GAUTHIER

N. LALONDE

A. BEAUDRY

A. ROLLAND

L. de G. HUOT

N, BELAIR

L. PERREAULT

Hamm & Riley Silk Company

LIMITED

55 Bay St.,

(Toronto)

Nous montrons actuellement les lignes d'automne et d'hiver.

Effets les
plus
nouveaux.
dans toutes
les jolies
nuances de la
saison.

de
CHARMEUSE
SATIN
DUCHESSÉ
TRICOTINE
CREPE DE CHINE
JERSEY DE SOIE
MESSALINE
PONGEE
GEORGETTE
TAFFETAS
HABUTAI, Etc.

Qualité
splendide
pour donner
service
et
satisfaction.

Notre devise est

SOIES
recommandables



Nous faisons une
spécialité de

SOIERIES
fortes

Les Gants Véritables de Perrin portent la Marque de Fabrique "As de Trèfle"

A côté de nos gants anglais et français, nous faisons maintenant une ligne complète de gants domestiques dans notre propre manufacture, située dans l'Edifice Wilder, à Montréal.

Ces gants sont identiques comme style, façon et matériel, à ceux fabriqués dans notre manufacture américaine et vont marquer une ère nouvelle dans la fabrication de la ganterie au Canada.

Nos voyageurs sont actuellement sur la route. Si vous n'avez pas encore vu les échantillons de nos GANTS CANADIENS DE NOTRE PROPRE FABRICATION, ayez à coeur de les examiner.

P. K. COMPANY, LIMITED

Distributeurs des

GANTS PERRIN
GANTS KAYSER
BAS RADIUM

Edifice Sommer, Montréal.

Fourrures



MODÈLES

1920 - 1921



¶ Nous soumettons nos nouveaux styles avec plaisir. Notre assortiment est au grand complet, comprenant ce qu'il y a de plus élégant et de meilleure qualité.

¶ Nos prix vous intéresseront particulièrement.

¶ Il y a avantage spécial tant sous le rapport du choix que du prix à choisir vos fourrures sans tarder.



**LABERGE,
CHEVALIER
& CIE,**

LIMITÉE

FOURRURES EN GROS

457 Ouest, rue St-Paul, - - MONTREAL

La vente de cet automne va être plus grande que jamais

Ne perdez pas de ventes en laissant dégarnir votre stock.

N'attendez pas au dernier moment.

Prenez vos mesures pour avoir dès maintenant un assortiment complet.

Les répétitions d'ordres pour l'automne seront plus chères, plus que probablement.

Préparez-vous à la plus grande vente d'automne.

Alphonse Racine, Limitée

Spécialistes en fournitures pour hommes

60-98 Rue St-Paul Ouest.

Rayon F
Articles en tricot
pour hommes.

Rayon I
Fournitures
fantaisie

Rayon L
Articles pour
travailleurs.

Rayon M
Chemises fines
pour hommes.

Fabriques: — Rue Beaubien, Montréal; St-Denis, Qué.; St-Hyacinthe, Qué.

BUREAUX PERMANENTS DES VENTES:

Ottawa
111 rue Sparks.

Québec
Edifice Merger.

Sherbrooke
50 Rue Wellington Nord

Trois-Rivières
Rue Principale.

Rivière-du-Loup
Hôtel Antil.

Toronto
123 Rue Baie

Haileybury
Metebanick Hotel

Sudbury
Nichol Range Hotel

Sydney, N.-E.
269 Rue Charlotte.

Charlottetown, I.P.E.
Rues Queen et Sydney.

Stimulants des Ventes d'Eté

A CETTE saison de l'année où toute la jeunesse est dehors, toute à ses joyeux ébats sans souci, faisant incidemment des accrocs à ses vêtements, les bas Buster Brown attirent spécialement l'attention des mamans en peine.

Etablis exactement pour le traitement qu'ils subissent maintenant, les bas Buster Brown vous offrent les arguments de vente convainquants qui décident l'acheteur.

Parlez des bas Buster Brown à vos clients — faites leur remarquer l'économie d'acheter des bas spécialement établis pour l'usage des jeux turbulents — doublement et triplement renforcés aux endroits où l'usage est le plus dur. Des bas qui sont également bien ajustés et de bonne apparence.

Les bas Buster Brown vous gagneront la confiance de vos clients et vous assureront des commandes répétées.

Votre marchand de gros peut vous fournir si vous ne tenez pas encore cette ligne ou si votre stock est faible.

Les bas de la "Soeur de Buster Brown" sont également les bas qui conviennent pour les fillettes. Tissés avec un fil de lisle fin anglais mercerisé à deux brins, en noir, tan nuance cuir, rose, bleu et blanc, ils offrent une variété de couleurs à un prix modéré.

THE CHIPMAN-HOLTON KNITTING COMPANY, LIMITED

HAMILTON, ONTARIO.

The **BUSTER BROWN**
 **STOCKING** 

Nos lignes de printemps

Organdis unis et rayés
Nouveautés
en coton fantaisie

Soieries imprimées
en Georgette et
Chiffons.



Ne tardez pas plus longtemps à nous donner vos ordres dans la ligne de printemps ci-dessus, afin de vous en assurer la livraison, car toutes nos nouveautés fantaisie sont faites sur des métiers à la main et par suite exigent plus de temps pour leur production que les lignes courantes.

Nous avons une réputation mondiale pour nos tissus en soie unie ou fantaisie.



Nos lignes courantes

Satin, Crêpe de Chine,
Georgette, Chiffon,
Linon,

Shirting et Nouveautés
en Soie fantaisie.



PARIS
LYON
TARARE
MULHOUSE
ALGER



NEW-YORK
LONDRES
BRUXELLES
BUENOS AYRES
LA HAVANE

Les Successeurs de

Albert Godde, Bedin & Cie

PARIS

TARARE

LYON

64 Rue Wellington Ouest, Edifice Empire, Toronto

Adelaide 3062

E. DESNOUX, Représentant en Canada.

Le bas Circle-Bar est un article qui se vend bien

Lorsqu'un client demande des bas, montrez-lui Circle-Bar et faites-le lui comparer avec les autres marques.

Circle-Bar a un pied effilé qui s'ajuste mieux et qui a une plus grande résistance que la forme ronde ordinaire.

Circle-Bar a un talon plus grand qui l'empêche de s'élargir sur le cou-de-pied et qui évite par suite les plis entre le cou-de-pied et la cheville.

Un retrécissement à la cheville procure un meilleur ajustage. Circle-Bar a une élasticité sans égale à son extrémité supérieure. Circle-Bar donne une meilleure qualité que les autres à prix égal. Nous pourrions employer un matériel meilleur marché, mais nous n'achetons que le meilleur merinos, la Soie pure et le coton à longue fibre.



Lignes spéciales en fil mercerisé et en coton pour la vente du printemps.

Pour hommes, dames et enfants.

The Circle-Bar Knitting Co., Limited

KINCARDINE

ONTARIO

Le Sac à Mailles

Fait un appel irrésistible au goût esthétique de la cliente élégante. Les marchands de progrès, comprenant ceci, mettent en stock

LES SACS A MAILLES DE WHITING & DAVIS

de manière à répondre au désir de la cliente difficile. Ils savent que par leurs mailles luxueuses et soyeuses, leur aspect attrayant et leurs qualités intégrales, non seulement ils attirent les yeux de l'acheteuse, mais encore font des clients fidèles de celles qui sont attirées.

WHITING & DAVIS COMPANY

SHERBROOKE, P. Q.



Lorsque vous achetez des matelas, recherchez toujours la bonne qualité. Vous y trouverez votre avantage aussi bien pour vous-même que pour vos clients.

Nos matelas sont pleinement garantis pour donner complète satisfaction.

Confiez-nous donc sans hésiter votre commande dès aujourd'hui.

ROBERT & FRERES

ST-HYACINTHE, P. Q.

Les vêtements Christie

REPRESENTENT LE MAXIMUM DE VALEUR QU'ON PUISSE OFFRIR
DANS LES VÊTEMENTS.

LA VALEUR

est le facteur le plus essentiel dans les vêtements aujourd'hui. Elle a toujours été la caractéristique principale des VÊTEMENTS SYSTEME "C".

LE STYLE

est un autre point essentiel dans les bons vêtements. Il a toujours été mis en pratique d'une façon vraiment digne dans les vêtements Système "C".

LE PRIX

est le point décisif de vente pour les acheteurs avisés. Le prix des vêtements Système "C" a toujours été calculé de façon à laisser au marchand une bonne marge de profit en lui permettant de vendre à un prix raisonnable.



THE CHRISTIE CLOTHING CO.

LIMITED

39-47 Rue Bleury,

MONTREAL.



NE LAISSEZ PAS EPUISER VOTRE STOCK

La prévoyance est un facteur essentiel pour faire un commerçant prospère — l'habileté de voir à l'avance et de prendre ses précautions en conséquence.

C'est une mauvaise méthode

que de laisser son stock se déprécier de qualité, car c'est toujours une perte. Tout commerçant en convient, mais il est également fatal de permettre la dépréciation de quantité — car la négligence vous oblige à acheter plus cher par la suite

Les prix pour le printemps 1921

à en juger par la nouvelle collection montrée actuellement par les manufacturiers laissent loin derrière eux les prix d'aujourd'hui. Il n'y a donc besoin d'aucun argument persuasif pour vous convaincre qu'il est de votre intérêt d'acheter suffisamment maintenant pour pouvoir détailler encore plus avantageusement plus tard.

Un bon stock est une bonne assurance.

Alphonse Racine, Limitée.

MONTREAL.

NOS ARTICLES EN TRICOT POUR L'AUTOMNE

marquent le summum de la perfection
dans la fabrication des

Sous-vêtements, Chandails et Chaussettes pour Hommes

et sont soutenus par notre

REPUTATION POUR LA QUALITE ET LE BON SERVICE

UNE COLLECTION D'ECHANTILLONS

de style comme il faut, de bonne qualité, de qualités
uniformes et de réelle valeur de service.

EST PRETE A VOUS ETRE SOUMISE

Nous n'avons aucun doute sur le résultat et
nous attendons votre décision avec confiance

Alphonse Racine, Limitée

Manufacturiers et marchands en gros de nouveautés.

60-90 Rue St-Paul Ouest, MONTREAL.

Fabriques: — Rue Beaubien, Montréal; St-Denis, Qué.; St-Hyacinthe, Qué.

BUREAUX PERMANENTS DES VENTES:

Ottawa 111 rue Sparks.	Québec Edifice Merger.	Sherbrooke 50 Rue Wellington Nord
Trois-Rivières Rue Principale.	Rivière-du-Loup Hôtel Antil.	Toronto 123 Rue Baie
Sudbury Nichol Range Hotel	Sydney, N.-E. 269 Rue Charlotte.	Haileybury Metebanick Hotel
		Charlottetown, I.P.E. Rues Queen et Sydney.

BROPHEY-CHESTER

Wear.. Well
SUSPENDERS

Dure bien
Paraît bien
Se vend bien

Le tissu fort et léger, fait dans notre propre fabrique, avec ses nombreuses fibres de caoutchouc véritable, assure la durée de la bretelle.

C'est pourquoi elle dure bien!

Le goût dans le dessin et les couleurs, la qualité dans l'apparence et le fini.

C'est pourquoi elle paraît bien!

La supériorité dans la construction et dans l'apparence jointe au service de la Bretelle Brophey-Chester.

C'est pourquoi elle se vend bien!

Un client satisfait est un client qui revient.

The Brophey Suspender Co., Ltd

Ceintures en Cuir, Brassards, Jarretelles

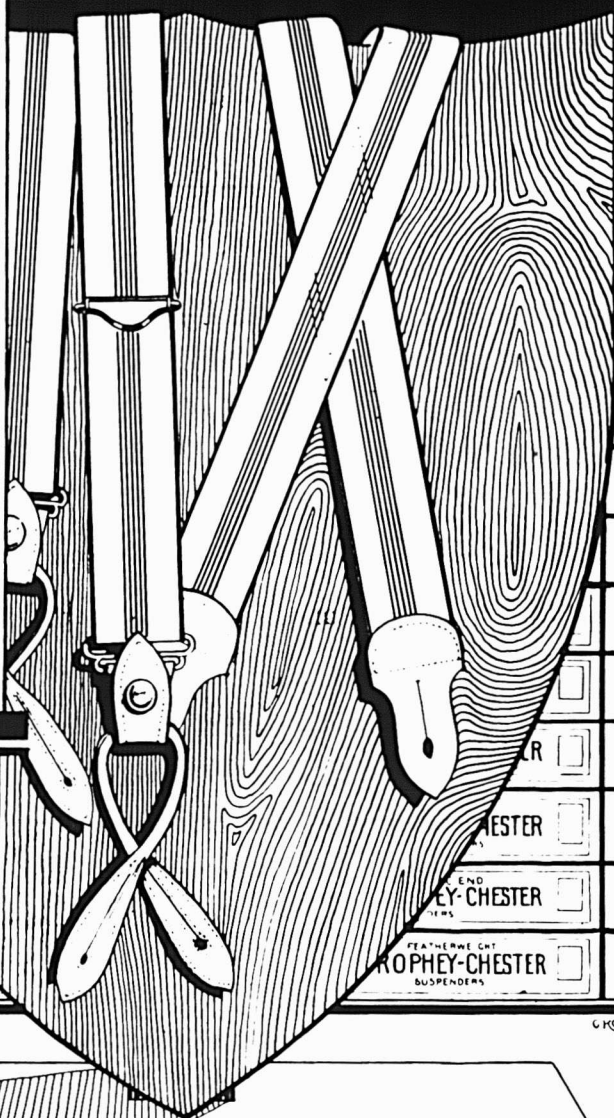
TORONTO MONTREAL

Bureau, Fabrique Bureau, Fabrique

et Salle de vente et Salle de vente
 266 Rue King Ouest 321 Rue Bleury

P. C. ADAIR,

Représentant pour Québec.



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Maritime Cars

La Compagnie REDMOND Limitée

A l'honneur de vous annoncer que ses nouveaux catalogues de fourrures de choix, et de chapeaux, casquettes, gants, mitaines, manteaux MacKinaw, chandails, etc., seront prêts à être mis à la poste d'ici huit à dix jours.

**ASSUREZ-VOUS DE
RECEVOIR VOTRE
EXEMPLAIRE**

Ces deux livres vous seront très utiles pour votre commerce d'automne. Ecrivez-nous aujourd'hui.

La Compagnie REDMOND Limitée

Montréal - Winnipeg

Serges à Robes pour l'Automne

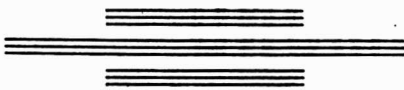
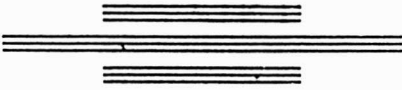
Serges de couleur

D53—40 pouces de large. Tout laine à \$2.25.
Nuances: Mastic, Faon, Rose, Copenhague, Colombe, Nègre, Russe, Brun, Glycine, Taupe, Marine, Noir.

D51—42 pouces de large. Tout laine à \$2.65.
En Crème, Vieux Rose, Copenhague, Saxe, Brun, Violet, Nègre, Russe.

D865—44 pouces de large. Tout laine à \$2.95.
En Crème, Vieux Rose, Copenhague, Gris Clair, Gris Foncé, Rose, Sable, Brun, Marine, Noir.

D50X—54 pouces de large. Tout laine à \$3.75.
En Sable, Gris, Copenhague, Brun, Marine, Noir.



Occasion unique. Tout laine

Serges à rayures fantaisie

54 pouces de large à \$5.25 la verge.

Dans toutes les combinaisons de couleurs.

Serges Marine et Noires

Depuis \$2.50 à \$5.75 la verge.

Employez notre service de commandes par la poste. Commandes expédiées le jour de leur réception.

HODGSON, SUMNER & CO., LIMITED

83-91 Rue St-Paul Ouest.

21 Rue St-Sulpice.

84-92 Rue LeRoyer.

MONTREAL.

SALLES D'ECHANTILLONS

Edifice Métropole
SHERBROOKE

7 rue Charest
QUEBEC

Hôtel Windsor
OTTAWA

Edifice Carlaw
28-30 rue Wellington-Ouest
TORONTO

503 Edifice Mercantile
VANCOUVER

Edifice Can. Bank of Commerce
TROIS-RIVIERES

Articles de tricot pour l'Automne



UNE
SPLENDIDE COLLECTION

de

GILETS-TRICOTS

PULL-OVERS

SOUS-VETEMENTS

et

BAS

AINSI QUE

LES GANTS RINGWOOD

de \$4.50 à \$45.00 la douzaine
pour dames, messieurs, garçons et
demoiselles.

Nous apportons une attention toute spéciale aux commandes par lettres, télégrammes et par téléphone à longue distance. Toutes les commandes sont expédiées le jour même de leur réception.

Si notre voyageur ne passe pas chez vous, veuillez nous en avertir et il ira vous voir.

HODGSON, SUMNER & CO., LIMITED

83 à 91 rue St-Paul Ouest

21 rue St-Sulpice

82 à 94 rue Le Royer

MONTREAL.

SALLES D'ECHANTILLONS

Edifice Métropole
SHERBROOKE

7 rue Charest
QUEBEC

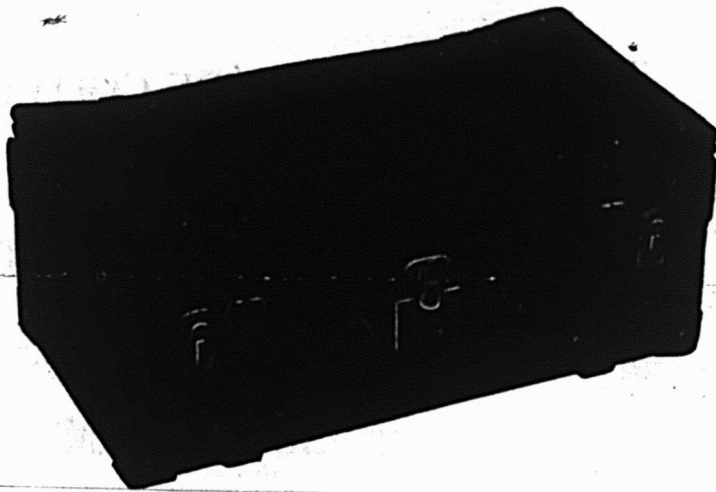
Hôtel Windsor
OTTAWA

Edifice Carlaw
28-30 rue Wellington-Ouest
TORONTO

503 Edifice Mercantile
VANCOUVER

Edifice Can. Bank of Commerce
TROIS-RIVIERES

LA RENTRÉE DES CLASSES



rappelle les familles à la ville. C'est le moment où l'on éprouve le besoin de se procurer de nouvelles malles et valises ou de renouveler les anciennes.

Il faut également des malles pour le collège.

Tout ceci donne actuellement un regain d'activité au commerce des

Articles de Voyage

Il serait donc de votre intérêt de vous assurer que vous êtes en état de ne pas manquer de ventes. Vérifiez votre stock sans retard et faites-nous savoir ce qui vous manque. Nous nous ferons un plaisir de vous adresser nos prix ainsi que notre catalogue complet.

Nous vous garantissons satisfaction pleine et entière aussi bien pour vous-même que pour vos clients.



Edouard Ruel Limitée

MANUFACTURIERS

Lauzon,

- - Lévis, P. Q.

TISSUS tout LAINE

Valeurs Spéciales

"Directement de la filature



au commerce"

par l'intermédiaire des Commissionnaires

POUR DAMES

Serges de laine Botany, Gabardine, etc.

POUR HOMMES

Serges et Vigognes indigo et noires, Worsteds gris et fantaisie,

AINSI QUE DES

Tweeds écossais  **pure laine**

Fabriqués en Ecosse en pure laine neuve, ne contenant ni coton, ni autre fibre végétale, ni laine d'effilochage ou de rebut ni aucune autre laine manufacturée à nouveau.

POUR LE COMPTE DE

**THE HEATHER MILLS COMPANY, SELKIRK, SCOTLAND,
FABRICANTS DE TWEED ECOSSAIS**

Dont nous avons l'agence exclusive pour la vente en Canada.

Nous avons en stock les marchandises ci-dessus,
prêtes à être livrées immédiatement.

C. E. ROBINSON & Co.

Edifice Mappin & Webb - - 10 Rue Victoria
MONTREAL

Importateurs

Commissionnaires

EXPOSITION

TROIS-RIVIERES

Monsieur J. B. Godbout et son personnel, aidés de plusieurs chefs de rayon de notre maison de Montréal, seront à notre succursale au No 82, rue Royale, durant le temps de l'Exposition.

Ils seront à la disposition de tous nos clients pour les renseignements dont ceux-ci pourraient avoir besoin.

Une visite est sollicitée.

SHERBROOKE

Monsieur Alp. Lauzier, gérant de la succursale de Sherbrooke, sollicite une visite de tous les marchands qui se rendront à l'Exposition de Sherbrooke.

En plus des renseignements qu'il serait heureux de donner, il aura à offrir des occasions intéressantes.

P. P. Martin & Cie, Limitée

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES EN GROS

MAISON FONDÉE EN 1845.

Québec, 7 Rue Charest
Tél. 2545
Sherbrooke, 103 Rue Wellington
Tél. 152
St-Hyacinthe, 229 Rue Cascades
Tél. 541.

50 rue St-Paul Ouest,

MONTREAL

Ottawa, 125 Rue Sparks
Tél. Queen 3874
Trois-Rivières, 82 Rue Royale
Tél. 362
Toronto, 152 Rue Bay.

TELEPHONE MAIN 6730

Trois quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.

Nous sommes les agents exclusifs pour le Canada des marques suivantes:

Produits Pharmaceutiques Français

SPÉCIALITÉS DES ÉTABLISSEMENTS CHATELAIN

URODONAL

SINUBERASE

SUCCINE

JUBOL

FILUDINE

JUBOLITAN

GLOBEOL

VAMIANINE

LINYCOL

PAGEOL

FOGYL

PORAL

GYRALDOSE

NOCTYL

PORALIN

FANDORINE

DIALIROL

ROMANYL

EXTRAITS BILIAIRES

DRAGEES FUROSY

CORIVORE PLASTER

DU Dr MANGET

JUBOLITOIRES

RHINO-FOGYL

Parfums de Luxe

ARYS

Fox Trot.

Amour dans le coeur.

Un jour viendra.

Vouloir c'est pouvoir.

En fermant les yeux.

Faisons un rêve.

P. P. Martin & Cie, Limitée

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES EN GROS

MAISON FONDÉE EN 1845.

Québec, 7 Rue Charest
Tél. 2545
Sherbrooke, 108 Rue Wellington
Tél. 152
St-Hyacinthe, 229 Rue Cascades
Tél. 541.

50 rue St-Paul Ouest,
MONTREAL

Ottawa, 125 Rue Sparks
Tél. Queen 3874
Trois-Rivières, 82 Rue Royale
Tél. 362
Toronto, 152 Rue Bay.

TELEPHONE MAIN 6730

Trois quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.



LES CHEMISES REGAL

ont toujours donné pleine et entière satisfaction sous tous les rapports, car elles réunissent toutes les qualités désirables comme matériel, façon et style.

Une collection complète de nos échantillons est entre les mains de nos agents, qui se feront un plaisir de vous la soumettre.

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC:

E. O. BARETTE & Cie, Ltée, 301 rue St-Jacques, Montréal.

GUS. BARETTE, 301 rue St-Jacques, Montréal.

J. A. GAUD. MORENCY, 7 rue Charest, Québec.

THE *Regal* SHIRT COMPANY LTD.

Hamilton, Canada

GUELPH CARPET & WORSTED SPINNING MILLS Limited

FABRICANTS DE

TAPIS WILTON, BRUXELLES VELOURS ET TAPISSERIE

ET TOUTE SORTE DE

“WORSTED”

GUELPH

ONTARIO

LOI LACOMBE

Employés	Patrons
Bourguignon, Pierre,	Canada Cement Ltd.
Charron, Emile,	Hormidas Charlebois.
Courville, J.-H.	Montreal Light Heat & Power Co.
Couture, Pierre,	La Cie Renfrews.
Deschamps, A.	E. Patenaude Ltée.
Galler, O.	Nathan Shover.
Grenier, J.-E.	William R. Rose.
Kennedy, James,	Crowley & McCracken Co, Ltd
Laurin, H.	Montreal Light Heat & Power Co.
Robidoux, Elzéar	Canadian Car Co.
Tardif, Wilfrid	Cité de Montréal.

OUATE EN PAQUETS

“VICTORY” “NORTH STAR”
“CRESCENT” “PEARL”

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.

COPYRIGHT CANADA 1916
BY STANFIELD LIMITED

STANFIELD'S
Unshrinkable
UNDERWEAR

“Résiste
à l'usage
dur”

Le sous-vêtement indéchirable de Stanfield augmentera vos ventes de sous-vêtements. Il est fait spécialement pour les Canadiens.

Chaque article est garanti donner satisfaction.

Nous pouvons vous offrir une livraison immédiate de lignes d'hiver.

ECRIVEZ-NOUS POUR AVOIR DES ECHANTILLONS ET DES PRIX

TRURO

STANFIELD'S
Unshrinkable
UNDERWEAR

NOVA SCOTIA

Représentants pour la province de Québec:
MM. J. H. SEARLE & CO.,

MONTREAL.

46 Édifice du Herald, Rue Craig,

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.



THE *Lang* SHIRT

Ce que l'avenir nous réserve ne cause aucune crainte ni à nous ni aux marchands qui nous représentent parce que

La Chemise Lang

est destinée à l'homme qui a la fierté d'être bien habillé et qui insiste pour avoir des chemises de qualité.

Si vous êtes difficile au sujet du genre de chemises que vous vendez, votre choix portera l'étiquette Lang.

THE LANG SHIRT COMPANY, LTD
KITCHENER, ONT.



Vêtements Confectionnés

Si votre stock commence à se dégarnir, ne vous laissez pas prendre au dépourvu.

Complétez votre approvisionnement de VÊTEMENTS TOUT FAITS, en nous demandant ce qui vous manque.

Nous sommes à même de répondre à tous vos besoins et pouvons vous garantir que nos vêtements donneront toute satisfaction.

Sur simple demande, nous nous ferons un plaisir de vous fournir prix et détails.

La Manufacture de Hardes de Victoriaville
VICTORIAVILLE, P. Q.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

Nisbet & Auld Ltd.

LAINAGES ET WORSTEDS FINS

TISSUS POUR ROBES --- DRAPS A COSTUMES

SOIE ET SATIN POUR DOUBLURES ET GARNITURES

TOILE DE MENAGE

LE STANDARD DE L'EXCELLENCE EN LAINAGE

WORSTED VICKERMANS

Usage et couleur garanti.

DOUBLURES SATIN "EMPIRE"

Usage et couleur garantis.

Edifice Sommer - Montréal.

Québec

Toronto

Ottawa



A. S. King Silk Company

Limited

“La Maison de la Soie du Canada”

Nous sollicitons une comparaison de nos prix avec ceux de tous nos concurrents. Remarquez la grande variété de qualités que nous tenons dans chaque genre de soierie. Il n'y a pas à attendre pour la marchandise. Nous pouvons vous faire un envoi immédiat dans toutes les lignes. Vous pouvez compter sur nos qualités.

SOIE DU JAPON
SOIE DE CHINE
CHARMEUSE
SATIN DUCHESSE
GEORGETTE
CREPE DE CHINE
RAYURES NOUVEAUTE
CARREAUX
SOIES FANTAISIE
POUR GARNITURES
SOIES POUR LINGERIE
SOIES POUR PYJAMA

Vous apprécierez le service que nous sommes à même de vous donner par suite de l'importance de notre stock. Vous pouvez choisir ici un assortiment complet pour votre rayon de soierie — depuis les effets les plus nouveaux et du tout dernier cri jusqu'aux lignes courantes toujours en demande. Nous vous servirons bien et consciencieusement.

Le plus grand stock du Canada
pour livraison immédiate.

A. S. King Silk Company, Limited

59-61 Rue Wellington, Ouest

Toronto

Bureaux à l'étranger :

ZURICH, SUISSE

YOKOHAMA, JAPON



LYON, FRANCE

CHEFOO, CHINE



**NOTRE COLLECTION D'AUTOMNE DE
MANTEAUX PRATIQUES POUR DAMES
ET DEMOISELLES EST PRETE.**

Nous vous invitons à venir visiter notre assortiment de vêtements marque "NATIONAL" faits de tissus dernière nouveauté tels que: duvetine, bolivia, drap polo, goldtone, silvertone, velours, tweed et peluche salt.

Voyez également nos lignes d'utilité "Imperméables National" en cuir, leatherette et gabardine pour hommes et dames.

Nous avons aussi pour livraison immédiate les fameux manteaux "Chappie" faits de tissus Suède dans les nuances les plus appropriées.

La satisfaction obtenue par nos manteaux jointe à leur style original, prouve que la qualité est la considération première en prévision des besoins d'une clientèle élégante.

Nos voyageurs sont actuellement sur la route. Voyez-les et jugez par vous-mêmes.

Toutes communications doivent être adressées à notre
siège social,

207 Rue Ste-Catherine Ouest,

MONTREAL.

NATIONAL RUBBER CO.

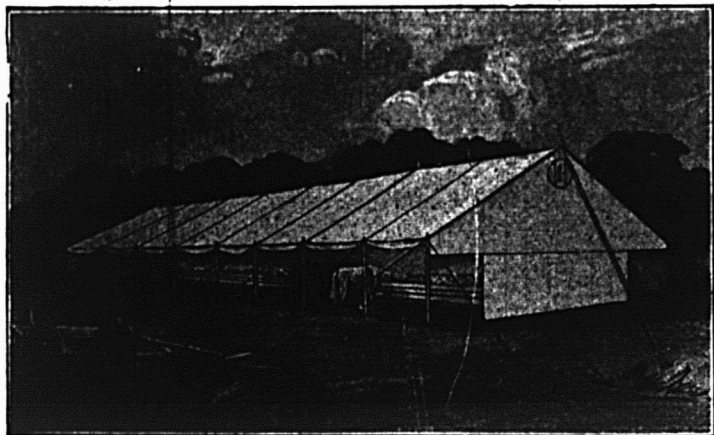
OF CANADA

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG

Nous fabriquons des Tentes en Canevas pour Hommes de Chantier et Sportsmen



LE duck de la marque Repellant est le tissu le mieux connu et le plus employé pour les tentes sur le continent aujourd'hui. Le Duck de la marque Repellant a subi les sévères épreuves des départements de l'armée du Canada et des Etats-Unis.

Le Duck de la marque Repellant sert à la fabrication de tentes, auvents, couvertures de chevaux, bâches et de tout ce qui peut être fait en canevas. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer des échantillons du Duck de la Marque Repellant ainsi que des cotations dans le plus court délai.

Couvertures de Chevaux, Bâches, Couvertures de Voitures, etc.

TENTES EN DUCK

à brins doubles et croisés.
Garanties sans aucun apprêt.

TENTES EN DUCK IMPERMEABLES

Absolument à l'épreuve des
intempéries et de la rouille.

TENTES EN SOIE POIDS PLUME

Tous les modèles, faciles à em-
paqueter, légers et résistants.

Grant- Holden- Graham

Limited

Manufacturlers, Négociants en Gros et Importateurs

OTTAWA

147-151 Rue Albert

CANADA

Les Faux Cols Nettoyables Challenge



Il y a une économie réelle dans les faux cols Challenge—qui possèdent le style et la commodité. Dites-le à vos clients. Dites leur qu'un chiffon humide suffit pour les nettoyer—qu'ils n'ont pas besoin de lavage et qu'ils ressemblent tellement à la toile que vous avez peine à les distinguer. Cela vous procurera plus de ventes et de plus grands bénéfices.

Le travailleur achètera par raison d'économie—l'homme de profession pour la commodité.

Nous les annonçons dans une campagne de publicité faite dans tout le Dominion où nous prévenons les hommes qui portent ces cols que leur marchand les leur fournira. Si vous n'en avez pas une ligne complète en stock, écrivez aujourd'hui à votre fournisseur de gros.

Ecrivez-nous pour avoir une provision d'enveloppes de comptoir

Le support d'étalage et les aides publicitaires du faux col Challenge sont des vendeurs sans salaires. Ecrivez-nous au sujet des vôtres.

The Arlington Co. of Canada
Limited
Montreal Toronto
Winnipeg Vancouver

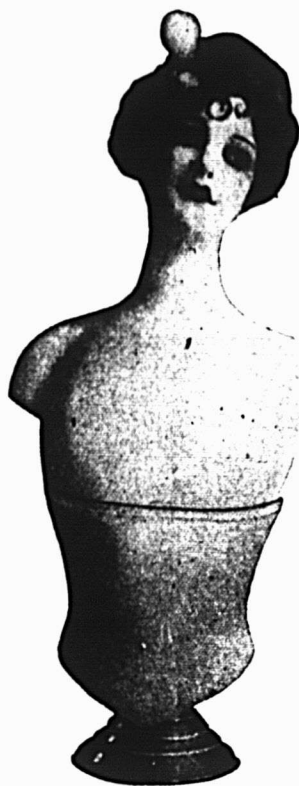
PY-RA-LIN

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

PLACEZ VOS COMMANDES DE "FIXTURES" CHEZ DELFOSSE & CIE

Manufactures à Montréal.

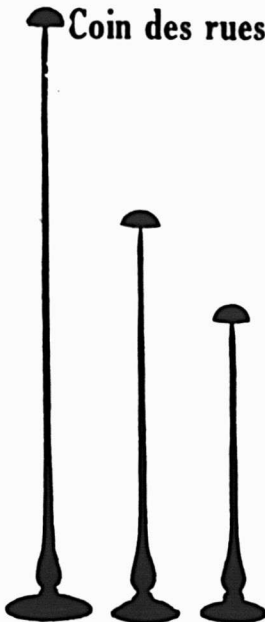
Coin des rues Craig Ouest et Hermine.



No 264

Pour installation de chapeaux,
etc.

Têtes en cire réparées et remises à neuf, prix modérés, supports pour chapeaux.



No 216

Supports pour chapeaux

Voyez nos mannequins émaillés.

Demandez nos catalogues

Agents des Fameux Mannequins en cire de Pierre, Imans, Paris.



No 2011

Mannequin modèle pour habits d'hommes dernière mode.

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DES TARIFS DE TRAMWAYS

Par décision de la COMMISSION DES TRAMWAYS DE MONTREAL rendue le 20 août 1920, les tarifs de la COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL pour le transport des voyageurs dans le territoire désigné sous le nom de "territoire à tarif uniforme", sont modifiés comme suit:

NOUVEAUX TARIFS

- (A) Tarif de jour (de 5.00 a.m. à minuit), sept centins (7c) en monnaie, ou un billet qui sera vendu en série de quatre pour vingt-cinq centins (4 pour 25c) et que l'on pourra se procurer sur les tramways mêmes ou à tous les bureaux de billets de la Compagnie, ou un billet qui sera vendu en série de cinquante pour trois dollars (50 pour \$3.00), et que l'on pourra se procurer à tous les bureaux de la Compagnie, seulement.
- (B) Le tarif des écoliers et le tarif de nuit actuellement en vigueur ne sont pas modifiés.
- (C) Tout voyageur payant le prix de son voyage, a droit à une correspondance gratuite.

Dans les municipalités situées en dehors du territoire à tarif uniforme, les tarifs maintenant en vigueur ne sont pas modifiés.

Les Tarifs ci-annoncés entreront en vigueur le
1er septembre 1920

PAR ORDRE DE LA COMMISSION DES TRAMWAYS
DE MONTREAL.

ANTOINE LACASSE,
Secrétaire.

N.B.—Après la mise en vigueur de ce nouveau tarif les voyageurs ne pourront se servir des billets de passage achetés antérieurement, et qui ne seront pas conformes au nouveau tarif. La Compagnie rachètera les autres billets au prix qu'elle les a vendus.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.
Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité. Pratique des affaires. Assurances, Banque, Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

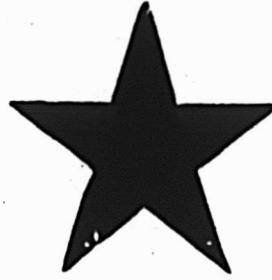
Les cours du soir d'espagnol et d'italien sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Les examens d'admission commencent le 7 septembre prochain. Les cours reprennent le 14 septembre.

Pour tous renseignements, prospectus, inscription, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.

399, AVENUE VIGER, MONTREAL.



Les ressources du monde vous attendent

Nos représentants sont partis dans leurs territoires respectifs avec une collection complète de nos lignes pour livraison immédiate ainsi que pour livraison au printemps. Nous sollicitons vos commandes, vous assurant à l'avance que nous apporterons la meilleure attention à vos demandes.



NOTRE DEVISE:

est "Service" — efficace et des plus modernes. Nous pouvons vous garantir une prompte livraison de tout ce dont vous avez besoin pour la vente du moment.

Muser Brothers (Canada) Limited

Fabricants et importateurs de Dentelles,
Garnitures pour Robes et Broderies,
Importateurs de Nouveautés fantaisie.

12 RUE STE-HELENE, MONTREAL.

New-York, Boston, Philadelphie, Chicago,
Baltimore, Los Angeles, San-Francisco.

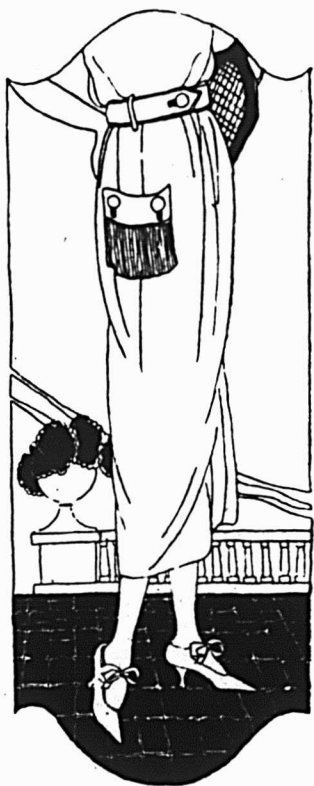
Londres, Nottingham,
Caudry Le Puy

Paris, Calais,
St. Gall

LAISSEZ L'ETOILE VOUS ★ GUIDER

Dans l'ancien temps, lorsque la boussole était inconnue, les marins dirigeaient leurs navires uniquement d'après les étoiles. Et ils étaient capables de se guider parfaitement vers des ports hospitaliers.

Aujourd'hui l'ETOILE BLEUE est votre guide sur les océans périlleux du commerce mondial pour vous amener vers le port hospitalier du succès — but de l'ambition de tout marchand.



Les Produits de l'Etoile Bleue

donnent à votre magasin une impression favorable parce que les combinaisons de dessins et couleurs sont harmonieuses et plaisantes à l'oeil, tandis que leur qualité est incontestablement excellente.

Il est certainement de votre intérêt d'examiner la ligne de l'ETOILE BLEUE si vous ne la tenez pas encore.

DENTELLES
BRODERIES
GARNITURES pour ROBES
GEORGETTE
CHIFFON
TISSUS LAVABLES
RUBANS
BAS
BRASSIERES
Etc.

Muser Brothers (Canada) Limited

Fabricants et Importateurs de Dentelles,
Garnitures pour Robes et Broderies.
Importateurs de Nouveautés fantaisie.

12 RUE STE-HELENE, MONTREAL.

New-York, Boston, Philadelphie, Chicago, Londres, Nottingham, Paris, Calais,
Baltimore, Los Angeles, San-Francisco. Caudry Le Puy St. Gall

LA MODE

GRANDE EXPOSITION

MONTREAL : - 30 Aout
QUEBEC : - 6 Septembre

Nous avons à vous montrer une ligne complète d'articles pour chapeaux et robes comprenant

Les modèles

NIKROHATS

formes, soies, rubans, velours, fleurs, plumes et autres fantaisies



La Cie J. M. ORKIN Limitée
MONTREAL

403 Welton Block. OTTAWA. ST-JEAN. VANCOUVER, SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES.

La première vente de COMMUNITY PLATE n'est que le commencement

Il y a de la satisfaction à savoir que lorsque vous vendez une pièce de Community Plate ce n'est que le début d'une suite de ventes.

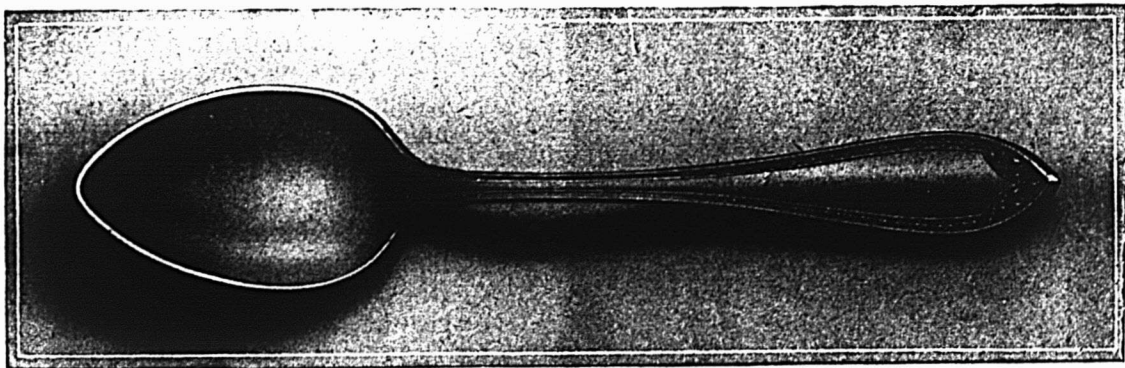
Les couverts Community ont une telle distinction que ceux qui se sont laissé tenter par le charme et l'utilité de quelques pièces prennent un orgueil légitime dans l'acquisition d'un service complet.

La vue ou l'emploi des couverts Community fait naître le désir de les posséder.

C'est pourquoi la vente de Community Plate est si profitable — une vente en entraîne une autre.

Vous faites de bons profits, vous acquérez du prestige, et vous contentez vos clients en concentrant vos efforts sur la vente de Community Plate.

Adressez-vous tout de suite à votre courtier.



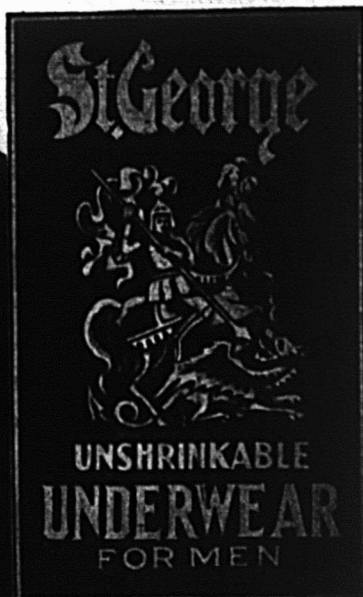
Style Sheraton

Oneida Community, Limited,

Niagara Falls, Ont.

Aussi fabricants de la Oneida Community Par Plate.

This
Trade Mark



CETTE MARQUE DE
FABRIQUE

identifie exactement les
mêmes qualités aujour-
d'hui qu'elle le faisait
avant la guerre.

Ce qui est plus qu'on peut dire de toutes
les marques de sous-vêtements. Bien
que quelques-uns aient été réduits à un
prix, le

SOUS-VETEMENT

"St. George"

**IRRETRECISSABLE
POUR HOMMES**

est actuellement fait même meilleur que
jamais.

Avec la connaissance que vous avez des qua-
lités des sous-vêtements ainsi que de leurs
valeurs, la comparaison que vous ferez ne
manquera pas de vous convaincre.

Pour ceux de vos clients qui tiennent encore
à avoir ce qu'il y a de mieux, recommandez
les Sous-vêtements en tricots écossais, en
laine à grosses côtes et les combinaisons
fines, ainsi que les vêtements en deux arti-
cles de la Marque St. George.

AGENTS:

COYLE & RODGER, 230 rue McGill, Montréal.
R. COPPING & SON, 31 Melinda St., Toronto.
A. R. McFARLANE, Vancouver.

THE SCHOFIELD WOOLLEN CO., LIMITED
OSHAWA, CANADA

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

Tissus ^{ET} Nouveautés

Section du "Prix Courant"

Vol. III

MONTREAL, Août 1920.

No. 8

LA MODE

La mode! c'est la grande préoccupation de la femme. c'est son souci perpétuel, c'est la moitié de son existence et les trois-quarts de son bonheur. Tant que le monde sera monde il en sera toujours ainsi et nous verrons les femmes disposant de quelque argent courir les magasins de nouveautés avec une ardeur fébrile alors qu'elles ne feraient pas un pas pour aller faire leur marché et acheter les provisions de bouche nécessaires à leur subsistance. Que voulez-vous, la femme cherche à plaire, elle cherche à s'avantager, elle a le violent désir d'égaliser et de surpasser sa voisine; elle veut paraître, et disons-le à son avantage, elle a cette passion de la toilette autant par orgueil personnel que par désir de rehausser le prestige de celui dont elle est la compagne. Chaque saison est donc pour elle un motif à achats nouveaux et c'est avec un sérieux presque comique qu'elle s'occupe de cette chose importante la Mode et qu'elle en étudie les caprices pour pouvoir s'y plier plus aisément et s'y soumettre plus complètement. Il n'est pas une femme, de condition aussi modeste soit-elle, qui ne se documente à même les journaux spéciaux et revues professionnelles pour connaître au début d'une saison quelles sont les idées nouvelles des créateurs de mode et pour s'en faire l'adepte enthousiaste et l'avocat zélé. Dans tous les mondes, dans tous les milieux, dans toutes les demeures, nous trouvons cette manifestation de coquetterie féminine qui a donné naissance à ce profitable commerce de nouveautés et qui l'entretient d'une convoitise sans cesse renouvelée.

Allez dans n'importe quelle ville ou dans n'importe quel village, vous verrez que la vitrine des magasins de nouveautés est celle qui attire le plus les regards et devant laquelle on stationne le plus assidûment. Mélez-vous un peu aux conversations des femmes, tendez l'oreille à leurs propos et vous ne tarderez pas à les entendre vanter tel ou tel modèle exposé chez un marchand quelconque. Et ce modèle n'est plus un inconnu pour la localité; on en discute comme d'une personne; tout le monde l'a admiré, en a détaillé le contour, en a retenu la composition et noté la façon. Et lorsque ces dames s'abondent avec des toilettes nouvelles, il faut les voir s'inspecter du haut en bas, se complimenter plus ou moins sincèrement, se renseigner sur la source de ces chefs-d'œuvre de goût et même s'enquérir du prix, sans indiscretion bien entendu.

Tout cela ne prouve-t-il pas quelle place prépondé-

rante cette question de la mode tient dans notre vie et cela ne démontre-t-il pas toute l'influence que peut avoir le marchand de nouveautés, qui par sa sélection des articles qu'il distribuera au public, dirige le goût populaire et oriente son choix.

L'approche de l'automne est toujours pour le marchand de nouveautés une raison d'affirmer son rôle social et de faire preuve de jugement et de perspicacité. Sa tâche est beaucoup moins simple qu'on ne le suppose généralement.

Sans doute, il reçoit la visite de toute la théorie des voyageurs porteurs des nouveaux modèles et se trouve en face d'un choix considérable de provenances diverses dans lequel, semble-t-il, il n'a qu'à puiser pour garnir ses armoires et habiller ses mannequins. Mais c'est là précisément que se complique son ouvrage et que grandissent ses difficultés.

Chaque marchand a affaire à une clientèle particulière suivant son village, sa ville ou son quartier; ce qui convient dans telle partie d'une ville ne saurait plaire dans telle autre; il faut connaître son monde, il faut savoir deviner ce qui flattera ses goûts; il faut avoir certaines audaces, savoir prendre des chances, risquer parfois l'aventure d'une mode carrément nouvelle plutôt que de s'en tenir aux styles de tendances conservatives.

Cela exige du doigté, de l'expérience, du goût, de l'œil, et ce n'est pas en un jour que cette visualité sagace peu s'acquérir. Le marchand de nouveautés doit avoir le sens artistique. Examinez-le à l'essayage; il vante sa marchandise en en décrivant l'harmonieux dessin, en en faisant valoir les coloris appropriés, en ajustant telle partie, en faisant telle retouche. La science de la vente est plus utile dans cette branche qu'en aucune autre, car dans nul'e autre on ne s'adresse à une clientèle plus hésitante, plus capricieuse et plus difficile à contenter. Pour l'attirer même, il faut avoir recours souvent à des subterfuges, à des flatteries, à des procédés coûteux. C'est ainsi qu'on voit des marchands bien inspirés mettre dans leurs vitrines un ou deux modèles d'un luxe extrême qui ne trouveront jamais acquéreur dans la modeste clientèle à laquelle ils font appel, mais qui auront le don d'attirer l'attention et de provoquer l'admiration de toutes les passantes.

L'époque de la fin des vacances, de la rentrée en ville, de la reprise des occupations journalières est le signal de départ d'une activité heureuse parmi le commerce de nouveautés. Les dames qui pendant les mois de villégiature ont été privées de leurs visites fréquentes aux magasins de leur choix, retrouvent avec joie ces accessoires de leur vie moderne, elles s'y rendent sans tarder, elles s'y trouvent chez elles, et elles examinent avec une curiosité étonnée les changements qui se sont produits en leur absence et le flot des nouveautés qui étincelle sous leurs yeux. Le marchand doit savoir profiter de ce début de saison s'il veut s'assurer des affaires brillantes, il doit s'ingénier à faire des ouvertures captivantes comme pour fêter dignement le retour de ses jolies clientes, il doit se montrer empressé, faire savoir par de l'annonce ingénieusement disposée et rédigée que les dernières nouveautés d'automne et d'hiver sont exposées à son magasin et qu'il se fera un plaisir de les montrer à quiconque, sans engager à un achat. Enfin il doit se multiplier sans compter dans tous les départements de son magasin pour donner à ce début de saison prometteur une impulsion qui lui vaudra succès et profit.

o

ON S'ATTEND A DES PRIX PLUS BAS POUR LA LAINE

Tout à présent porte à un niveau plus bas des prix de la laine en comparaison de ceux obtenus pour la tonne de 1919, de l'avis de la Canadian Cooperative Wool Growers, Limited. Jusqu'où descendra ce nouveau niveau? Voilà une question à laquelle il est impossible de répondre et dans laquelle la spéculation aura un grand rôle à jouer. Nul ne sait réellement quoi attendre du marché pendant les deux ou trois prochains mois, et il se fait en conséquence peu de chose sauf de "jouer à coup sûr" en matière de consignation sur une base suffisamment basse de hausse ou en suivant le sentiment du marché.

Pour l'instant présent, nul marché n'existe et le calme général se reflète peut-être le mieux par le manque d'intérêt de la part du commerce. Il a virtuellement écarté tous les achats ou limité son activité à la manutention des produits sur une base de consignation. Une des principales raisons pour cet état d'affaires se rencontre dans le fait que les acheteurs de fils et de lainages ont été forcés d'annuler les commandes faites précédemment du fait des conditions commerciales générales.

Ces annulations dans le commerce particulièrement aux Etats-Unis ont tellement affecté les manufacturiers que ceux-ci ont été forcés de réduire leur production de moitié. Ceci a réduit l'achat de stocks de laine additionnels forçant les prix au-dessous du coût véritable, et les marchands de laine, dans un effort pour se protéger ont arrêté tous achats supplémentaires de laine du pays jusqu'à ce que la situation s'améliore. A présent, nul ne semble savoir ce que vaut la laine, et à cause de cela, les

marchands s'abstiennent de faire des offres jusqu'au temps où les manufacturiers montreront une plus grande variété d'achat.

En outre des annulations du commerce, les faits suivants pèsent indirectement sur le marché de la laine—la restriction générale de l'argent, les stocks de laine en mains, particulièrement dans les qualités inférieures, et enfin la question du transport et l'état général incertain des affaires. Le seul point brillant de la situation est que toutes les autorités semblent être d'avis que le calme présent n'est que temporaire.

La situation britannique a été résumée récemment comme suit: "Nous sommes encore d'avis que le calme présent n'est que temporaire et encore qu'il ne soit pas probable ni désirable que les prix remontent à leur récent niveau élevé, nous croyons que dans le cours de deux ou trois mois, les affaires reprendront leur activité." Ceci montre que la confiance du commerce de la laine anglaise n'a pas été détruite.

Le sentiment sur le marché américain est similaire à celui d'ici, et là, comme au Canada, la consignation semble être à l'ordre du jour.

o

LA FOIRE D'AUTOMNE DES FOURRURES REMISE

Le gérant de la "Compagnie de la Foire aux Fourrures Canadienne, Limitée", M. R.-S. Coltart, est revenu à Montréal après avoir assisté à un congrès des magnats de la fourrure à New-York.

A ce congrès, on a discuté les conditions actuelles de l'industrie de la fourrure.

Les manufacturiers et les marchands ont demandé que les foires de Montréal, New-York, Londres et Saint-Louis ajournent leur vente d'automne car, vu la grève des ouvriers en fourrures de New-York qui dure depuis 15 semaines, les commandes aux manufacturiers seront très fortes et impossibles à remplir. Il sera ainsi presque impossible de prendre part aux enchères.

Les représentants des foires ont promis d'étudier sérieusement cette question. Les représentants canadiens et américains se sont déclarés favorables à cet ajournement si Londres accepte la suggestion.

Les manufacturiers et les marchands se sont formés en comité et ils exposeront leur cas aux compagnies de Londres qui, on le croit, consentiront à l'ajournement.

La "Compagnie de la Foire aux Fourrures Canadienne, Limitée" collectionne actuellement une grande quantité de fourrures canadiennes du nord, mais on prévoit qu'elles seront en plus petite quantité que l'an dernier, à cause des difficultés du transport.

Les marchands disent que les commandes sont fortes. Ce sont les fourrures de qualité qui sont surtout demandées. Les vêtements de fourrures seront plus portés que jamais la saison prochaine. Les fourrures seront rares, cet automne.

LE MARCHÉ DES NOUVEAUTÉS

Les commandes d'automne égalent celles de l'an dernier

Les marchands de gros prétendent que dans la plupart des lignes de marchandises sèches, les commandes d'avance pour l'automne ont été aussi fortes que l'an dernier, et pour certaines lignes même meilleures que pour l'automne de 1919. La condition incertaine du commerce causée par l'affaissement du marché de la soie et la demande générale pour des marchandises meilleur marché qui a eu pour résultat un certain nombre de ventes à prix réduits disparaît rapidement du marché et les affaires reviennent à une fondation plus solide. Encore qu'il y ait persuasion que les prix ont presque atteint leur maximum, il y a une saine prévision dans l'avenir que les prix ne sauraient s'effondrer. Les nouveaux prix des marchandises de coton sont même plus élevés et les lignes imprimées sont extrêmement rares. Le marché de la soie devient plus ferme. Les prix pour les marchandises de laine ne sont pas encore plus bas et l'indépendance des maisons anglaises en autant que le commerce canadien est concerné ne permet pas de croire qu'il y aura d'ici longtemps des prix beaucoup plus bas.

Dans leur ensemble, les affaires sont très bonnes; les marchands de gros s'attendent, avec les rapports encourageants des récoltes de l'Ouest et l'ouverture de l'exposition nationale, à ce que les affaires d'assortiment soient importantes. Ils ont des stocks bien garnis pour pouvoir répondre à la demande.

Les cotons

Les prix des échantillons de coton des Dominion Textiles qu'on attendait la dernière semaine de janvier sont sortis le 2 de juillet. Encore qu'il y a une augmentation moyenne dans les prix d'automne de 20 à 25 pour 100, il est douteux que ces prix soient aussi élevés que la plupart des détaillants s'y attendaient. Avis est aussi donné que les livraisons se feront de septembre à décembre, mais on se demande comment cela pourra se faire, quand il y a des livraisons qui sont en retard de presque un an. Les marchands de gros disent que, de l'avis exprimé par leurs clients, ces prix d'automne sont plus bas qu'on ne s'y attendait. Il semble que les commerçants aient jugé la situation concernant les lignes régulières d'articles de coton et qu'ils ont placé largement leurs commandes pour l'automne.

Articles pour robes en coton

Les prix des articles pour robes en coton sont très fermes. Les productions canadiennes sont bien meilleur marché que celles d'Angleterre et des Etats-Unis qu'on avait achetées, et il y a eu beaucoup d'annulations de lignes anglaises et américaines. Les marchandises canadiennes sont à des prix plus bas que les autres dans leurs propres marchés domestiques et avec les droits et les frais de transport les produits étrangers deviennent presque prohibitifs.

Les placements de commandes pour wrapperette, kimona, draps, etc., ont été plus forts dans certaines maisons qu'il n'y a un an. Dans ces lignes, il n'y a presque pas eu d'annulations de la part des marchands dans tout le pays. Les livraisons d'étoffes imprimées des usines pour l'automne sont faibles et décevantes. D'après une forte maison de gros la disponibilité d'imprimé No. 3 n'est que de 90 pièces pour chaque voyageur, qui se voit obligé de n'accorder que trois ou quatre pièces à ses clients qui auraient pu facilement absorber les 90 pièces.

Dans les steel-clad Galateas provenant des Dominion Textiles il sera alloué la même proportion. Sur les autres lignes telles que les étoffes imprimées régulières No. 6, les chintz, etc., il n'y a pas du tout de disponibilité. Les marchands de gros avaient espéré qu'il y aurait une certaine quantité de guingans canadiens pour l'automne, mais ils disent qu'ils ont été déçus. Il se fait de grosses ventes de guingans anglais dont les prix sont 50 pour 100 plus élevés que le produit canadien, mais qui jouissent tout de même d'une grande faveur du fait de l'extrême rareté de la fabrication canadienne.

Les toiles

Il n'y a pas encore de changement dans la situation de la toile dans le sens de conditions meilleures. Toutes les cotations reçues accusent toujours une augmentation sur les précédentes. On pensait depuis longtemps que lorsque les affaires auraient repris avec la Russie il y aurait des quantités énormes de lin qui soulageraient la famine des différents marchés. Mais on a pu constater que la plupart des stocks en mains avaient été gâchés du fait du défaut de transport. La Russie, l'Australie et la Belgique étaient les champs les plus abondants pour le lin et ils ont été presque retranchés du marché. Il ne saurait guère y avoir d'espoir pour quelque amélioration dans la situation du lin jusqu'à ce qu'une nouvelle récolte soit faite dans ces pays, particulièrement en Russie; et même à ce temps-là, il faudra des années pour rencontrer la demande mondiale pour les articles de toile.

Les cotations actuelles sont plus élevées que jamais.

Les linoléums

Les livraisons des usines canadiennes sont encore mauvaises et les marchands de gros ont beaucoup de lignes incomplètes en magasin.

Ils sont dans l'impossibilité absolue de remplir leurs anciennes lignes, soit en tailles, soit en quantités. Bien que les nouveaux prix ne soient pas encore annoncés, les acheteurs s'attendent à une hausse dans ces lignes. Les livraisons des usines anglaises offrent les mêmes caractéristiques que celles canadiennes.

Tapis et Carpettes

Les livraisons des usines canadiennes, au dire des marchands de gros, montrent quelque amélioration; les usines canadiennes ont même, sous ce rapport, l'avantage sur celles anglaises. Les usines sont encore incapables de produire leurs quantités habituelles du fait de la rareté des tisserands et de la main d'oeuvre expérimentée.

Au sujet des annulations de commandes les manufacturiers disent aux marchands de gros qu'à vrai dire toutes les cancellations reçues sont placées immédiatement ailleurs ce qui tend à démontrer la rareté de ces lignes. Les affaires des maisons de gros sont calmes, mais manifestent les signes d'un retour aux conditions normales après la confusion créée par les taxes de luxe. Les stocks des maisons de gros sont suffisamment garnis pour répondre au commerce d'assortiment.

Les soieries

Il serait difficile de prophétiser l'avenir du marché des soieries. Il semble certain, cependant, que le coup donné au marché de la soie il y a quelques semaines comme résultat de la panique japonaise est passé et que tout cela fut une affaire plus ou moins locale, affectant le Japon et les Etats-Unis.

Depuis quelques années, les Etats-Unis ont essayé d'absorber le marché japonais de la soie brute, et ils semblent y avoir réussi.

Les pays européens se sont adressés à l'Italie pendant l'an dernier, laissant le Japon aux Etats-Unis. Il s'ensuivit que lorsque vint aux Etats-Unis une faible saison d'affaires, il en résulta un surplus de stock qui agit contre les intérêts des marchés japonais de la soie brute. Cela provoqua une panique financière, un affolement plutôt financier que matériel sur le marché de la soie. Les pays européens ont répondu, mais faiblement, pour ne pas dire pas du tout, à cette bourrasque de ce continent; et les affaires sont si bonnes chez eux qu'ils sont indépendants du commerce canadien. Un acheteur disait qu'une confirmation de commande avait été acceptée de lui par une maison suisse avec promesse de livraison en mars prochain, ce qui voudra probablement dire, juin prochain.

"Encore qu'il soit plus que probable", nous disait un acheteur, "que nous avons vu le maximum des prix élevés, il ne semble pas devoir y avoir baisse sous forme de dégringolade. Un commerce normal aura tôt fait d'éliminer les stocks disponibles, et le remplacement de ces mêmes stocks ne coûtera certainement pas moins, sinon plus. Les manufactures de soieries aux Etats-Unis et jusqu'à un certain point en Europe produisent plutôt moins que plus, du fait des demandes de la main-d'oeuvre en Angleterre; et aux Etats-Unis à cause des heures de travail écourtées.

Dans certains cas, les usines ont fermé leurs portes par suite de la tendance des acheteurs à ne pas remettre de commandes. Tout ceci tend à créer une rareté lorsque

la demande se fera sentir, et par conséquent à maintenir tout au moins les prix.

La soie brute a baissé considérablement de prix depuis un an, mais cela n'a que peu d'effet sur la situation du fait de l'augmentation des demandes de la main-d'oeuvre qui ne semble pas disposée à faire des concessions. Les manufacturiers pourront coter un prix plus ferme quand la demande se manifestera par suite de la baisse des prix de la matière première, une chose qu'ils ne pouvaient faire quand le marché était en hausse continue.

En autant que le marché suisse est concerné, il est submergé d'acheteurs européens, dont beaucoup d'Allemands et d'Autrichiens. Ce marché n'a donc pas répondu du tout à la panique des Etats-Unis et se trouve indépendant du marché canadien avec lequel il n'a pas besoin de prendre de chances.

Dentelles et broderies.

Les prix de printemps des dentelles, des voilettes et des broderies, dit un agent manufacturier, semblent devoir être encore plus élevés. Les voilettes principalement enregistrent des hausses.

La main-d'oeuvre, le coût des matières premières et le prix exorbitant du charbon sont les facteurs qui entrent dans les augmentations de prix. Les nets en soie de couleur seront populaires et il y aura une forte demande pour les malines.

Les commandes qui ont été remises pour le commerce d'automne sont très normales, mais les affaires sur place sont inactives.

o

NOUVELLE FABRIQUE DE BRETELLES ET DE PARAPLUIES OUVERTE A MONTREAL

Afin d'être plus à même de répondre à la demande toujours croissante de leurs produits, la "Brophey Umbrella Company Ltd", et la "Brophey Suspendier Company Ltd", de Toronto, Ont, ont ouvert une nouvelle fabrique au deuxième étage de l'édifice Wilder, 321 rue Bleury, à Montréal.

Grâce à cette nouvelle manufacture, ces maisons espèrent non seulement répondre aux demandes actuelles, mais aussi procurer un service unique de distribution aux marchands de la Province de Québec.

Ici, comme dans la manufacture principale de Toronto, une ligne complète de parapluies Brophey et de bretelles Brophey-Chister et Brophey Wear-Well sera fabriquée. En outre cet établissement offrira au commerce de la province de Québec sa ligne bien connue de cannes, de brassards et de ceintures.

La salle d'échantillons de Montréal est sous la direction de M. P.-C. Adair, gérant de ventes pour la province de Québec, avec M. J. A. Moisan comme assistant. Les deux manufactures sont sous la surveillance de M. R. E. Brophey qui en est le gérant.

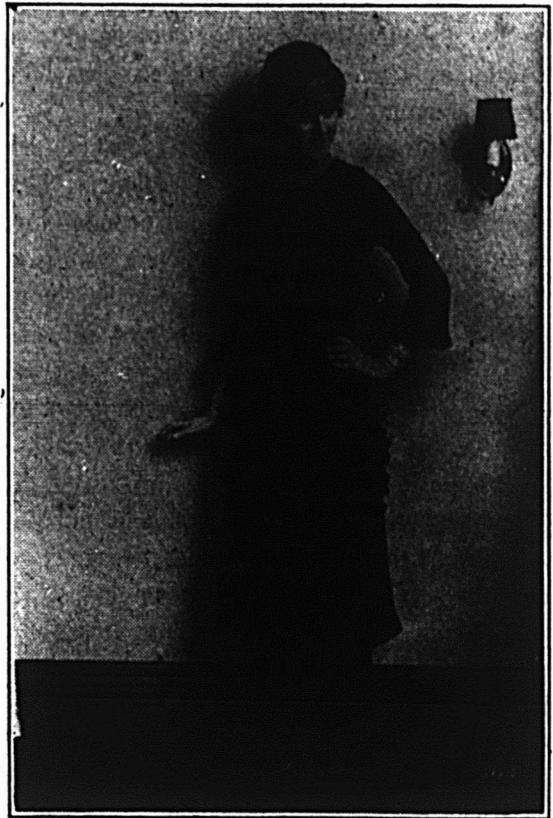
LES TISSUS

Les filatures de laine britanniques n'entrevoient aucun espoir de baisse, malgré les annulations. — Elles paient des salaires plus élevés aux ouvriers.—Les intérêts de la soierie sont lésés par la taxe de luxe canadienne.—Statistiques intéressantes de l'industrie textile au Canada.

Nous sommes arrivés à la période difficile de la reconstruction universelle, où l'acheteur et le vendeur n'ont plus le même point de vue. L'acheteur pense que le moment des bas prix est arrivé, et le fait sentir au vendeur en retardant ses commandes, et dans bien des cas affirme ses idées en annulant les ordres placés précédemment. Ceci s'applique particulièrement aux lainages, que l'acheteur s'attend à voir baisser tandis que le manufacturier reste impassible et dit que tant que l'ouvrier continuera à demander des salaires plus élevés, le coût de production devra augmenter, et les prix devront également monter au lieu de descendre. Et le fait est que dans les centres manufacturiers d'Angleterre, les demandes des ouvriers sont accordées. A ce sujet, le "Draper Record" écrit ce qui suit :

"Une certaine justification de la déclaration faite si fréquemment dans les rapports commerciaux locaux que le commerce conserve sa confiance en l'avenir, semble être donnée par l'offre qui vient d'être faite aux ouvriers concernant l'avenir des salaires. On peut admettre que cette offre a été faite sous l'empire d'une vigoureuse nécessité, parce que le contrat actuel de salaires se termine à la fin de ce mois, et si, à défaut d'entente sur les salaires, la production était alors arrêtée par une grève, la situation des producteurs, en vue des annulations qui les menacent, serait extrêmement délicate. Mais les chiffres du contrat qui ont été publiés officiellement de la part des patrons ont pour double but de montrer que le commerce va sans peur de l'avant et que, bien qu'elles doivent être vendues éventuellement au consommateur, les marchandises ne peuvent être établies à meilleur marché. L'offre des patrons est qu'un ouvrier qui gagnait avant la guerre 28s. 1d. et qui reçoit maintenant 73s. 8½d. devra avoir 81s. 5½d., tandis que l'ouvrière qui gagnait avant la guerre 17s. et qui a aujourd'hui 43s. 4d., devra recevoir à l'avenir 47c. 11d. Et la pente glissante suivant les mouvements des chiffres du coût de la vie va continuer à opérer sur le haut des prix cotés.

La pression de telles demandes ajoute encore de l'intérêt à une rumeur qui a circulé il y a quelques jours et qui est aujourd'hui grandement discutée sans qu'on puisse arriver à une conclusion très exacte et qui prétendait qu'un petit nombre de gros filateurs de laine s'étaient entendus avec le gouvernement pour l'achat d'environ £4,000,000 de laine à envoyer en Allemagne pour y être travaillée sur les machines allemandes. L'histoire est très vague et les experts la discutent avec toutes sortes de suppositions différentes sur la signification de la transaction; mais l'intérêt de l'affaire pour le distributeur réside dans le fait



Cette robe tailleur montre de façon concluante que les lignes élancées et une suggestion d'ampleur aux hanches peuvent se combiner gracieusement. Ce dernier effet est produit par les fronces de même tissu ce qui est une méthode de garniture très en faveur pour les modèles d'automne.

que si ces 100,000 balles de laine coloniale, en dehors du changement de mains pour la vente, doivent être mises en usage, comme on l'affirme, il est clair qu'il y aura quelque part une chiquenaude donnée à la productivité mondiale, que l'on peut s'attendre à avoir quelque effet sur l'augmentation de l'approvisionnement à un moment où la demande est impérieuse."

Les marchands de draps locaux disent que la méthode d'annulation est mauvaise pour le marchand, car il ne sera pas capable de commander à nouveau au même prix. Ils prétendent qu'actuellement encore, chaque fois qu'un ordre est annulé, les articles qui le composaient sont immédiatement livrés à quelqu'un d'autre qui attendait de la marchandise, et que pour toutes les marchandises dont ils renouvellent la commande au fabricant, on leur charge des prix plus élevés.

La taxe de luxe et les soieries

Les marchands de soieries en gros sont dans un fâcheux état d'esprit, et ce non sans raison. La taxe de luxe en est cause. Chaque verge de soie valant plus de \$2.00 que vend le détaillant (et il n'y a que les japonaises qui puissent se vendre au-dessous de ce prix) est frappé d'une taxe de 10%, ce qui, d'après eux leur cause un tort considérable. De plus, par suite de la suppression du tarif préférentiel en faveur de la France, ils sont maintenant obligés de payer un droit additionnel de 7½ pour cent, sans parler de l'obligation de payer les droits sur la valeur normale du franc, au lieu de les payer sur la valeur marchande actuelle.

Depuis le commencement de juin, ils ont reçu quantité d'annulations, et ils se sont vus forcés de faire rentrer leurs voyageurs. Les marchandises nouvelles arrivent et s'accumulent sur les rayons. Et au lieu de recevoir des cours plus bas, les marchandises leur coûtent plus cher en dépit du fait que la soie brute est meilleur marché qu'elle n'a été depuis nombre de mois.

Les marchés français et suisse sont toujours fermes et personne n'offre des marchandises à bas prix. Les marchands de gros disent que ceux qui ont ordonné des marchandises au début de la saison et qui ont ensuite annulé leurs ordres, ne peuvent s'attendre à pouvoir commander à nouveau aux mêmes prix; ils devront assurément payer plus cher. La situation est très difficile, et il est malheureux qu'on ne puisse rien faire pour l'améliorer, particulièrement en ce qui concerne la taxe de luxe.

Les effets métalliques vont être très en vogue pour les toilettes de soirée cette saison, non seulement dans les dentelles et les galons, mais aussi dans les tissus tels que le chiffon et le crêpe Georgette. Une maison montre un assortiment de quatre couleurs, jade, noir, rose et rouge victoire, avec un dessin de rose tissé en or et en argent, c'est-à-dire, en argent sur certaines couleurs et en or sur d'autres.

Les veloutines se sont très bien vendues pour l'hiver, en dépit des prix élevés, qui, semble-t-il, n'ont pas encore atteint leur maximum. Une maison de gros déclare que les veloutines qui se vendent cet automne à 95 cents en gros, sont cotées aujourd'hui par les filatures à \$1.10 pour livraison en décembre. Beaucoup de velours cordé et corduroy a été pris par le commerce pour l'automne à un prix d'environ un tiers plus élevé que le prix de l'automne dernier. Toutes les marchandises contenant du coton sont plus chères cet automne qu'elles ne l'étaient il y a un an. On neus a fait remarquer que, même si les soieries baissaient, les satins à doublures qui ont un envers coton, ne coûteraient pas moins cher, en raison simplement du coton qui entre dans leur fabrication.

Un rapport intéressant du gouvernement, compilé par MM. F. W. Field et L. B. Beale, Commissaires du Commerce de Sa Majesté à Toronto et Winnipeg, vient de paraître pour être distribué dans le Royaume-Uni. Entre autres choses, on y remarque un rapport sur l'industrie textile en Canada, qui peut être d'un grand intérêt pour tous les marchands canadiens, en montrant, comme il le fait, l'importance de l'extension de cette industrie. Voici ce que dit ce rapport:

"L'industrie du coton du Dominion continue à progresser. Une estimation récente indique qu'environ \$40,000,000 sont investis dans cette industrie qui procure de l'occupation à 20,000 personnes. La production annuelle est à peu près égale au capital mentionné, soit \$40,000,000. Il y a actuellement 62 filatures en opération, dont 35 dans l'Ontario, 20 dans la province de Québec, et les autres dans les Provinces Maritimes. Les exportations de tissus de coton sont passées d'environ 356,000 verges, évaluées à \$82,636 pendant l'année fiscale 1913-14 à 10,312,627 verges évaluées à \$2,859,241 en 1918-19.

"Autrefois l'Australie et Terre-Neuve étaient les meilleures clients du Canada pour cette branche de commerce; mais dans ces dernières années environ les neuf-dixièmes du total sont entrés aux Etats-Unis, mais il est à présumer que la plus grande partie de ces exportations étaient ré-expédiées des Etats-Unis vers d'autres contrées

"Parmi les articles produits par les filatures canadiennes il faut citer les cotons blancs et gris, shirtings, cotons à draps, imprimés, guingans, indiennes, cotons à auvents, coutils, cotons rayés, oxfords, couvertures de coton, flanellettes, etc.

"Les filatures canadiennes ont étendu leurs affaires dans les lignes les plus fines de tissus de coton, de soie et de laine. Les filatures de laines ont limité leur production spécialement aux lignes pour hommes, aux tweeds, etc., mais depuis la guerre il y a eu développement dans les tissus à manteaux pour dames.

"Bien que les filatures canadiennes ne semblent pas considérer leur trafic d'exportation comme un facteur permanent de leur commerce, elles estiment que leur emprise sur le trafic domestique s'est accrue. Une autorité locale résume la chose de cette façon: "Pour l'avenir, la concurrence active de la Grande-Bretagne sera grandement diminuée, comme conséquence en partie des fortes augmentations des salaires et aussi de l'élévation des taux de transport pour le coton brut, deux faits qui mettront le manufacturier canadien sur un meilleur pied qu'avant la guerre. Cette méthode de nivellement, due à une proportion d'augmentation des salaires plus grande en Angleterre qu'en Canada, sera une condition permanente favorable au développement des filatures canadiennes. Enfin, avec le développement de la population en ce pays, les filatures trouveront d'année en année sur le marché domestique un plus grand débouché pour leurs produits."

Les importations de coton brut pour l'année fiscale finissant au mars 1919, ont été de 113,723,000 livres, contre 88,037,000 et 87,763,000 dans les deux années précédentes.

"Les chiffres suivants indiquent l'augmentation considérable qui a eu lieu dans l'importation de la laine brute, depuis la période d'avant-guerre:

"Laine lavée 1913-14, 7,252,119 livres, \$1,872,089 — 1918-19, 15,876,738 livres, \$9,226,408.

"Laine filée, 1913-15, \$1,072,066; 1917-19, \$5,314,793.

"Les importations de laine brute et de laine filée de toutes sortes ont diminué d'un peu plus de 4 millions et demi de livres en 1913-14 à environ 2,343,000 en 1918-19.

Voiles brodés pour le printemps prochain.

Nous avons déjà vu des échantillons pour le printemps et l'été prochains. Ce sont à coup sûr des nouveautés, mais ce sont toutes des marchandises de l'année prochaine. Nous avons vu une ligne d'échantillons de voiles plissés et brodés pour livraison au printemps prochain. A part le noir et le marine, il y a de délicates couleurs pastel, tout aussi joliment brodées; les dessins carrés et circulaires étant les plus fréquents.

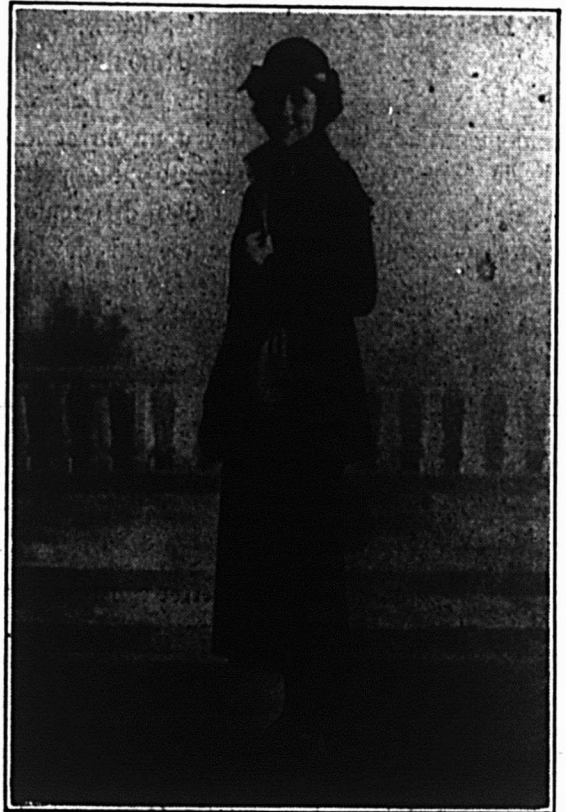
LES COSTUMES

Garnitures de fourrures et de broderie.—Les modèles de forme droite se vendent mieux.—Le choix se porte sur les teintes brunes en tissus souples.—Le placement des ordres d'automne est plus faible qu'à l'ordinaire.—Beaucoup d'acheteurs viennent sur le marché en août.

La vente des costumes d'automne commence très tôt cette année. Il y a déjà près de deux mois, qu'un grand magasin à rayons nous a montré dans sa réserve les nouveaux costumes d'automne garnis de fourrure, qui étaient en stock depuis une semaine ou deux. A peu près à la même époque un autre grand magasin nous disait qu'il montrait des costumes d'automne en serge et en tricotine qui étaient exposés avec les articles de printemps, remplaçant les tailles et les styles épuisés du printemps par ceux de l'automne, et il y a moins d'un mois, un magasin de spécialités pour dames de Toronto annonçait les costumes d'automne en donnant un court résumé des styles d'automne dans son annonce. Le costume d'automne a donc fait son apparition cette année pendant les mois de juin et juillet.

Achats hâtifs de valeur exceptionnelle

Dans le cas des articles garnis de fourrure, on nous informe qu'ils ont été sortis de bonne heure en raison du prix exceptionnel qui n'aurait pu être obtenu plus tard. On remarque que dans les endroits où ces valeurs exceptionnelles ont été offertes, les acheteurs en ont profité, bien qu'autrement ils ne fussent pas disposés à se mettre trop tôt sur le marché. En fait, c'est là un des désagréments que le manufacturier a à supporter cette saison. Le placement des ordres n'a pas été important et les acheteurs ne sont guère anxieux de placer leurs ordres de bonne heure. Partout où nous nous sommes renseignés, l'acheteur nous répond qu'il n'achète pas beaucoup, et qu'il ne tient guère à acheter d'avance plus qu'il ne faut. Au point de vue de l'acheteur cela peut être une bonne méthode; mais cela ne l'est pas au point de vue du fabricant, mais ils pourront peut-être s'entendre lorsque les acheteurs arriveront fin août. S'ils donnent alors des ordres à peu près équivalents à ceux des autres saisons, les manufacturiers en auront autant qu'ils peuvent en faire pour être à temps, car le commerce des costumes cet automne va, selon toutes prévisions, commencer de bonne heure pour ne pas durer longtemps à moins que, comme on le prédit, nous n'ayons un automne exceptionnellement chaud. Mais s'il en est ainsi, les fabricants de costumes s'attendent à avoir une forte concurrence avec les robes tailleur en serge et en tricotine et les tours de cou de fourrure. On espère qu'un nombre d'acheteurs plus grand que d'habitude viendra sur le marché cet automne de l'Est et de l'Ouest et quelques-uns des plus importants pourront faire plus que le nombre ordinaire de voyages.



Élégant costume de printemps en gabardine bleu marine avec le gilet de fantaisie tellement en faveur pour les nouveaux modèles de printemps. Le gilet est en crêpe de nouveauté tan avec garniture de piqûres à la machine. Des boutons de même tissu ornent le col.

Les Modèles en retard

Bien que les magasins aient montré leurs costumes plus tôt qu'à l'ordinaire cette année, tous les fabricants n'ont pas sorti leurs échantillons de bonne heure. En fait, beaucoup d'entre eux sortent plus tard que d'ordinaire et quelques-uns ne font pas autant d'échantillons que d'habitude. Le style semble être cette année d'une importance presque secondaire. Ni le fabricant ni l'acheteur ne sont très regardants au sujet des indications du style cette année. Par exemple, bien que depuis quelques semaines les fabricants de New-York aient montré des jaquettes avec peplums plissés et qu'ils aient poussé ce genre, quelques-unes des maisons canadiennes les plus en vogue qui à d'autres saisons auraient voulu avoir ces marchandises presque aussitôt que les maisons américaines, sont absolument indifférentes aux dernières offres. Peut-être peuvent-elles se le permettre. Les peplums plissés ne se vendent jamais ici en grand nombre et chacun semble vouloir laisser la vente à son voisin s'il le désire. Il n'y a pas la même anxiété que l'on trouve ordinairement pour les styles parmi les acheteurs. La question du moment semble être: "Les gens paieront-ils le prix et serons-nous capables d'écouler tout ce que nous achetons."

Bien que les prix soient élevés, dans bien des cas, nous trouvons qu'il n'y a pas l'augmentation qui avait été prédite confidentiellement il y a six mois. Il est vrai que les matières premières coûtent davantage; la main d'oeuvre coûte également plus cher et il n'y a pas de diminution dans les grais généraux, mais les fabricants recherchent les affaires et ils montrent une inclination à rencontrer l'a-

cheteur à mi-chemin, en diminuant leur marge de bénéfice jusqu'à un certain point. Quelques acheteurs nous disent qu'ils achètent des marchandises avec très peu d'augmentation sur les prix de l'automne dernier, mais les garnitures sont si élaborées que le prix de revient monte très haut en dépit des efforts pour le maintenir bas. Les fourrures sont décidément plus chères qu'il y a un an et le col de fourrure de cette saison est beaucoup plus prétentieux que celui de l'année dernière. Il y a aussi différentes sortes de broderie et comme le costume élégant de la saison est finement brodé, le prix de cette façon est un facteur important dans l'estimation du prix du vêtement. Les doublures également sont très belles dans les modèles chers et l'acheteur n'est pas moins difficile que l'année dernière sous le rapport du fini et de l'exécution. Les jaquettes de costumes sont un peu plus longues cette année, ce qui augmente encore le prix de revient.

Les styles courants en demande

Les jaquettes qui ont un petit effet ajusté et celles de forme droite sont les styles en faveur sur le marché canadien. Les jaquettes à pleine jupe n'ont jamais bien pris ici excepté dans les articles pour jeunes filles, et même cette clientèle prend une plus grande proportion de modèles de forme droite.

Les costumes de sport sont très attrayants cette saison. Ils se composent de jupes à damier et de jaquettes unies. Comme exemple nous citerons un costume en drap Canuck uni et à damier, avec tan et bleu comme combinaisons pour les garnitures de la jupe et de la jaquette. En examinant ce modèle les acheteurs remarqueront l'importance du col ajusté autour du cou qui est montré, cette année non seulement sur les costumes tailleur, mais aussi sur les vêtements de sport.

Les fabricants de New-York lancent quelques styles plutôt excentriques sous forme d'une jaquette à devant ouvert avec longues pointes et un peplum circulaire dans le dos. Sur le marché canadien un style semblable pourrait avoir quelque chance au printemps, mais il est trop excentrique pour la vente d'automne sous ce climat. La jupe est courte et étroite.

Les bruns sont les nuances en vogue dans les matériaux souples, avec le marine et le noir dans les tissus croisés. On remarque que ces derniers sont moins fréquemment garnis de fourrures que le velours, la duvetine, etc.

M. CHESTER F. CRAIGIE, DE AMES-HOLDEN-McCREADY, DE RETOUR D'UN VOYAGE VOYAGE DANS L'OUEST

M. Chester F. Craigie, gérant général des ventes de Ames-Holden McCreedy, Limited, est de retour à Montréal après avoir été jusqu'à Winnipeg, visitant tous les points intermédiaires sur la route. M. Craigie se montre enchanté de l'accueil chaleureux qui a été fait aux pneumatiques Ames Holden dans tout le Canada et déclare que le volume des ventes enregistré jusqu'à présent indique un succès complet. M. Craigie prophétise de très rapides progrès dans un avenir prochain.

LES ROBES

Que la demande pour les robes soit phénoménale ou non cette saison, toutes les autorités sont d'accord sur le fait que le rayon des robes va faire sa part d'affaires et on prétend en général que ce sera la part du lion. La popularité des robes s'est accrue de saison en saison depuis une couple d'années et on croit qu'elles seront tout aussi populaires, sinon plus, qu'elles l'ont été à l'automne et au printemps dernier. Les fabricants des États-Unis se préparent en conséquence et bien que les manufacturiers canadiens aient fait leur plan d'une manière plus conservatrice, ils sont de la même opinion. Il semble que cette saison va être une de celles où les robes vont tenir le premier rang.

Mais, malgré cette prévision, le commerce de gros, en général, ouvre cette saison plus tard que d'habitude. La méthode d'attente des acheteurs à l'égard d'autres lignes qui se trouvent de bonne heure sur la route, a engagé le manufacturier à retarder la sortie de ses échantillons aussi longtemps que possible. Cependant aujourd'hui la plupart des fabricants doivent avoir leur collection d'automne sur la route et quelques-uns ont déjà pris de bonnes commandes.

Les achats tardifs semblent causer une congestion.

En présence de la hausse du marché, depuis deux ou trois ans, les acheteurs ont trouvé bon de donner leurs ordres de bonne heure et par suite le placement des commandes a été important. La même méthode a été suivie par beaucoup au printemps dernier, et par suite de quelques retranchements dans les achats et du printemps tardif, les stocks se sont accumulés et dans de trop nombreux cas ils étaient importants lorsqu'ils auraient dû être bas. Depuis deux mois, la méthode inverse a été mise en pratique et bien que la prudence soit une bonne chose, un trop long délai dans les achats peut mettre l'acheteur aux prises avec d'autres difficultés nullement plus faciles à surmonter. Les acheteurs devraient s'efforcer d'éviter les extrêmes et de placer leurs ordres aussi tôt qu'ils le peuvent, pour les marchandises qu'ils se savent obligés d'avoir. Autrement, le fabricant va être embarrassé avec des ordres qu'il ne pourra pas remplir lorsqu'arrivera l'époque des réassortiments, et l'acheteur va être désappointé. Les fabricants, à très peu d'exceptions près, refusent de suivre la méthode qu'ils ont adoptée au printemps de fabriquer du stock pour l'avoir en mains lorsqu'il en sera besoin. Ils ne fabriquent que suivant les commandes. Les manufacturiers américains qui ont coupé et fabriqué du stock à l'avance, ont trouvé dit-on, que cette méthode était pure folie et ne manufactureront que sur commande.

Il est encore trop tôt pour dire comment vont prendre les lignes d'automne. Mais il n'y a pas de raison apparente pour que la taille plus ajustée ne rencontre pas l'approbation. Elle n'est pas réellement ajustée, excepté dans quelques modèles extrêmes, et le fait que la blouse

rante n'est pas si petite et qu'il y a seulement un soup-
de courbe à la taille, la rend encore plus faisable pour
confection. Le style moderne des corsets laisse le corps
aque droit et le buste comparativement grand, de sorte
l'ajustage plus serré a une très bonne chance d'aller
presque tout corps normal.

Robes redingote et chemise.

Le genre redingote fait son chemin. Les fabricants
ont grande confiance et le montre sous diverses inter-
stations spécialement, principalement en drap, c'est-à-
e en lainage. La robe manteau et le style chemise sont
ore montrés. Au sujet du dernier il y a de nombreux
ports contradictoires. Les uns prétendent qu'il est à
déclin, tandis que d'autres disent que New-York con-
ue à le montrer et beaucoup de fabricants canadiens
priment implicitement leur confiance en ce style pour
automne, principalement pour les demoiselles. Quel-
es-uns des modèles qu'ils montrent sont du genre le
us simple de robes chemises, pendant droit avec une
roite cordelière. Ils disent que la clientèle recherchera
automne une ligne bon marché et que la robe chemise
ut être établie à meilleur compte que tout autre style.
point de vue du prix cela est certainement vrai, mais
us sommes convaincus que le chic va jouer cet automne
rôle tout aussi important que depuis quatre ou cinq
s.

o

LES MANTEAUX

La couleur rouille est en vogue, mais les bruns sont plus populaires. — Cols en fourrure ou en drap, grands tous deux. — La situation exige un achat prudent.

Le brun, dans ses différentes teintes, et le taupe sont
s couleurs que Dame Mode s'est plu à adopter pour
s manteaux cette saison et ce sont aussi les nuances que
s acheteurs ont choisies pour la vente courante.

La teinte Rouille est considérée comme ultra-élégan-
mais non pas exactement comme une teinte qui aura
pprobation de l'acheteur ordinaire.

Le bleu et le vert Chinois se trouvent parmi les
chantillons, mais les manufacturiers disent que jusqu'à
ésent ils se vendent peu. Le bleu et le vert foncés sont
us prometteurs bien qu'il n'y ai pas eu non plus une
mande remarquable pour ces deux nuances jusqu'à au-
urd'hui.

Pour les mantes de soirées, des couleurs tendres sont
ontrées telles que bouton de rose, cerise, flamingo,
driatique et Nil.

On commande les manteaux sans la garniture de fourrure.

Bien qu'on ait fait une grande quantité de mantes,
est dit qu'elles ne se vendent pas aussi bien que les
anteaux droits. L'expérience de l'acheteur canadien avec
s mantes a eu pour effet de le rendre prudent dans ses
hats, quelle que puisse être la mode à New-York.

La majorité des modèles dans les collections d'ar-
bles riches, ont de grands cols de fourrure, mais comme



Élégant manteau de printemps en gabardine tan montrant
la manche avec effet de cape. Large col de soie brune
brodée. Boutons en os.

ils augmentent tellement le prix du vêtement, on nous
dit qu'un grand nombre de marchands les commandent
avec des cols de drap seulement. Les manufacturiers sont
disposés à coter les prix avec ou sans cols de fourrure, se-
lon que l'acheteur le désire.

La broderie, les piqûres et les plis cordés sont très
en faveur sur les tissus souples, qu'il y ait de la fourrure
ou non.

Quelques maisons montrent des manteaux droits
ayant un peu moins d'ampleur dans le bas, tandis que
d'autres s'en tiennent virtuellement aux mêmes modèles
que ceux de la saison dernière. Les poches ne sont pas en
évidence et les ceintures, lorsqu'elles sont employées, sont
très étroites. Sur un très grand nombre de modèles, il y a
une fente sur les côtés, au travers de laquelle la ceintu-
re disparaît d'un côté pour reparaître de l'autre, laissant
le dos flottant sans ceinture.

Mantes de soirée drapées

Les mantes de soirées ne sont jamais fabriquées en
grande quantité en Canada, mais constatant qu'on en a
vendu récemment un grand nombre, les fabricants font
quelques efforts dans ce sens. Une ligne que nous avons
vue était faite en superbe velours chiffon de couleurs vi-
ves, piqué de soie épaisse et joliment doublée de soie ou
de satin. Tous les modèles, moins un, avaient des cols de
fourrure: l'un d'eux avec un col en écureuil gris était
particulièrement attrayant. Elles se font très amples
avec manches dolman et semblent être étroites dans le
bas lorsqu'elles sont portées parce qu'elles sont ramassées
en plis gracieux autour du corps. Elles ont de très lar-
ges cols et l'une d'elles a la jupe réunie à un très large
empiècement à la façon du Moyen Age.

La situation

La situation actuelle est sans précédent dans l'histoire de l'industrie du manteau au Canada.

Les prix excessivement élevés semblent avoir amené une sorte de réaction dont personne ne peut être tenu responsable, mais qui est une phase de la reconstruction qui devait arriver tôt ou tard. Le commerce attend des développements avec plus d'intérêt qu'à l'ordinaire. Pour expliquer la situation, il faut retourner au moins un an en arrière, alors que les marchands achetaient pour l'automne dernier.

A cette époque, il n'y avait aucune indication réelle qu'il pourrait y avoir aucun changement dans la méthode incouciante d'achat de la cliente qui avait de l'argent à dépenser, et par suite les acheteurs accumulèrent des stocks assez importants de marchandises chères dont ils avaient eu la demande, aussi bien que d'articles de prix plus modérés. La saison débuta bien, on se rappelle que nous avons fait remarquer à cette époque le fait que les articles chers s'écoulaient les premiers, tandis que les articles de prix plus modiques, qui étaient considérés comme de très bonnes valeurs, restaient sur les crochets. Cela a duré quelques semaines, et alors dans l'intention de pousser la vente, les acheteurs ont jugé nécessaire d'annoncer des réductions, qui n'ont pas toujours amené les résultats désirés. Un grand nombre de marchands, pensant que les prix seraient encore plus élevés cet automne, ont emballé et mis en réserve des vêtements plutôt que de les sacrifier davantage. Ceci veut dire qu'ils commencent cette saison avec un approvisionnement datant de l'année dernière.

Les affaires n'ont pas atteint la moyenne au printemps dernier et le marchand s'est décidé à adopter une méthode très prudente. Il ne va pas acheter largement au commencement de la saison, qu'il lui reste du stock de l'an dernier ou non, mais il a placé ses ordres pour une quantité juste suffisante pour ouvrir la saison et il dit qu'il fera de nombreux achats à mesure de ses besoins. Il a entendu des rumeurs de réduction de prix et il se réserve en essayant de voir se confirmer ces rumeurs.

Le manufacturier dit que cela ne peut se faire. Il dit qu'il ne veut pas fabriquer du stock pour qu'il soit prêt lorsque le marchand voudra, s'il en a besoin, ou risquer une perte s'il n'en veut pas.

Le point de vue du consommateur

Il n'y a aucun doute que le consommateur, ou tout au moins la majorité des consommateurs, s'abstiendra autant qu'il lui sera possible plutôt que de payer les prix qui seront demandés au début de la saison. On a pu constater cet été l'attitude du consommateur à l'égard des prix élevés, et comme les prix ne seront pas plus bas, et que dans bien des cas ils seront plus élevés pour l'automne, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il change de manière de faire.

C'est une situation difficile pour tous les intéressés. Si l'acheteur vient sur le marché, ce qui ordinairement semble être une appropriation libérale, est absor-

bé par environ la moitié des vêtements qu'il a l'habitude d'acheter. S'ils ne se vendent pas avant de devoir être sacrifiés, c'est un bien piètre résultat à la fin de la saison. D'un autre côté le fabricant doit se procurer les matériaux au moins six mois à l'avance. Il n'a aucune chance de marchander dans les conditions actuelles du marché—ou plutôt dans les conditions où était le marché il y a six mois. Il n'avait qu'à prendre ce qu'il pouvait obtenir et payer le prix. Si maintenant le marchand ne voit pas la possibilité d'acheter ses marchandises et qu'à son tour le consommateur ne va pas les acheter, que va-t-il arriver?

Le moment est-il venu de sacrifier les profits?

Il semble que le moment est arrivé qu'avaient prédit le marchand et le fabricant il y a plusieurs années.

Lorsque les prix commencèrent à monter, le fabricant et le marchand commencèrent à parler de prendre leurs précautions pour le temps où ils auraient à vendre les marchandises qu'ils auraient achetées à la hausse, à moins qu'elles ne leur coûtaient. Les affaires ont été bonnes et les prix ont été élevés—depuis deux ou trois ans il était plutôt question de savoir comment obtenir la marchandise plutôt que de savoir comment la vendre. Et maintenant il semble que le temps est venu pour les deux parties de sacrifier une partie de leurs bénéfices dans un effort pour continuer à faire marcher leur commerce, car la maxime "Les affaires comme à l'ordinaire" n'est-elle pas aussi importante aujourd'hui qu'elle l'était en 1914?

Cet acheteur sera prêt

Un des plus anciens et des plus expérimentés acheteurs de vêtements du Canada nous disait dernièrement: "Nous allons faire des affaires cet hiver et je vais placer mon ordre de marchandises dès maintenant. Si nous attendons que nos clients viennent nous demander des marchandises, et que nous nous précipitions tous à la fois sur le marché, nous serons obligés d'attendre, nos clients iront ailleurs et nous perdrons la vente. Je ne m'attends pas à faire autant d'affaires que l'année dernière. A mesure que les prix montent, le nombre des ventes diminue, mais je vais employer le meilleur de mon jugement et être prêt lorsque les affaires viendront"

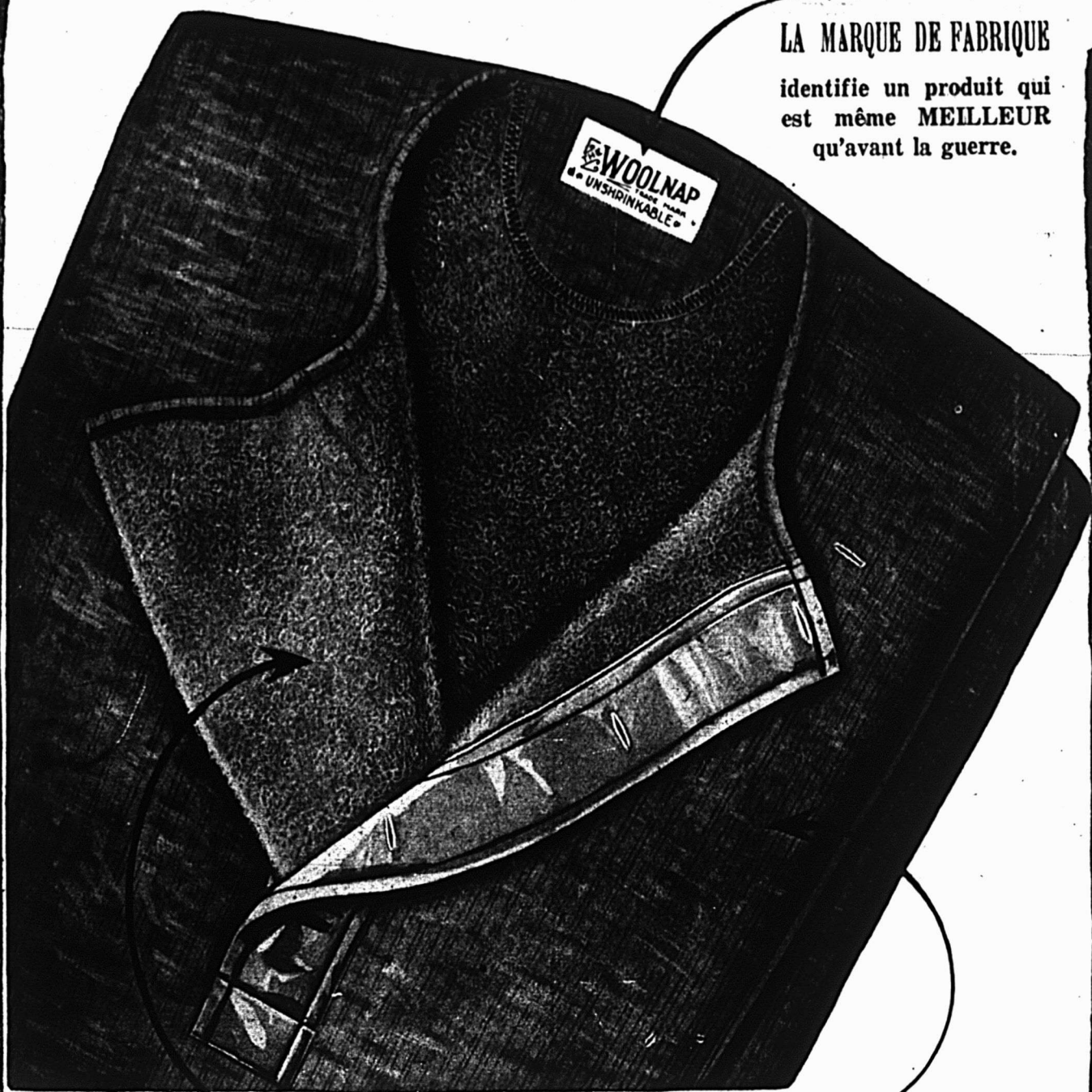
Il ajouta que s'il pouvait faire autant de ventes qu'il en avait l'habitude, ses affaires seraient triplées.

Naturellement on se rend compte qu'un des grands empêchements au placement des ordres pour l'automne est la rumeur persistante dans la presse et sur le marché que les prix vont baisser presque du jour au lendemain. On fait le tour et on entend à tort ou à raison qu'un tel diminue déjà les prix de gros. Ce quelqu'un peut être un fantôme, mais l'acheteur semble disposer à attendre que le fantôme vienne à lui ou jusqu'à ce qu'il puisse le rejoindre. Si l'acheteur pouvait seulement être assuré que les prix ne baisseront pas après qu'il aura acheté, peut-être se déciderait-il à placer ses ordres maintenant.

The Trade Mark

LA MARQUE DE FABRIQUE

identifie un produit qui est même **MIEUX** qu'avant la guerre.



The Inside

L'INTERIEUR

est en "Woolnap" duveteux qui a toujours été une caractéristique si populaire chez un grand nombre de vos clients.

The Outside

L'EXTERIEUR

fait voir le grand soin apporté à la fabrication et aux brins de haute qualité employés qui rendent chaque vêtement que nous fabriquons — sans égal au Canada.

LE WOOLNAP "St. George"

ajoutera à votre réputation comme juge de valeurs en fait de sous-vêtements. Prenez-le en stock, pour les clients qui tiennent à la durée et au confort. Jugez-le vous-même, et nous sommes certains que vous le trouverez digne de vos chaleureuses recommandations chez vos clients les plus difficiles.

AGENTS:

COYLE & RODGER, 230 rue McGill, Montréal; R. COPPING & Son, 31 Melinda St., Toronto;
A. R. McFARLANE, Vancouver.

THE SCHOFIELD WOOLLEN CO., LIMITED
OSHAWA, CANADA

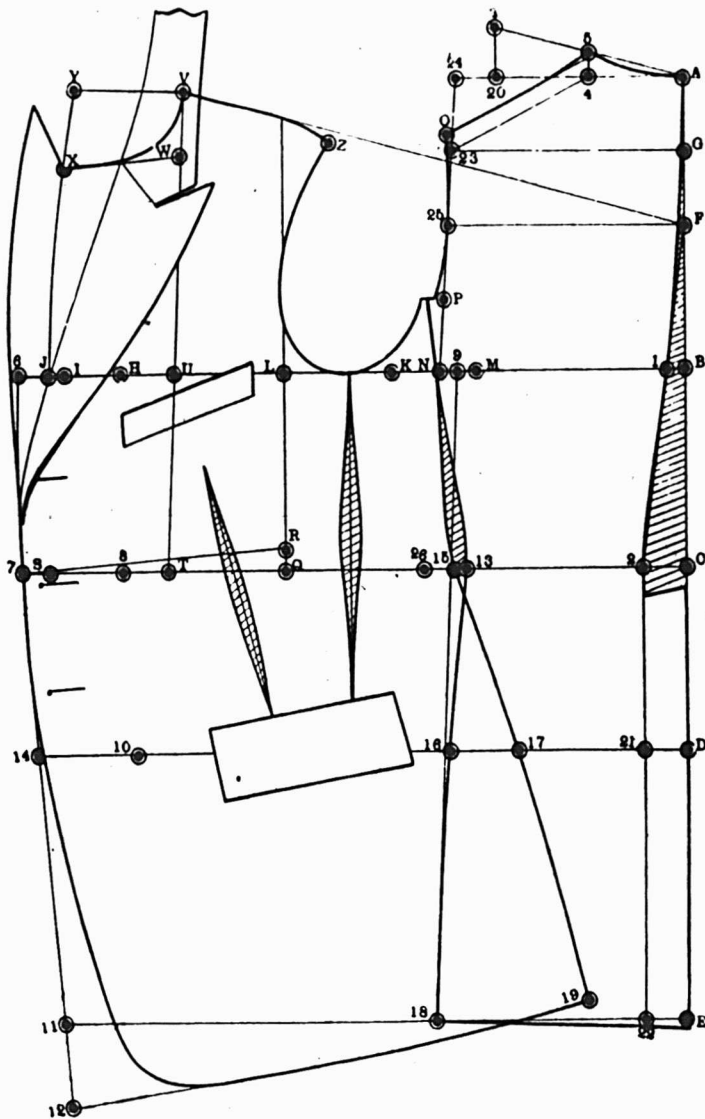
LE GUIDE DU TAILLEUR

Explication technique du diagramme

Veston sac à trois boutons

Les mesures sont comme suit :

Profondeur de l'emmanchure	9 pouces
Longueur de la taille	16 pouces
Pleine longueur	30½ pouces
Ceinture	12 pouces
Dessus d'épaule	17 pouces
Blade avec 1¼ pouce de plus pour la façon	12¾ pes.
Poitrine	36 pouces
Taille	32 pouces
Hanches	38 pouces



Abaissez une perpendiculaire de A.

De A à B, il y a la profondeur de l'emmanchure plus 1/8 pouce; C est la longueur de la taille; de C à D, il y a 6 pouces; E est la pleine longueur.

Le point F est le mi-chemin entre A et B; le point G est le mi-chemin entre A et F; tirez une perpendiculaire de G, F, B, C, D, et E.

De C à 2, il y a 1 1/2 pouce; tracez une ligne de F à 2 et abaissez une perpendiculaire. Formez le centre du dos.

De 1 à H il y a 1/2 poitrine; de H à I il y a 2 pouces de I à J, il y a 1/2 pouce.

Le point K est le mi-chemin entre H et 1; de K à 1 il y a 3 3/4 pouces; abaissez une perpendiculaire pour déterminer Q.

Appliquez la mesure plate de 1 à 4, dans ce cas 12 3/4 pouces et élevez une perpendiculaire.

Le point M est le mi-chemin entre L et 1; de M à N, il y a 1 1/4 pouces; de A à 24, il y a la même distance que de 1 à N.

Tracez une ligne de N à 24; de A à 20, il y a 6 1/4 pouces; de 20 à 3, il y a 1 5/8 pouce.

Tracez une ligne de A à 3; de A à 4, il y a 1/8 de poitrine plus 7/8 pouce; élevez une perpendiculaire de 4 pour définir 5.

Tracez une ligne de 4 à 23; descendez 1/8 de pouce au dessous de 5 et tirez une ligne à O en le faisant parallèle avec la ligne 23-4.

Le point P est le mi-chemin entre N et 25; le point Q est le mi-chemin entre N et M.

De 22 à 18, il y a la même distance que de 1 à 9; tracez une ligne de 9 à 18; le point 13 est le mi-chemin de l'intérieur de la ligne.

Formez le dos.

De Q à S, il y a 32 de taille moins 1/4 pouce; le point T est le mi-chemin entre S et Q.

Le point U est le mi-chemin entre I et 4; tracez une ligne de T par U en montant.

De 5 à A, et de 4 à V, il y a la mesure de la ceinture plus 3/4 pouce; tracez une ligne de V à F; de V à Z, il y a 3/8 pouce de moins que de O à 5.

Formez l'épaule et l'emmanchure.

Tracez une perpendiculaire de V par la ligne T.U; de V à Y, il y a 1/6 de poitrine plus 1/2 pouce; tracez une ligne courbe de Y à J.

De Y à X, il y a 1/6 de poitrine moins 1/2 pouce; de V à W, il y a 1/8 de poitrine moins 1/4 pouce; tracez une ligne de W à X et formez la gorge.

De J à 6, il y a 1 pouce; de S à 7, il y a la même chose; de Q à R, il y a 3/4 pouce.

Placez l'angle droit aux points R-7 et abaissez une perpendiculaire, ceci détermine le point 24-11.

De 11 à 12, il y a 1/8 de poitrine; de derrière 14 à 10 il y a 3 1/2 pouces; de derrière 7 à 8, il y a la même chose.

De 16 à 21 et de 10 à 17, il y a la mesure de la hanche. Formez le côté de devant avec le dos.

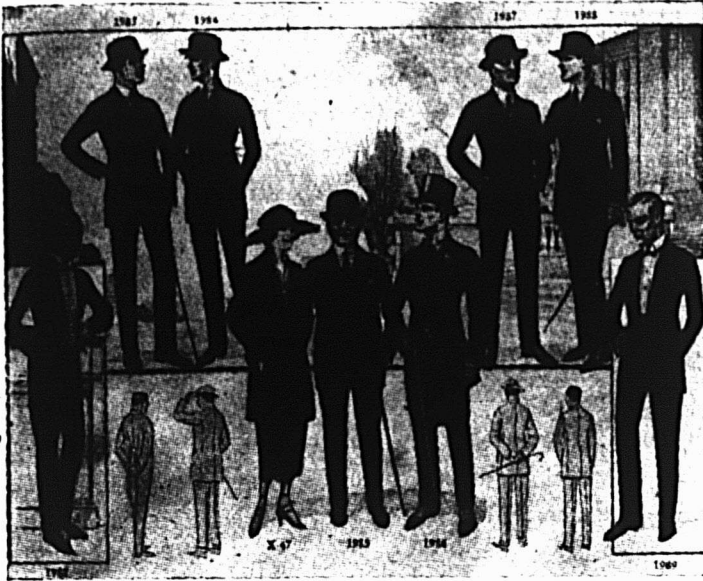
Appliquez la mesure de la taille de 13 à 2 et de 8 à 26 et ce qui reste entre 26 et 15 est à supprimer en prenant une pointe sous le bras, ainsi qu'une pointe devant si désiré.

De 15 à 19, il y a la même chose que de 13 à 18.

Formez le bord du devant, le bas du devant et finissez.

AUTOMNE-HIVER, 1920-1921.

DESCRIPTIONS DES MODES MASCULINES REPRODUITES ICI

**Habit de soirée.****Figure 1982.**

Etoffe: Worstéd de toilette noir.

Longueurs: Pour un homme de hauteur moyenne (5 pds 8 pouces) taille à la mode 17½ pouces; pleine longueur 38 1-2 pouces.

Epaules: Fini et largeur naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: Surface soie jusqu'au bord.

Col: Mesure 1½ pouce à l'échancrure et 1 3-4 pouce dans le dos.

Devants: Confection souple.

Dos: Modérément ajusté; mesure 2¼ pouces dans le dos.

Jupe: Légèrement à faux-plis.

Bords: Piqués invisibles, col avec soutache étroite.

Manches: Finies avec trois boutons.

Gilet: Revers simple; col châle.

Etoffe: Tissu blanc lavable ou soie blanche.

Longueur: 26½ pouces.

Devants: Fermés avec quatre boutons, très proches les uns des autres.

Pantalons: Ajustement naturel à la hanche et à la cuisse.

Mesures: Genoux 18½ pouces; bas 16 3-4 pouces.

Costume sac à un bouton.**Figure 1983.**

Veston: Sac à un bouton.

Etoffe: Tweed rayé.

Longueur: Pour grandeur moyenne (5 pieds, 8 pouces) 31 pouces.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: Mesure 1½ pouce à l'échancrure; longueur au bouton 11 1-2 pouces.

Col: Mesure 1 1-2 pouce à l'échancrure et 1 3-4 pouce au dos.

Devants: Confectionnés souples; fermés avec un bouton.

Dos: Bien formé; fente droite au centre.

Poches: Les poches du bas ou des pattes pour baisser dehors ou dedans; la poche de poitrine est faite avec bordure.

Bords: Étroits avec double piqure tout au bord.

Piqures: Unies.

Manches: Avec fente ouverte; fermées avec trois boutons.

Gilet: Revers simple, pas de col.

Pantalons: Ajustement naturel sur la hanche et la cuisse.

Mesures: Genoux 19; bas 16 3-4 pouces; fini avec rebord tournant.

Costume sac à deux boutons.**Figure 1984.**

Veston: Sac à 2 boutons.

Etoffe: Cheviot rayée.

Longueur: 31 pouces.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: Mesure 1½ pouce à l'échancrure; 10 1-2 pouces au premier bouton.

Col: Mesures 1 1-2 pouce à l'échancrure et 1 3-4 pouce dans le dos.

Devants: Fermés à deux boutons; souples.

Dos: Légèrement ajusté; fente au centre.

Poches: Recouvertes de pattes; poche de poitrine avec bordure.

Bords: Étroits à piqure simple.

Coutures: Unies.

Manches: Fente ouverte; fermées avec 2 boutons.

Gilet: Même que figure 1983.

Pantalons: Même que figure 1983.

Costume sac à trois boutons pour homme corpulent.**Figure 1985.**

Veston: Sac à revers simples, trois boutons.

Etoffe: Cheviot Herringbone.

Longueur: 30½ pouces.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: Mesure 1½ pouce à l'échancrure et 1 3-4 pouces dans le dos.

Devants: Souples; fermés à trois boutons.

Dos: Cintré; pas de fente au centre.

Bords: Piqure simple tout au bord.

Coutures: Unies.

Manches: Fente ouverte à 2 boutons.

Gilet: Revers simple; pas de col.

Longueurs: Ouverture 13½ pouces; pleine longueur 27 1-2 pouces.

Devants: Fermés à 5 boutons.

Pantalons: Ajustage naturel à la hanche et à la cuisse.

Mesures: Genoux 19 pouces; bas 16½ pouces.

Jaquette à un bouton.*Figure 1986.*

Etoffe: Pour la jaquette worsted noir non fini.

Longueurs: Pour un homme de taille moyenne (5 pieds, 8 pouces) taille à la mode, 17½ pouces; pleine longueur 38 pouces.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: En pointes; mesures 2¼ pouces à l'échancrure; 11½ pouces au premier bouton.

Col: Mesure 1½ pouce à l'échancrure et 1 3-4 pouce au dos.

Devants: Souples; fermés à un bouton.

Dos: Légèrement cintré; mesures 2¼ pouces à la couture.

Jupe: Bien évasée.

Bords: Piqure invisible.

Coutures: Unies.

Manches: Finies avec imitation de poignets.

Gilet: Revers simple; col échancré.

Etoffe: Lavable de fantaisie ou blanche.

Longueur: Ouverture 13½ pouces; pleine longueur 26 1-4 pouces; devants fermés à cinq boutons ou six.

Pantalons: Ajustement naturel aux hanches et aux cuisses.

Etoffe: Worsted rayé.

Mesures: Genoux 18½ pouces; bas 16 1-2 pouces.

Costume sac croisé à 3 boutons.*Figure 1987.*

Veston: Sac croisé à trois boutons.

Etoffe: Worsted non fini.

Longueur: Pour un homme de hauteur moyenne, 31 pcs.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: En pointes; mesure 2½ pouces à l'échancrure; 11 1-2 pouces au bouton du haut.

Col: Mesures 1½ pouce à l'échancrure et 1 3-4 pouce au dos.

Devants: Souples; fermés à trois boutons.

Dos: Longue fente au centre avec arrêt.

Poches: Les poches du bas finies avec pattes; pochette de poitrine finie avec bordure.

Bords: Double piqure tout au bord.

Coutures: Unies.

Manches: Finies avec fente ouverte; 2 boutons.

Gilet: Revers simple; pas de col.

Pantalons: Ajustement naturel aux hanches et aux cuisses.

Costume sac à trois boutons.*Figure 1988.*

Veston: Sac à trois boutons.

Etoffe: Worsted.

Longueur: 31 pouces.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: En pointes: mesures 2¼ pouces à l'échancrure et 9½ pouces au premier bouton.

Col: Mesures 1½ pouce à l'échancrure et 1¾ pouce au dos.

Devants: Souples, fermés à trois boutons; légèrement évasés.

Dos: Légèrement cintré, pas de fente au centre.

Poches: Couvertes avec pattes; poche de poitrine finie avec bordure.

Bords: Piqure simple tout au bord.

Piqures: Unies.

Manches: Fente ouverte; fermée à deux boutons.

Gilet: Même que figure 1983

Pantalons: Mêmes que figure 1983.

Tuxedo.*Figure 1989*

Veste: Tuxedo.

Etoffe: Worsted de toilette noir non fini.

Longueur: 31 pouces.

Epaules: Largeur et fini naturels.

Gorge: Profondeur naturelle.

Revers: Surface soie: mesure 1½ pouce à l'échancrure.

Col: Couvert de soie; mesures 1½ pouce à l'échancrure et 1¾ pouce au dos.

Devants: Fermés à un bouton.

Dos: Cintré; fente au centre.

Poches: Poche de poitrine finie avec bride; poches du bas finies avec pattes.

Bords: Piqures invisibles.

Coutures: Unies.

Manches: Finies avec fente ouverte et trois boutons

Gilet: En forme de V; col châle.

Devants: Fermés à 4 boutons les uns près des autres.

Longueur: 26½ pouces.

Pantalons: Ajustement naturel aux hanches et aux cuisses

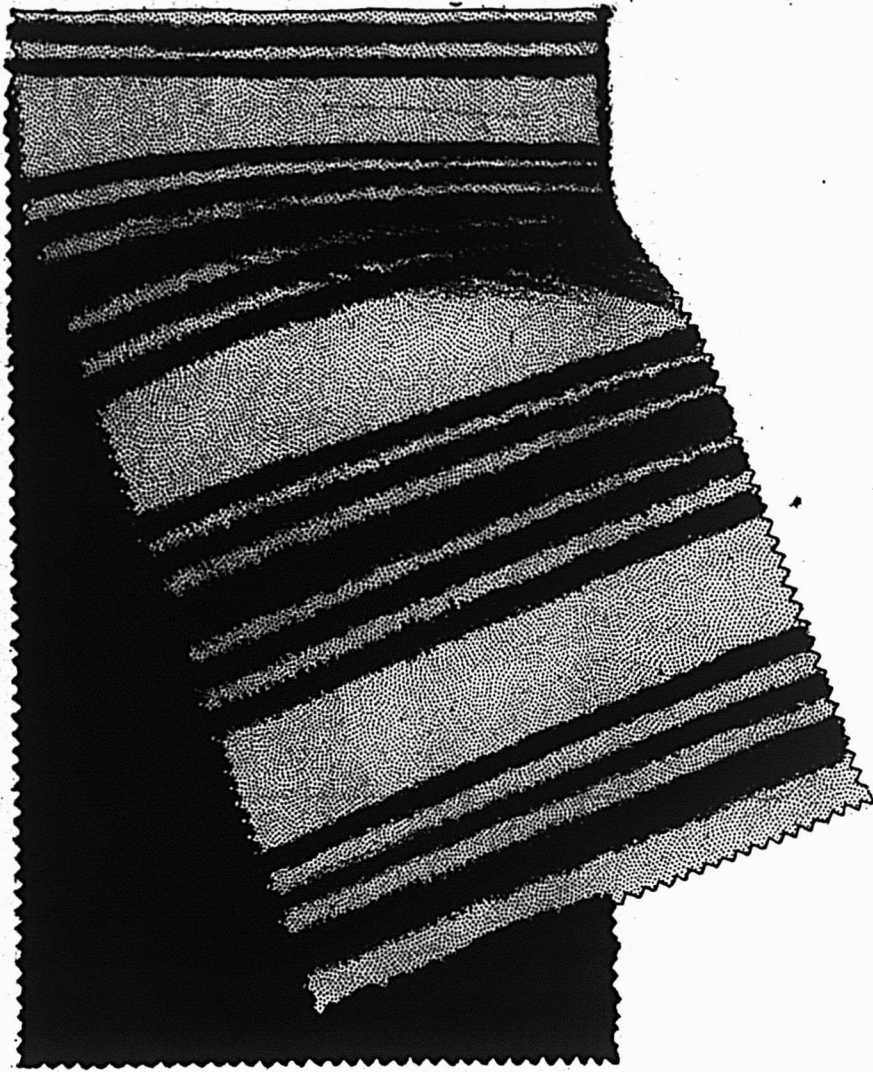
Mesure: Genoux 18½ pouces et 16½ pouces dans le bas.

BONNES PERSPECTIVES DANS LES LAINAGES

M. Frédérick H. Yapp, secrétaire de l'Association Canadienne des Fabricants de Lainages, qui vient d'arriver d'un voyage d'observation en Angleterre et en Belgique rapporte que dans les districts textiles d'Angleterre, les usines travaillent à 75 p.c. de leur capacité et que les prix du printemps sont légèrement plus élevés. Il ne considère que comme temporaire la baisse des matières premières. Lors de la dernière vente de laine à l'enchère, à Londres, un tiers a été retiré du marché, les producteurs ne voulant pas accepter les prix offerts. Il y a de la laine en quantité mais aucune baisse n'est probable sur les meilleures qualités.

"Les conditions du travail laissent à désirer, dit M. Yapp, mais les manufacturiers vont s'entendre avec les ouvriers. parce qu'ils ne peuvent suspendre leurs opérations. Les tisserands demandent une augmentation de 40 p.c. et les patrons offrent 26½ p.c. d'augmentation sur les salaires d'avant-guerre. Les moulins de l'Angleterre ont fait plus d'argent que les marchands de détail, ce qui est le contraire de ce qui s'est produit aux Etats-Unis. On ne craint pas la concurrence allemande pour au moins toute une génération.

Drap Falcon pour Manteaux de Patinage



Ce nouveau tissu est le plus nouveau pour manteaux de sport et MacKinaws de dames.

Le nouveau dessin à rayures croisées.

Le drap Falcon pour manteaux de patinage est un nouveau produit Priestley, (Green-shields Limited, agents exclusifs pour le Canada) et se fait en quatre combinaisons:

Fond bleu glacier avec rayure Anvers, fond strié avec rayure vert olympien, fond gris-loup avec rayure marron islandais et le populaire rouge canadien avec rayure noire.

DEPARTEMENT "B" LAINAGES

GREENSHIELDS
17 CARRÉ VICTORIA.

LIMITED
MONTREAL

Fourrures Marque "MOOSE HEAD"



La vignette ci-dessus montre cinq pages prises dans notre catalogue actuellement sous presse.

IL CONTIENT 33 PAGES COMME CELLES CI-DESSUS,
MONTRANT 125 STYLES ET DONNANT
PLUS DE 1000 COTATIONS DE PRIX.

CATALOGUE DES MODES

SAISON 1920.

Ce catalogue sera adressé à toute personne figurant sur notre liste postale. Donc, si vous avez reçu un de nos calendriers "Moose" 1919, votre exemplaire du catalogue vous parviendra également.

FONDEE EN 1852.

L. GNAEDINGER, SON & CO.,
94 Rue St-Pierre, MONTREAL.



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

DALE WAX FIGURE CO., LIMITED

Dale
pour accessoires
d'étalage
en
tout genre.



Dale
accessoires
d'étalage
pour
Cols en dentelle
Bas
Blouses
Robes, etc.



Dispositif dû à la courtoisie de Fairweathers Ltd.

Dale
pour
porte-manteaux
et
supports de
vêtements.



Dale
accessoires
artistiques
d'étalage
pour
Chapeaux
Chaussures
Gants
Cravates, etc.

DALE
WAX FIGURE CO.,
LIMITED

86 Rue York
Toronto



Têtes de Cire Dale
de haute qualité

Montréal:

P. R. Munro,
259 Rue Bleury.

Vancouver:

E. R. Bollart & Son,
501 Mercantile Bldg.

La plus importante maison du Canada pour les accessoires d'étalage.

Notre catalogue est actuellement sous presse. Envoyez-nous votre nom et nous vous en enverrons un exemplaire aussitôt paru.

Automne 1920 **SAISON des CHAPEAUX** Printemps 1921

Notre collection de "Chapeaux et Casquettes" est la plus complète qui puisse être montrée et comprend tout ce qu'il y a de plus nouveau comme style.

Nous sommes les agents exclusifs d'une importante "Maison Anglaise" fabriquant les plus nouvelles "Casquettes de Golf Anglaises" faites des tissus les plus fins dans des modèles d'un choix exceptionnel (une ligne entièrement nouvelle). Elles se vendront beaucoup pour livraison à l'automne et au printemps.

Nos voyageurs sont actuellement sur la route avec une collection complète d'échantillons de Chapeaux et Casquettes à vous soumettre. Nous espérons recevoir votre estimable commande.

JAMES CORISTINE & Co Limited

MONTREAL.

Elle sortira en Septembre

LA collection de printemps des articles en tricot Ballantyne pour 1921, sera soumise au commerce le mois prochain.

Comme d'habitude, les nouveaux vêtements Ballantyne vont établir un nouveau degré de haute qualité par leur attrait, leur style et leur valeur. Dans les vestes et pullovers légers en tricot, il n'y a pas seulement des variations des anciens modèles; la nouvelle collection comprend quelques tissus originaux qui aideront beaucoup à créer l'enthousiasme pour ces vêtements populaires. Nous nous attendons à une grande demande pour ces créations exclusives de Ballantyne et nous vous conseillons de vérifier votre stock dès maintenant afin de connaître quels seront vos besoins lorsque notre représentant vous rendra visite.

Vestes et pullovers en tricot
Jerseys de garçons, costumes de bain pour hommes, dames et enfants.

R. M. Ballantyne, Limited
Stratford, Canada.

Jarretelles qui Réponde

a toute demande, avec profit

Les jarretelles modèle CMC vous rapportent 40 pour cent de bénéfices en argent. Et elles vous rapportent largement la satisfaction de vos clients car depuis plus de 18 ans elles se sont conquises des amis et les ont conservés dans toute l'étendue du Canada.

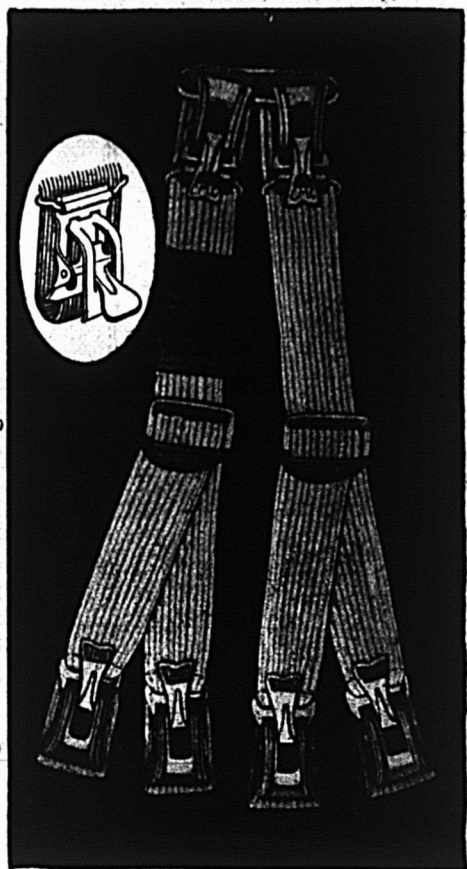
Les Jarretelles C. M. C.

n'ont pas de bouton qui fasse des trous ronds dans les bas, ni de boucle qui pince. Juste un fermoir uni, fortement plaqué, incapable de rouiller qui ne peut réellement ni déchirer, ni user, ni glisser.

Nous garantissons absolument les Jarretelles CMC — vous pouvez donner une garantie sans réserve à tous vos clients — dames, demoiselles ou enfants.

Les circonstances ne nous obligent plus à restreindre les ordres. Nous pouvons répondre à toutes les demandes. Nous pouvons fabriquer tout ce que vous pouvez vendre.

Examinez maintenant votre stock. Donnez-nous votre commande directement ou transmettez-la à votre fournisseur de gros.



VOICI une nouvelle jarretelle pour enfants, qui conquiert immédiatement l'approbation de toute mère de famille dès qu'elle la voit. Construite d'après une idée nouvelle.

C'est une jarretelle avec "corde et glissière" — elle laisse la liberté des mouvements — permet aux enfants de grandir droits — aucune contrainte forcée du corps.

Jarretelles pour Enfants

WILSON

Plus d'un million de mères de famille en ont déjà acheté aux Etats-Unis. C'est le succès le plus rapide que l'industrie ait connu depuis des années.

Nous fabriquons et distribuons maintenant cette ligne en Canada. Soyez le premier à montrer cette jarretelle moderne pour enfant. Commandez directement ou par l'intermédiaire de votre fournisseur de gros.



C. H. Westwood Mfg. Co., Limited, Toronto

EN VENTE DANS LES MAISONS DE GROS SUIVANTES:

MONTREAL: Greenshields Limited, Gault Bros. Co. Ltd., Hodgson, Sumner & Co. Ltd., P. P. Martin & Cie, Limitée.

Alphonse Racine Limitée, McIntyre, Son & Co. Ltd. QUEBEC: Garneau Limitée.

LE PRIX COURANT

Journal Hebdomadaire

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone: Main 3272

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 198 rue Notre-Dame Est.

ABONNEMENT { Canada \$3.00
Etats-Unis \$3.50
Union postale \$4.00 }

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of
Circulations".

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une
année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits paya-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme
suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

MONTREAL, vendredi 27 août 1920.

Vol. XXXIII—No 35

Les Touristes étrangers dans notre Province.

La province de Québec est submergée en ce moment par le flot des touristes, surtout américains, qui sillonnent joyeusement nos routes et remplissent nos hôtels, en dépensant largement pour leur propre plaisir et pour notre profit. Nous ne pouvons que nous montrer satisfaits de cette heureuse immigration passagère qui anime notre commerce et qui donne à nos villes et campagnes cet aspect cosmopolite qu'ont les pays bénis du ciel et qui sont l'attrait incessant de tous les étrangers.

L'industrie hôtelière n'est pas quantité négligeable dans une province aussi pittoresque que la nôtre et où la politique des bonnes routes a commencé à gratifier notre sol de voies magnifiques invitant à l'automobiliste. Jamais nous n'avons vu dans le Québec autant de véhicules américains et c'est là une manne bienfaisante qu'il nous faut savoir recueillir sans abus si nous voulons qu'elle continue à s'épandre sur nous. Vous savez tous que le touriste est le plus grand dépensier de la terre. Il part dans son automobile muni de quelques articles de toilette et de quelques objets de première nécessité dont l'insuffisance se fait sentir dès la vue du premier magasin qui semble bien garni. Bien entendu, on ne se charge pas de trop de choses à la fois, on n'achète que ce qu'il faut pour un ou deux jours, quitte à s'arrêter n'importe où, au hasard du chemin, pour faire de nouvelles emplettes. Et ainsi, c'est tout le monde qui profite de ces passages sympathiques où la bonne humeur va de pair avec le portefeuille ouvert; ce n'est pas seulement le grand centre qui en bénéficie, mais aussi bien la petite bourgade aux magasins modestes, ou l'humble village à l'auberge accueillante.

Nos commerçants sont donc appelés en ce moment à être en contact journalier avec ces bons sportsmen

d'Américains. Qu'ils les accueillent avec politesse et bonhomie; qu'ils se prêtent de bonne grâce à leurs questions et à leurs demandes de renseignements, qu'ils n'y regardent pas à perdre quelques instants à indiquer une direction ou à aider à la confection d'un itinéraire; qu'ils s'empressent à répondre à leurs besoins du mieux qu'ils peuvent; qu'ils soient complaisants, obligeants, affables. C'est de la gaieté qui passe par chez vous, ne l'attristez pas d'une mine bougonne, d'une réflexion malveillante ou d'un sourire moqueur.

Soyez l'étiquette de bienvenue de la province; montrez aux étrangers que vous avez les plus délicates qualités hospitalières qui font aimer un pays et rendent sa fréquentation agréable. Les Américains se souviendront de votre accueil, ils en parleront chez eux, ils en exagéreront même la cordialité dans leur exubérant récit de leur voyage parmi nous, et ce sera de la bonne réclame, de celle qui porte ses fruits et qui nous vaudra des visites de plus en plus nombreuses et dont le bénéfice nous viendra directement.

Ne nous faisons pas d'illusions. Sachons reconnaître les faits et ne nous dissimulons pas que si les Américains sont venus en nombre cette année vers l'oasis de notre province, c'est, en grande partie, pour fuir la prohibition odieuse qui pèse sur eux aux États-Unis. Mais qu'importe la cause si l'effet est salutaire. Si nos visiteurs ont une bonne impression à leur arrivée ici, si nous leur faisons leur séjour confortable et charmant par notre empressement à nous mettre à leur service chacun dans notre sphère, la route du Canada deviendra populaire, nos places de villégiature seront recherchées, notre fréquentation sera désirée, et nous verrons ainsi des centaines

La Meilleure
Cigarette
@ 15¢

"Le Succès du Jour"
CIGARETTES
MILLBANK

Elles
rapportent
de bons profits

de milliers de dollars venir chaque année grossir les bénéfices de nos détaillants et l'animation la plus fructueuse régner d'un bout à l'autre de notre province. On dit souvent que pour connaître un peuple il faut aller chez lui.

Ouvrons largement la porte aux touristes américains, ce sera pour eux une occasion de nous mieux connaître; au cours de leurs conversations ils ne mangeront pas de s'enquérir de notre commerce et de notre industrie, et chemin faisant, en prenant de la santé et du plaisir dans nos contrées, ils apprendront que le Canada suit, sans prétention ni faux orgueil son rapide développement national et petit à petit naîtra dans l'esprit des étrangers l'idée que notre jeune Canada n'est pas éloigné de prendre rang parmi les grandes nations.

L'AUGMENTATION DES TAUX DE TELEPHONE

La Bell Telephone Co. nous menace d'augmenter les taux de téléphone dans des proportions qui ne sont rien moins qu'arbitraires. Si le nouveau tarif proposé prend effet, les maisons de commerce devront payer \$60.00 par an, avec maximum d'appels mensuels de 100. Les appels supplémentaires seraient l'objet d'une charge très onéreuse qui rendrait l'usage du téléphone presque prohibitif.

Les hommes d'affaires, les municipalités, les industriels et commerçants ont vivement protesté contre cette prétention abusive et nous ne pouvons croire franchement que la Cie du Bell Téléphone puisse passer outre à ces protestations qui sont la manifestation évidente du malaise général que provoquerait semblable tarif parmi notre population.

Les compagnies d'utilité publique peuvent, évidemment, comme toute autre entreprise, être obligées dans certaines circonstances d'augmenter leurs tarifs, mais elles doivent le faire avec d'autant plus de justice et de modération, qu'elles sont redevables de privilèges accordés en échange d'un service public efficace à un prix modique. Nous ne pouvons laisser empiéter ainsi sur nos droits par les extravagantes prétentions de la Cie du Bell Téléphone et nous devons employer tous les moyens pour l'empêcher de commettre cet attentat sur notre caisse et la faire revenir à un peu plus de raison.

GROSSE BAISSÉ DU SUCRE AUX ETATS-UNIS. LE CANADA NE SUIVRA-T-IL PAS LE MOUVEMENT?

Il y a eu aux Etats-Unis une baisse subite et assez conséquente du sucre. La grande raffinerie Arbucke a commencé le mouvement en baissant ses prix de 26 à 17 cents. Plusieurs autres ont suivi le mouvement. La faiblesse du marché du sucre brut jointe à la pression exercée par les banqués, ainsi que les gros stocks emmagasinés semblent être les causes principales de cette dégringolade.

Cette baisse aura-t-elle sa répercussion au Canada? Pas dans les mêmes proportions à coup sûr, mais il est certain que cela aura une influence sur les prix d'ici à brève échéance. Déjà plusieurs marchands-détaillants vendent le sucre raffiné à 22½ et 23 cents tandis que le prix des raffineries est de 24 cents. Il est évident que ce n'est

là qu'un moyen de réclame destiné à attirer la clientèle au magasin, mais n'empêche qu'il crée un mouvement qui en entraînera d'autres et que cette réaction aura probablement pour effet d'amener les raffineries canadiennes à suivre l'exemple des raffineries américaines. Il y a assez longtemps d'ailleurs qu'on joue et qu'on spéculé sur le sucre; que certaines raffineries s'ingénient à faire passer dans les journaux de faux rapports sur la situation du marché du sucre brut dont l'abondance devrait depuis longtemps avoir ramené le prix du sucre à de plus justes proportions. Le sucre doit baisser, il y a plusieurs raisons pour cela, dont la première est la récolte surabondante des régions sucrières où s'approvisionne notre pays. Quand les prix du sucre brut montent on sait bien nous sortir cet argument pour excuser la hausse; pourquoi ne nous sert-on pas ce même raisonnement à l'inverse pour motiver une baisse que l'honnêteté industrielle exige et réclame pour sa réputation.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE ET SES QUESTIONNAIRES AUX MARCHANDS

Le tribunal du commerce continue à demander aux marchands l'état détaillé de leur stock, de leurs achats et de leurs ventes, et les choses normales tendant à reprendre leur cours, beaucoup de détaillants oublient de remplir cette formalité et s'exposent ainsi à la pénalité encourue par telle négligence et qui les rend passibles d'une amende n'excédant pas cinq mille dollars, ou d'un emprisonnement pour une durée ne dépassant pas deux ans ou des deux à la fois.

Nous ne saurions donc trop recommander aux commerçants de répondre sans se faire prier à ces questionnaires fastidieux qui demandent une véritable comptabilité spéciale mais qui sont exigibles aux termes mêmes de la loi.

Il est un fait bien certain: c'est que cette exigence de chiffres détaillés est une anomalie flagrante si l'on considère que ces enquêtes ont pour but de réduire le coût de la vie et qu'elles forcent le détaillant à plus de frais dans la tenue de ses livres. Le travail du marchand de campagne qui, pour cause d'économie, se prive le plus souvent d'un comptable et travaille le soir après la fermeture du magasin à l'établissement de ses comptes, est déjà assez ardu sans qu'on vienne le surcharger ou d'un labeur supplémentaire qu'il a peine à accomplir ou d'une dépense extra qu'il ne peut supporter. Le tribunal de commerce ne pourrait-il trouver un moyen plus simple de s'informer, ou du moins ne pourrait-il réduire à leur plus simple expression les questions qu'il pose aux marchands au lieu de les multiplier à plaisir au point même de les rendre souvent confuses et incompréhensibles?

Pour la première fois en trois ans, les revenus du gouvernement des Etats-Unis ont dépassé les dépenses. On estime le surplus à \$291,227,547 pour l'année fiscale terminée au 30 juin 1920. Les chiffres du Canada sont loin d'être aussi favorables.

UNE OPINION TENDANT A DEMONTRER QUE LES TRUSTS, LOIN DE FAIRE MONTER LES PRIX, LES STABILISENT ET LES FONT BAISSER.

L'idée que les grands mergers industriels quand ils sont conduits suivant une bonne politique sont dans l'intérêt public en réduisant le coût de production et le prix des commodités et des marchandises au public consommateur semble être l'impression qui reste d'un article de M. Paul Clay dans le *Forbes' Magazine* et qui prétend que les conséquences de la dissolution des trusts aux Etats-Unis ont invariablement été d'augmenter les prix plutôt que de les réduire. Il donne comme exemple la tendance des marchés du charbon et du boeuf comme résultat des plus récentes dissolutions et appelle aussi l'attention sur les conséquences de l'action du Gouvernement relativement aux trusts de l'huile, du tabac et des chemins de fer, aussi bien que d'autres combinaisons de moindre importance. Le coût de la vie, et spécialement les prix des articles ôtés des mains des "trusts" ont monté de plus en plus et il en était déjà ainsi avant que la guerre commençât. M. Clay donne comme exemple quelques-uns des cas les plus importants:

Le trust du tabac

Le trust du tabac fut dissous le 29 mai 1911. Depuis cette date jusqu'au milieu de 1913, dix des principales sortes de tabac, comme cotées par le *Dun's Review*, s'élevèrent de 9.75 cents la livre à 10.95 cents, montant de 12.3 pour 100 en un an et demi environ. Le prix de ferme de 1913, c'est-à-dire le prix moyen reçu par les cultivateurs de tabac était de 12.8 cents, contre 9.4 cents en 1911; et le prix moyen en 1913, pour l'importation de la feuille de tabac appropriée à la cigarette était de \$1,288 la livre, contre 97.63 cents en 1910. Et tels furent les changements dans les qualités et les prix des produits du tabac fini que les compagnies de tabac après avoir payé ces prix élevés ajoutèrent considérablement à leurs propres profits. Bien entendu, c'est le public qui paye la note.

La faillite de la loi Sherman, prétend M. Clay est due au fait que la concurrence n'est pas rétablie de la manière que le public croit qu'elle fonctionne. Concurrence signifie des prix moins élevés quand les approvisionnements dépassent la demande. En matière de fait, il explique que les trusts américains après la guerre n'étaient pas des grossisseurs de prix, mais des régulateurs de prix; ils s'efforçaient d'empêcher les fluctuations. Quand les prix tombaient, ils réduisaient la production pour les raffermir, mais quand ils tendaient à monter, ils augmentaient la production et tiraient sur leurs stocks pour prévenir les augmentations. Cette politique n'avait rien de philanthropique, mais c'était une bonne pratique d'intérêt personnel empreinte de la plus grande sagesse.

La réponse est que la stabilité des prix augmente les profits. Illustrant comment les trusts peuvent réduire les prix, M. Clay ajoute:

En 1901, l'année où la Steel Corporation fut formée,

la cotation moyenne du marché pour huit qualités principales d'acier était de \$35. la tonne. Dans le grand "boom" de 1906-7, elle monta à \$38.60 et ensuite baissa graduellement sous l'influence de production par quantités à \$28.50, ce qui fut la moyenne pour l'année 1914.

La Standard Oil fut formée en 1870, année dans laquelle le prix du pétrole était d'environ 47 cents. De cette date, le prix tomba rapidement à une moyenne de 14 cents en 1879 et était à 7¼ cents quand le trust fut dissous.

La United States Steel Corporation a pu conserver ses prix bas depuis la fin de la guerre parce que cette organisation est une productrice efficace. Sa dissolution aurait signifié la désapprobation d'une telle politique et l'augmentation des prix.

NOUVELLES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU CANADA

La mise en conserve du saumon cette année

Il y aura cette année, un record d'établi dans la mise en boîtes du saumon sockey de la Colombie Anglaise, à en juger par les rapports actuels.

Des pleins chargements de ce poisson en boîtes sont reçus à Vancouver des canneries de la Colombie Anglaise à chaque voyage des bateaux côtiers et dans beaucoup de cas, des steamers spéciaux sont envoyés au nord afin d'apporter le poisson aussi tôt que possible.

Sur la rivière Fraser un total d'environ 10,000 caisses ont été mises en conserves et vers la fin du passage du sockey les canneries payaient jusqu'à 95 cents le poisson, ce qui porte le coût d'une caisse de poisson pour le saumon seul à environ \$14.00. A ceci, il convient d'ajouter la mise en conserve, l'ammagasinage et la mise sur le marché. Un estimé rapide des conserves des canneries du nord a été fait récemment comme suit:

Sur la rivière Inlet, où il ne passe que des sockeyes, on estime qu'environ 100,000 caisses ont été mises en conserves; la rivière Skeena n'a pas produit normalement et a donné moins que l'an dernier, accusant environ 60,000 caisses, mais les pinks sont de passage et les canneries sont en train de mettre en conserves un certain nombre de ces poissons moins chers; la conserve de la Smith's Inlet est estimée à 15,000 caisses et celle de la Naas River à 6,000 caisses.

Toutes les canneries s'efforcent de placer leurs conserves sur le marché aussi tôt que possible, car la demande est forte et chaque opérateur s'attend à recevoir un prix élevé pour son sockeye et spéculer sur les qualités inférieures de poisson. On estime que la conserve cette année aura coûté à chaque fabricant de conserves 30 pour 100 de plus que pour les opérations de l'an dernier, et dans la majorité des cas, les packers ne s'attendent pas à ce que les qualités inférieures puissent compenser les dépenses additionnelles. Environ 150,000 caisses de chums de l'an dernier sont encore sur le marché et avec les bas prix cotés sur le marché des Etats-Unis pour les grandes boîtes

tes de pink et de chum, environ \$2.00 et \$1.50 la caisse, respectivement, la perspective pour la conserve de cette année dans ces sortes est bien piteuse. Il n'y a que l'avantage que c'est du poisson fraîchement mis en conserves en 1920.

Par l'annonce des canneries qu'elles ne mettraient en conserve qu'un certain nombre limité de pinks, une nouvelle industrie s'est développée. C'est le salage de ce poisson pour le marché oriental. L'an dernier, quelques petits envois de pinks et de chums salés étaient faits au Japon et furent absorbés vivement par ce marché. Cette année, plusieurs maisons japonaises ont pris toutes les qualités de poissons que les canneries ne mettent pas en conserve et les font saler.

Comme les harengs ce poisson tiendra un taux de \$14.00 au Japon cette année au lieu de \$20.00, le coût de l'an dernier et on s'attend à un bon développement d'affaires dans l'exportation du saumon aussi bien que du hareng salé.

Pulpe et Papier

Une importante transaction vient d'être conclue, les intérêts de la Northcliff de Londres, Angleterre, ayant acheté deux-tiers des intérêts de la Gulf Paper and Pulp Co., à Clarke City, au-dessous de Québec. Ceci est la compagnie propriété de la famille Clarke. A la suite de leur achat, les intérêts de la Northcliff ont formé l'Impérial Paper Mills, Ltd. Le tiers restant d'intérêts dans la compagnie est acheté par d'autres gens de Londres qui sont intéressés dans l'achat du papier. Le prix fut de \$3,000,000 en monnaie des Etats-Unis.

Aussitôt la transaction terminée, un nouveau bureau de direction fut élu, comprenant: M. Franke W. Clarke, de Québec; M. J. Alex Cameron, de Montréal; M. Kenneth K. MacKenzie, de New-York.

Un règlement, vendant l'usine de force motrice municipale aux intérêts Backus a été adopté par les contribuables de Kenora, Ont., presque unanimement. En outre de la vente de l'usine de force motrice, le règlement fixe la présente évaluation des intérêts Backus à \$300,000 pour 10 ans, et aussi leur accorde une exemption de toutes taxes sauf d'école, pour une même période sur toutes terres additionnelles jusqu'à 125 acres, qu'ils peuvent acquérir pour les fins de l'immense industrie de la pulpe et du papier qu'ils se proposent d'établir. La compagnie consent à vendre le pouvoir à la ville pour son service d'utilité à \$20.00 par cheval vapeur, par an, alors que la ville paye actuellement \$27.00. Le contrat approuvé par le règlement est conditionnel à ce que la compagnie s'assure les limites à pulpe de l'English River.

Une nouvelle compagnie sous le nom de The Standard Pulp and Paper Co., Ltd, a été incorporée dans la province de Québec, avec un capital-action de \$12,000,000 et siège social à Québec. Les directeurs sont: M. John Ball, de New-York; M. W.-S. Bullock, Roxton Pond, Qué.; M. W.-H. Bullock, Québec. La charte de la compagnie prévoit qu'elle peut se livrer aux affaires de manufacturiers, importateurs, exportateurs et marchands de sulphite, sulphate, pulpe et papier, et bois de construction et leurs composés et dérivatifs.

UN PIQUE-NIQUE DES EMPLOYÉS DE HUDON ET ORSALI, SAMEDI

Samedi dernier, le 21 août, le personnel de la maison Hudon et Orsali Ltée était invité à aller passer l'après-midi à la demeure de M. Hudon, président de la compagnie. On se rendit en auto.

Un goûter attendait les invités, qui étaient au nombre d'une centaine, après lequel M. J.-O. Levesque remercia M. et Mme Hudon de leur hospitalité et présenta à Mme Hudon un cadeau de la part des employés.

M. A. Orsali, vice-président et un des fondateurs de la maison Hudon et Orsali, avait tenu par sa présence à rehausser l'éclat de la fête. Etaient aussi présents, M. et Mme J. Huysman, M. J. Huysman, secrétaire-trésorier de la maison, récemment arrivé d'un voyage de 3 mois en Europe, raconta en partie son voyage.

Un programme de courses avait été préparé par les organisateurs dont voici le résultat: 1ère course, 50 verges, ouverte aux jeunes filles, 1er prix, Mlle T. Paulet; 2ème prix, Mlle B. Audet; 3ème prix, Mlle A. Archambault; 2ème course, 50 verges, ouverte aux employés âgés de 45 ans et plus, 1er prix, M. P. Dubuc; 2ème, M. J.-M.-C. Havard; 3ème, M. J.-O. Levesque; 3ème course, 100 verges, ouvertes aux voyageurs et vendeurs, 1er, M. R. Drapeau, 2e, M. O. Guyot, 3e, M. E. Arcand; 4ème course, 100 verges, ouverte aux employés du magasin, 1er, M. J. Sauvé; 2e, M. A. Paulet; 3e, M. H. Rochon; 5ème course, 100 verges, ouverte aux employés du bureau, 1er, M. A. Rabeau, 2e, M. M.-E. Bédard, 3e, M. G.-H. Brunette; 6ème course, 50 verges, juvénile, gagnée par R. Benoit; 7ème course, intermédiaire, 1er, M. Armand Martin, 2e, Jules Brunelle; 8ème course, 50 verges, aux oeufs, 1ère, Mlle J. Paulet, 2e, Mlle Baudet, 3e, Mlle Archambault; 9ème course, à 3 jambes, 1er, MM. Bermingham et Sauvé, 2e, Martin et Brunelle, 3e, Plante et Gosselin; 10ème course, 50 verges, en poche, 1er, M. Jules Brunelle, 2e, P.-E. Pilon, 3e, T. Bermingham; 11e, lancement du boulet, 16 lbs, 1er, O. Guyot, 2e, E. Arcand, 3e, H. Rochon; 12e, un saut, 1er, A. Rabeau, 2e, A. Paulet, 3e, J. Sauvé; 13e, souque à la corde gagnée par le département de la préparation.

En outre, une plate-forme dressée pour la danse et divers autres jeux obtinrent beaucoup de succès.

Le retour s'effectua vers les 6 heures après qu'on eut remercié de nouveau M. et Mme Hudon de leur hospitalité. Les invités ont remporté un bon souvenir de cette joyeuse fête de famille. De nombreux cadeaux furent distribués comme prix aux gagnants des différents concours.

o

L'hon. C.C. Ballantyne, ministre de la marine et des pêcheries dit que la marine marchande du Canada sera encore un placement profitable cette année et que 63 navires additionnels seront construits. La Grande Bretagne et les Etats-Unis d'autre part, réduisent grandement leur construction de navires car on s'attend, dans les milieux maritimes, à un trafic moindre, à des tarifs réduits et à des profits moins forts.

La science du service efficace

Le succès! Qu'est-ce?

Le succès! c'est peut-être le mot le plus employé et dont on a le plus abusé dans le vocabulaire moderne. Pour certaines gens, nul homme n'est un succès s'il n'a amassé des millions de dollars et s'il n'a un automobile pour chaque jour de la semaine. Pour d'autres le succès d'argent est considéré comme une sorte de matérialisme. Ils préfèrent être les auteurs de beaux livres, de jolis poèmes, ou décider des destinées politiques de la nation. Par conséquent avant d'établir la définition de ce qu'est réellement le succès, considérons un moment notre vie et son objet.

Nous avons vu que certaines personnes désirent de l'argent, que d'autres aspirent à faire une oeuvre. Il en est qui recherchent le pouvoir et si nous pouvions lire dans tous les coeurs humains nous verrions bien d'autres formes de désir.

Si nous les analysons toutes, cependant, nous trouvons qu'elles ont un certain élément de commun. L'un désire l'argent parce qu'il croit que cela lui apportera le bonheur. Un autre aspire au travail parce qu'il croit qu'il y trouvera le bonheur. Tel autre recherchera le pouvoir parce qu'il croit que ce pouvoir le rendra heureux. Ainsi donc, nous voyons que chaque coeur humain, quel que soit son désir immédiat, agit sur la pensée et l'action de son possesseur, pour, d'une manière ou d'une autre atteindre au bonheur.

Nous pouvons donc dire, dans un sens large, que la réalisation du bonheur est le premier objet de l'existence humaine. Par conséquent, dans son sens le plus profond, notre mot "succès" signifie la réalisation du bonheur.

Mais, comme nous l'avons vu, chaque être humain espère atteindre au bonheur par la réalisation plus ou moins parfaite de quelque chose qu'il croit devoir lui apporter ce bonheur. Nous pouvons donc appeler ce "quelque chose" son idéal.

Il y a beaucoup d'idéals. Quelques-uns sont légitimes, choisis avec sagesse, et leur réalisation apporte le bonheur; d'autres sont choisis dans l'ignorance et avec peu de jugement et n'apportent que du désappointement et de la peine. Certains idéals peuvent s'atteindre facilement, d'autres sont fuyants et insaisissables.

Pour qu'un idéal conduise au succès ou au bonheur, il faut qu'il soit d'abord légitime, c'est-à-dire, que ce soit un idéal en accord avec la loi naturelle et humaine. En outre, un idéal doit être accessible, c'est-à-dire qu'il soit dans la mesure de la réalisation, s'il doit apporter succès ou bonheur.

Il est clair aussi que, bien qu'un idéal puisse être légitime et accessible, sa réalisation n'apportera ni succès ni bonheur, si, après l'avoir atteint, on le perd. Nous pouvons donc définir le succès comme la réalisation et le maintien d'un idéal accessible et légitime.

Quelques éléments essentiels au succès.

Arrêtons-nous un moment à quelques idéals légitimes et accessibles qui sont nécessaires au succès—au succès de tout homme.

En premier lieu, il est évident qu'aucun homme ne peut atteindre à un succès complet, quand bien même il réaliserait largement la plupart de ses idéals, s'il est en mauvaise santé, ou s'il meurt avant d'avoir pu profiter complètement et d'une façon prolongée de ses réalisations. Par conséquent, le premier idéal à choisir pour le chercheur de succès est la santé continuelle jusqu'à un âge avancé.

Nul homme ne peut prétendre avoir atteint complètement au succès, quels que soient les idéals qu'il ait pu atteindre et aussi plein de santé qu'il ait été pour en jouir à moins d'avoir l'argent suffisant pour répondre aux premiers besoins de l'existence humaine—aliments, habillements et abri, ainsi que les accessoires de culture tels que livres, tableaux, musique, voyages, etc. Avoir suffisamment d'argent est donc un des idéals que vous devriez choisir.

Nul ne saurait se prévaloir d'un succès complet même s'il a atteint plusieurs de ses idéals, s'il s'est conservé en parfaite santé jusqu'à un âge avancé, s'il a accumulé une vaste fortune, à moins qu'il n'ait l'honneur, le respect et l'amour de ses concitoyens.

L'honneur est donc un autre point essentiel au succès et au bonheur.

Mais un homme peut atteindre certains idéals pratiques et légitimes; il peut avoir santé et longue vie, il peut avoir l'honneur, le respect et l'amour de ses compagnons et cependant manquer de succès et être malheureux, s'il est dans un entourage antipathique et désolant. Adaptabilité à l'entourage est donc encore un autre point essentiel au succès.

L'entourage.

Ce dernier point essentiel, l'adaptabilité à l'entourage, est de grande importance et mérite que nous nous y arrêtions. Il est absolument impossible à quiconque de choisir son entourage. Nous sommes nés dans ce monde, sans notre volonté. Nous ne choisissons pas nos parents, ni leur habitation, pas plus que nous ne pouvons choisir de façon absolue nos premiers associés. A mesure que nous avançons dans la vie, les nécessités de notre éducation et de notre emploi nous forcent à certaines amitiés qui ne sont pas tout à fait de notre propre choix.

Puisque nous ne pouvons pas choisir d'une façon absolue notre propre entourage, et puisque l'entourage exerce une influence si marquée sur notre caractère et notre bonheur, il ne nous reste, si nous voulons attein-

dre au succès et au bonheur qu'à nous adapter à notre entourage.

Ne nous trompons pas! Nous avons dit que nous ne pouvions choisir de façon absolue notre entourage; c'est vrai, mais nous pouvons, par l'action de nos volontés choisir des relations différentes et meilleures que celles qui peuvent mettre obstacle à notre progrès.

En premier lieu, il est vrai que l'influence de tout entourage sur l'individu dépend non pas autant de l'entourage même que de l'attitude mentale de l'individu à l'égard de cet entourage.

Vous avez probablement connu deux garçons nés dans la même famille et élevés exactement dans le même entourage.—L'un laisse son entourage en devenir maître, se plaint de ses mésaventures et de sa malchance et voit son caractère et ses facultés s'amoinrir. L'autre, surmontant son entourage se joue des difficultés et voit son caractère se développer et s'affermir. En d'autres termes, il prend avantage de toutes les choses qui ont semblé désavantageuses à son frère et il les met en oeuvre, pour la poursuite d'un idéal accessible et légitime et s'attire, par conséquent, le succès.

Un changement dans l'entourage est inutile à celui qui ne change pas son attitude mentale.

Maintenant, revenons-en aux quatre idéals essentiels énumérés dans notre définition du succès et voyons comment on peut les atteindre.

Le premier est la santé permanente jusqu'à un âge avancé.—Ceci peut s'atteindre par l'harmonie mentale et physique avec les lois de la nature.

Le second point essentiel au succès est la suffisance d'argent. On y atteint en faisant des profits, et les profits, selon la philosophie ou la science des effets par leurs causes, s'obtiennent par le succès dans l'art de vendre dans le large sens de ce terme.

L'art de la vente, nous l'avons déjà appris, est la persuasion, et la persuasion est rendue puissante par le service. Celui qui sert mieux a plus de profits et le meilleur service est celui qui est le plus efficace, ce qui nous amène à la science de développement de l'efficacité.

En évoquant l'idée du service efficace, nous rencontrons la grande qualité de confiance et c'est en étant dignes de confiance dans toutes les activités et relations de la vie que nous nous attirons l'honneur, le respect et l'amour de nos concitoyens. Ceci est le troisième idéal du succès.

L'adaptabilité à l'entourage est le résultat de nombreuses qualités, parmi lesquelles nous pouvons nommer: le désir de servir, l'espoir, la foi, la sincérité, le courage, la justice, l'honnêteté, la loyauté, l'amabilité, l'observation, le jugement, la raison, la décision et l'action. On reconnaîtra dans ces noms les qualités positives que nous devons développer en nous de façon à acquérir plus d'efficacité.

LES IMPORTATIONS ONT AUGMENTÉ DEPUIS 4 MOIS

Le rapport commercial publié par le Département des Douanes fait voir que les quatre premiers mois de l'année fiscale finissant le 31 juillet, la valeur totale des marchandises exportées et importées se monte à \$825,627,761, comparativement à \$658,787,357 pour la période correspondante de 1919, soit une augmentation de \$166,840,404.

Les importations, qui ont été de \$473,572,589 font voir une augmentation de \$188,675,576 tandis que les exportations dont le montant est de \$342,112,423, accusent une diminution de plus de \$15,000,000.

UNE AUGMENTATION DANS LES FAILLITES DU DISTRICT DE MONTREAL

Les faillites de la semaine passée dans le district de Montréal ont été plus considérables que depuis longtemps. Suivant le rapport de Dun et Co., il y a eu cette semaine sept faillites dans le district, avec un passif total de \$77,000. La semaine d'avant il y avait eu 3 faillites avec un passif total de \$35,000. Au cours de juillet le nombre de faillites et leur passif n'ont guère eu d'importance.

LA ROLLS ROYCE D'AMERIQUE Commencera bientôt sa production active

La Rolls Royce Company of America, dans laquelle il y a un intérêt canadien notable, annonce qu'elle commencera prochainement sa production active. L'usine de la compagnie qui est à Springfield, Mass., produira un châssis qui sera dans tous ses détails un duplicata de celui produit en Angleterre. Les plans actuels prévoient la production d'un châssis par jour, mais avec des machines additionnelles cette production pourra être portée à 1,000 châssis par an, sans que la bâtisse ait besoin d'agrandissement.

ERRATA

Nos annonceurs et lecteurs sont priés de vouloir prendre note des changements suivants survenus dans l'Index des Annonces paraissant à la page 116 du présent numéro et qui donnent aux annonces suivantes les emplacements ci-dessous désignés :

Gossard Corsets	Couverture
Greenshields	57
Hollander	77
Imperial Tobacco	63
L'Esportazione	84
Simms Ltd.	106
Sun Life	114
Wisintainer	84

CE QUE JE FERAIS SI...

...si j'étais banquier.

J'obtiendrais de nouveaux comptes pour mes départements de commerce et d'épargne en offrant un prix aux anciens déposants qui entreraient le plus de nouveaux comptes.

Le prix consisterait en la location gratuite d'une boîte de dépôt de sûreté pour un an.

J'aurais aussi un grand thermomètre placé dans le hall de la banque et chaque jour j'y placerais les noms des dix déposants qui auraient apporté le plus d'affaires nouvelles, et le nombre des comptes obtenus pour la banque par chacun d'eux.

GEORGE A. LEARY.

...si j'étais gérant.

D'une compagnie de tramways et si j'avais de la difficulté à faire aller les gens en avant des voitures, j'essayerais ce système et verrais s'il donne des résultats: Je placerais toutes les cartes d'annonces à grandes illustrations, à gros caractères et faciles à lire en arrière du tramways et toutes les cartes à petits caractères aussi loin que possible. Les passagers pourraient lire toutes les cartes en arrière d'un simple coup d'oeil et seraient alors tout disposés à avancer dans le char pour lire plus facilement les annonces à caractères petits.

J. M. EADLE.

...si j'étais en charge.

D'un bureau d'information et si je recevais toutes sortes de demandes de renseignements, j'aurais des cartes faites des carbonées des lettres contenant le sujet de la lettre avec un numéro correspondant, tel que:

Participation aux bénéfices 331,86

Organisation commerciale 485,00

De cette manière, quand je recevrais d'autres demandes d'informations de cette nature, je n'aurais qu'à chercher le numéro du sujet dans mes cartes filées numériquement pour obtenir l'information que j'aurais donné précédemment.

MEEDITH RICE.

...si j'avais un magasin d'accessoires électriques.

Je ne laisserais pas mes lampes électriques continuellement allumées, comme font la plupart des marchands. J'aurais quelques-unes des lampes d'étalage du magasin connectées à un commutateur à révolutions multiples qui allumerait chaque lampe en son temps. L'effet général de l'étalage serait un magasin rempli de lampes scintillantes. Cela attirerait les affaires.

Si un client se montrait intéressé par une lampe particulière, le vendeur n'aurait qu'à transporter la connexion de la lampe à un autre contact qui donnerait une lumière permanente.

F. C. RUSSELL.

...si je vendais du charbon.

Je ferais savoir à mes clients qu'ils seraient bien accueillis en me téléphonant et en me demandant de voir leurs fournaises lorsqu'ils trouveraient qu'elles ne marchent pas bien. Je ne leur ferais rien payer pour ce service, ni ne ferais d'effort pour leur vendre du charbon au moment de leur appel téléphonique.

Les gens ont des difficultés avec leur fournaise parce qu'il n'y emploient pas la bonne sorte de charbon ou parce qu'ils ne savent pas comment entretenir leurs fournaises de la bonne manière. Comme je tiendrais différentes sortes de charbon et que je saurais exactement ce qui doit être employé pour produire les meilleurs résultats, je serais en mesure de donner à tous mes clients des suggestions vraiment intéressantes.

G. A. STRADER.

...si je vendais des immeubles.

Et si j'avais sur ma liste de vente des maisons qui ne semblent pas présentable parce qu'elles ont besoin de nouvelles couches de peinture, je ferais faire des photographies de ces maisons et la moitié de chacune serait retouchée, montrant comment la peinture des maisons rehausserait l'apparence et la valeur de ces parties particulières de la propriété.

Ces photographies préviendraient les objections, souvent soulevées par les acheteurs qui voient une maison ayant besoin de réparations et qui ne se rendent pas compte de ce que serait cette maison si elle avait reçu une couche de peinture.

Wm. P. LANGREICH.

...si j'avais un magasin de meubles.

Tenant une bonne ligne de marchandises, je préparerais une série hebdomadaire d'annonces dans les journaux locaux et chaque annonce traiterai brièvement de l'historique et des caractéristiques d'une période ou d'un style particulier de meubles. Ces annonces comporteraient des clichés des différentes époques et montreraient comment le style de l'époque se développa de la précédente et comment il se transforma à l'époque suivante.

Mon annonce attirerait aussi l'attention sur le fait qu'il y a en étalage, pendant la semaine, dans la principale devanture de mon magasin un intérieur complet fait dans le style décrit, qui ne manquerait pas d'être intéressant et instructif tant au point de vue historique que comme moyen de donner aux gens une connaissance des meubles d'intérieur.

Ma série complète d'annonces et mes vitrines seraient en réalité une histoire de l'ameublement. Cela soulèverait l'intérêt pour mon magasin de semaine en semaine et attirerait à mon établissement la classe la plus désirable de clients.

PHILLIP F. WHITTEN.

...si j'avais un garage.

Situé dans la campagne, j'aurais un petit coin couvert d'une tente de couleur claire et dans lequel je vendrais des magazines, des livres, des bonbons et des fruits aux touristes qui s'arrêteraient à mon garage pour de la gazoline ou autres fournitures. Il y a fréquemment une file d'automobies à la porte d'un garage de campagne, et les occupants de ces autos parlent ordinairement en inspectant les autres autos ou en tuant le temps de quelque autre manière en attendant leur tour. Ils aimeraient à se distraire, mais sans cependant s'éloigner de leur voiture.

...si j'étais pharmacien.

Je placerais sur chaque bouteille de médicament qui se détériore aux températures élevées, une étiquette ayant l'inscription suivante: "A garder dans votre glacière. Ce médicament ne devra plus servir passé le——". Je crois que mes clients apprécieraient ce petit service, car les gens gardent fréquemment des médicaments considérablement plus longtemps qu'ils ne devraient et ces médicaments perdent de la sorte leur efficacité.

LA RECOLTE DE POMMES DE TERRE SERA LA PLUS FORTE QUE NOUS AYONS EUE DEPUIS DES ANNEES

L'acréage est plus grand que celui de l'an dernier et la récolte est presque doublée. Les fermiers s'attendent à des prix plus bas cette année.

La récolte de pommes de terre du Canada promet d'être la plus grosse que nous ayons eue depuis plusieurs années. En Colombie-Anglaise, la récolte paraît exceptionnellement bonne et on estime qu'elle dépassera de beaucoup celle des autres années. Dans l'Alberta, dans le district d'Edmonton, on estime que la récolte est de trois pour cent plus forte que celle de l'an dernier. Dans la partie sud de la province la récolte est exceptionnelle. Les variétés d'hiver indiquent à présent une bonne récolte, mais auront besoin d'un automne clément pour pouvoir arriver à maturité. Il ne faut pas oublier que l'an dernier, approximativement cinquante pour cent de la récolte fut perdue par la gelée.

Dans la Saskatchewan, l'acréage est de 20 pour 100 plus grand que l'an dernier. Des présentes indications, on estime que la récolte rapportera de 200 à 400 boisseaux par acre. Dans le Manitoba, l'acréage planté cette année se compare très favorablement à celui des autres années, mais le défaut de pluie depuis juin menace de couper de moitié la récolte.

Dans tout l'Ontario, la récolte promet d'être exceptionnellement bonne et est estimée pour les deux variétés hâtives et tardives au double de celle de l'an dernier.

L'acréage planté dans le Québec est bien de 25 pour cent plus grand que celui de l'an dernier et la récolte paraît devoir y être abondante.

Dans le Nouveau-Brunswick, l'acréage planté est pratiquement le même que celui de l'an dernier, et la récolte est estimée être moyenne, probablement de 60 à 70 barils

par acre. Dans quelques districts, la récolte paraît plus maigre et semble ne devoir être que 60 pour 100 de celle de l'an dernier.

La récolte de la Nouvelle-Ecosse paraît être exceptionnelle et on s'attend à une grande abondance. L'acréage planté est de 15% environ plus grand que celui de l'an dernier.

Selon le Bureau Fédéral des Statistiques la superficie ensemencée en pommes de terre au Canada cette année, est de 819,000 acres, contre 818,767, en 1919.

Un fermier disait ces jours-ci qu'il ne serait pas surpris de voir les pommes de terre à un dollar le sac, cet automne, tellement il y a abondance. Beaucoup d'autres fermiers sont sous cette même impression que les prix seront très bas cet automne.

LA NOUVELLE-ZELANDE ET L'AUSTRALIE, DEUX MARCHES OUVERTS AUX EXPORTATEURS CANADIENS

M. Reid, secrétaire de la New Zealand Loan & Mercantile of London, Angleterre, de retour d'un voyage de six mois en Nouvelle Zélande et en Australie, souligne le fait que ces deux pays exportent beaucoup de commodités dont on a besoin au Canada, tandis que par contre, il y a une forte demande pour une grande variété d'articles manufacturés dans le Dominion, spécialement pour la quincaillerie, la broche à cloture, les automobiles, les peintures, les huiles, les allumettes et autres lignes. Si les exportateurs canadiens voulaient se donner la peine de se familiariser avec les conditions de ces pays, ils pourraient y faire de très grosses affaires.

LES AUTOMOBILES FORD

La compagnie "Ford Motor Car" annonce qu'à compter du premier août prochain elle produira 4,000 automobiles par jour.

Il est évident que cette compagnie ne s'attend pas à une diminution d'affaires. C'est un magnifique exemple à suivre.

FORTE PRODUCTION DE CHARBON BELGE

La production de charbon, en Belgique, est actuellement presque aussi considérable qu'avant la guerre. En mai 1920, il a été extrait du sol 1,737,080 tonnes de charbon; il en avait été extrait 1,910,710 tonnes, en mai 1913.

A VENDRE

Propriété 4 arpents de large sur 28 de long, sur le bord du lac Témiscouata à 3 milles de l'église, comprenant moulin à scie avec pouvoir d'eau. Maison d'habitation à 2 étages, bâtisse pour magasin avec agencement.

Bon centre de commerce. Pour prix et informations s'adresser à

M. O. Dubé, Notre Dame du Lac
Co. Témiscouata, Qué.

Texte définitif et officiel de la Loi modifiant la Loi Spéciale des revenus de Guerre, 1915.

(Sanctionnée le 1er juillet 1920).

1. L'article douze de la *Loi spéciale des Revenus de guerre*, 1915, est modifié comme suit:

(1) Est abrogé le paragraphe trois, et remplacé par le suivant:

Droit de timbre sur lettre de change et billets.

“(3) (a) Sous réserve des dispositions ci-dessous énoncées, nulle personne ne doit transférer une lettre de change ou un billet à ordre à une banque de manière à constituer la banque le porteur de ces effets, ni remettre une lettre de change ou un billet à ordre à une banque pour en opérer l'encaissement, à moins qu'il n'y soit apposé un timbre adhésif ou à moins qu'il n'y soit empreint, au moyen d'un poinçon, un timbre de la valeur de, si la somme pour laquelle la lettre est tirée ou le billet souscrit

(i) ne dépasse pas \$100.00....., deux cents,

(ii) dépasse \$100,00, pour chaque \$100.00 ou fraction de \$100.00.....deux cents.

Droit de timbre sur effets payables sur demande, etc.

“(b) Si une lettre de change, transférée ou remise à une banque ou émise par une banque est payable sur demande, ou à vue, ou à présentation, ou dans les trois jours qui suivent la date ou dans les trois jours de vue, cet effet est, pour des fins de la valeur du timbre qui doit y être apposé ou empreint, réputé être tiré pour une somme ne dépassant pas cent dollars.

Droit de timbre sur billets à ordre donnés pour avances.

“(c) Chaque fois qu'un billet à ordre, payable sur demande, est transféré ou remis à une banque de manière à constituer la banque le porteur de cet effet, pour une avance consentie ou qui doit être consentie par la banque, un timbre de la valeur de deux cents seulement doit être apposé sur le billet ou y être empreint, quelle que soit la somme pour laquelle le billet est souscrit. Tous les trois mois, le dernier jour de mars, le dernier jour de juin, le dernier jour de septembre et le dernier jour de décembre, chaque année, ou dans les cinq jours qui suivent ces dates, la banque dresse un relevé établissant le montant maximum des avances consenties à la personne qui transfère ou remet ces billets, impayés, à la clôture des opérations d'un jour quelconque de la période de trois mois ou d'une partie de cette période, se terminant alors, relativement aux billets payables sur demande, et y appose, au moment où le relevé est dressé, un timbre ou des timbres de la valeur de deux cents pour chaque cent dollars ou fraction de cent dollars dont le montant maximum des avances susdites dépasse cent dollars; et la banque transmet aussitôt ce relevé à la personne à laquelle les avances ont été consenties, et le montant des timbres ainsi apposés est immédiatement remboursable par cette personne à la banque.

Droit de timbre sur documents ou écrits contenant promesse de paiement, ou nantissement de valeurs pour garantir paiement des avances.

“(d) Lorsqu'il est donné ou remis à une banque un document ou écrit relatif à une avance consentie ou à consentir par la banque à la personne qui donne ou remet le document ou l'écrit, contenant une promesse de payer une somme d'argent avancée selon ce document ou cet écrit, ou contenant un nantissement de valeurs pour garantir le paiement d'une avance, et qu'il n'est ni transféré ni remis à la banque de billet à ordre ou de lettre de change au sujet de cette avance, la disposition suivante s'applique.

Relevé trimestriel, par banque, du montant maximum des avances.

La banque doit, tous les trois mois, le dernier jour de mars, le dernier jour de juin, le dernier jour de septembre et le dernier jour de décembre, chaque année, ou dans les cinq jours qui suivent, dresser un relevé indiquant le montant maximum des avances consenties à la personne qui donne ou remet ce document ou cet écrit en cours à la clôture des opérations de toute journée pendant la période de trois mois, ou la partie de cette période, se terminant alors, à l'égard de ce document ou de ces documents, et elle doit y apposer, lors de la préparation du relevé, un timbre ou des timbres de la valeur de deux cents pour chaque cent dollars de ces avances maxima, ou fraction de cent dollars; et la banque transmet aussitôt ce relevé à la personne à qui les avances ont été consenties, et le montant des timbres ainsi apposés est immédiatement payable à la banque par cette personne.

Droit de timbre lorsque comptes clos ou payables pendant le trimestre.

“(e) Si la personne à qui une avance est consentie, tel que mentionné à l'un ou l'autre des alinéas (c) et (d) précédents, clôt le compte relatif à ces avances, à une époque quelconque de la période trimestrielle, ou si le compte devient payable à une époque quelconque de cette même période, ce relevé est transmis immédiatement, et le montant maximum des avances consenties à la personne non remboursées à la fermeture des opérations d'une journée quelconque, dans l'un ou l'autre cas, durant la partie de cette période, détermine la valeur, comme susdit, des timbres à apposer sur le relevé.

Droit de timbre sur découvert.

“(f) Chaque fois qu'une avance est consentie par une banque à une personne sous forme de découvert, la banque doit, le dernier jour de chaque mois, ou dans les cinq jours qui suivent, dresser un relevé indiquant le montant maximum du découvert non soldé à la fermeture des opérations d'une journée du mois,

et apposer sur le relevé un timbre ou des timbres de la valeur de deux cents pour chaque cent dollars ou fraction de cent dollars de ce montant maximum, et la banque transmet immédiatement ce relevé à la personne à qui les avances ont été faites, et le montant des timbres ainsi apposés est immédiatement remboursable par cette personne à la banque. Un découvert dont il doit être tenu compte pour les fins du relevé et de la valeur des timbres à apposer n'est pas censé en souffrance avant le quatrième jour du découvert.

Relevé immédiatement après fermeture du compte.

“(g) Si la personne à qui l'avance est consentie, tel que mentionné à l'alinéa précédent, clôt le compte en tout temps au cours d'un mois, ou si le compte devient payable à une date quelconque d'un mois, le relevé mentionné à cet alinéa est transmis sans tarder, et le montant maximum des avances faites à la personne non remboursées à la fermeture des opérations d'une journée quelconque de la partie de ce mois détermine la valeur des timbres à apposer, comme susdit, sur le relevé.

Oblitération des timbres par banque.

“(h) Tout timbre adhésif apposé sur une lettre de change ou sur un billet à ordre, transféré ou remis ou émis en la manière ci-dessus énoncée, ou apposé sur un relevé à transmettre, tel que ci-dessus énoncé, est oblitéré par la banque lors du transfert, de la remise, de l'émission ou de la transmission.”

Droit de timbre sur chèques de banques, etc.

(2) Est abrogé le paragraphe cinq, et remplacé par le suivant:

“(5) Nul chèque ou autre lettre de change n'est émise ou payée par une banque, à moins qu'il n'y soit apposé un timbre adhésif ou qu'il n'y soit empreint, au moyen d'un poinçon, un timbre ou des timbres de la valeur exigée conformément aux prescriptions du présent article.”

Droit de timbre sur billets, etc., souscrits en dehors du Canada.

(3) Est abrogé le paragraphe six, et remplacé par le suivant:

“(6) Toute banque ayant en sa possession au Canada quelque billet à ordre, chèque ou autre lettre de change faits ou tirés en dehors du Canada sur lesquels un timbre préparé pour les objets de la présente Partie, ou autorisé à être employé à sa place, n'a pas été apposé ou empreint, doit, avant le paiement ou la présentation pour acceptation ou paiement, s'ils sont payables en Canada, y apposer un timbre adhésif de la valeur exigée suivant les prescriptions du présent article, et la valeur du timbre ainsi apposé est remboursable à la banque par la personne qui a droit au produit du billet, du chèque ou de la lettre de change. La banque doit, avant le paiement ou la présentation pour acceptation ou paiement, si le timbre est apposé par elle, en faire l'oblitération.”

Transfert ou remise d'une lettre de change ou billet sans timbre.

(4) Est abrogé le paragraphe huit, et remplacé par le suivant:

“(8) Quiconque

(u) transfère une lettre de change ou un billet à ordre à une banque, de manière à constituer la banque le porteur de ces effets; ou

(b) remet une lettre de change ou un billet à ordre à une banque pour en opérer l'encaissement;

sur lesquels n'est pas apposé un timbre adhésif ou sur lesquels n'est pas apposé un timbre adhésif ou sur lesquels n'est pas empreint, au moyen d'un poinçon, un timbre de la valeur requise selon les dispositions du présent article, est passible d'une amende n'excédant pas cinquante dollars.”

Amende pour émission de chèque sans timbre

(5) Est abrogé le paragraphe dix, et remplacé par le suivant:

“(10) Toute banque qui émet, paie, présente pour acceptation ou paiement un chèque ou une autre lettre de change ou billet à ordre, ou accepte le paiement d'un de ces effets sur lesquels un timbre de la valeur requise, en conformité des dispositions du présent article, n'a pas été apposé ou empreint, est passible d'une amende de cent dollars.

Amende, à défaut de préparation de relevé, etc.

“(10) (a) Toute banque qui omet ou néglige de dresser un relevé en la manière et dans le délai prescrits par les dispositions du présent article, et d'y apposer un timbre ou des timbres de la valeur requise suivant les dispositions du présent article, est passible d'une amende égale au montant des timbres qui doivent être apposés et d'une autre amende de cinq cents dollars.”

Amende, banque qui n'oblitére pas les timbres.

(6) Est abrogé le paragraphe onze, et remplacé par le suivant:

“(11) Toute banque qui omet ou néglige d'oblitérer, en conformité des prescriptions du présent article, le timbre ou les timbres adhésifs apposés sur

(a) un chèque,

(b) une lettre de change ou un billet à ordre,

(c) une récépissé de deniers,

(d) un relevé,

est passible d'une amende égale au montant des timbres non oblitérés et d'une autre amende de cent dollars.”

Droit de timbre sur vente ou transferts de stock.

(7) Le paragraphe suivant est ajouté immédiatement après le paragraphe douze:

“(13) Nulle personne ne doit vendre ou transférer le stock ou les actions d'une association, compagnie ou corporation, par promesse de vente, inscription aux livres de l'association, compagnie ou corporation, par remise de certificats de titre ou d'actions au porteur (*share warrants*) endossés en blanc, ou de quelque autre manière que ce soit, ni accepter le transfert ou la remise d'un stock ou d'une action de stock à moins que, relativement à cette vente ou à ce transfert, il ne soit apposé ou empreint sur le document établissant le titre de propriété à ce stock ou à ces actions, ou sur un document établissant le transfert ou le consentement au transfert de ce stock ou des ces actions, un timbre adhésif, ou qu'il n'y soit empreint au moyen d'un poinçon, un timbre de la valeur de deux cents pour chaque cent dollars ou fraction de cent dollars de la valeur au pair du stock ou des ac-

lions vendues ou transférées. Toutefois, dans le cas de vente au sujet de laquelle la preuve de transfert n'est établie que par les registres de la compagnie, le timbre est collé ou empreint sur ces registres; et lorsque la mutation de propriété est effectuée par le transfert du certificat, le timbre est collé ou empreint sur le certificat; et s'il s'agit d'une promesse de vente ou si le transfert est effectué par la remise du certificat cédé en blanc, il est dressé et remis par le vendeur à l'acheteur un bordereau ou mémoire de cette vente, sur lequel bordereau ou mémoire est apposé ou empreint le timbre; et tout bordereau ou mémoire de vente ou de promesse de vente susmentionné doit en indiquer la date, le nom du vendeur, le montant de la vente, et la matière ou chose qu'il concerne. Toutefois, la première remise, par une corporation ou compagnie, de ces actions, ou actions-débitures, afin d'effectuer une émission, n'est pas assujettie à la taxe imposée par le présent paragraphe.

Quiconque enfreint une des dispositions du présent paragraphe est passible d'une amende ne dépassant pas cinq cents dollars."

2. Est modifiée la Partie IV de ladite loi, telle que décrétée par le chapitre quarante-six du Statut de 1918, par l'insertion des articles suivants, immédiatement après l'article dix-neuf B de ladite Partie:

Nouvelle taxes d'accise.

"19BB. (1) Il est imposé, prélevé et perçu les taxes d'accise suivantes sur le prix total d'achat des articles ci-après énumérés:

Taxe de dix pour cent.

"(a) Une taxe de dix pour cent sur:

Chapeaux, pour hommes et garçons, en excédent de sept dollars pièce;

Casquettes, pour hommes et garçons, sauf les casquettes de fourrure, ou les casquettes doublées en tout ou partie de fourrure, en excédent de trois dollars pièce;

Chaussettes ou bas, en soie ou soie artificielle, pour hommes et garçons, en excédent de un dollar la paire;

Cravates, articles de cou et écharpes, pour hommes et garçons, en excédent de un dollar et cinquante cents pièce;

Chemises, y compris les chemises de nuit, pour hommes et garçons, en excédent de trois dollars pièce;

Chapeaux, bonnets et capuches, pour dames et demoiselles, en excédent de deux dollars la paire;

Bas en soie ou en soie artificielle pour dames et demoiselles, en excédent de deux dollars la paire.

Kimonos, jupons et blouses, en excédent de douze dollars pièce;

Chemises de nuit, en excédent de trois dollars pièce;

Gilets d'intérieur ou gilets de fumeurs ou peignoirs pour bain ou robes de chambre;

Pyjamas, en excédent de cinq dollars le complet;

Sous-vêtements, se composant de gilet et caleçon, en excédent de quatre dollars le gilet ou le caleçon;

Sous-vêtements, combinaison, en excédent de huit dollars pièce;

Eventails;

Porte-monnaie et portefeuille, en excédent de deux

dollars pièce;

Réticules et sacs à main, en excédent de six dollars pièce;

Parapluies, parasols et ombrelles, en excédent de quatre dollars pièce;

Malles, en excédent de quarante dollars pièce;

Valises, sacs de voyage, mallettes porte-habits, boîtes à chapeaux et sacs de voyage garnis, en excédent de vingt-cinq dollars pièce;

Gants, sauf gants de fourrure, en excédent de trois dollars la paire;

Mantes d'opéra;

Manteaux dont la matière constituante de principale valeur est la fourrure, y compris les réparations, en excédent de deux cents dollars pièce;

Gants dont la matière constituante de principale valeur est la fourrure, en excédent de quinze dollars la paire;

Casquettes, dont la matière constituante de principale valeur est la fourrure, en excédent de quinze dollars pièce;

Manchons et tours de cou, dont la matière constituante de principale valeur est la fourrure, en excédent de trente-cinq dollars pièce;

Robes et carpettes, dont la fourrure est la partie constituante de principale valeur, en excédent de cinquante dollars pièce;

Vêtements, non spécifiés ailleurs, dont la fourrure est la partie constituante de principale valeur;

Coutellerie à manche d'ivoire;

Articles de toilette en ébène et ivoire artificiel;

Articles en verre taillé et articles en verre gravé à eau forte;

Articles de sport, tels que raquettes, filets, étuis et presses de raquettes de tennis, avirons et coussins de canots, maillets de polo, protecteurs de balle au camp, casques, accoutrement et buts de football, filets et costumes de ballon au panier, sacs et crosses de golf, uniformes de balle au camp, crosse, hockey et football, balles de toute sorte non ci-après spécifiées (non compris les balles pour enfants), cannes, moulinets, lignes, cuillers et boîte artificielle pour la pêche, tables de billard et de billard à blouses, échiquiers et damiers et leurs pièces, dés, jeux et pièces de jeux (sauf cartes à jouer et jouets, jeux et voitures-express d'enfants) et tous les articles semblables non autrement spécifiés, désignés en général ou dans le commerce sous le nom d'articles de sport en excédent de cinquante cents;

Bâtons et balles pour balle au camp, en excédent de deux dollars pièce;

Masques et gants de balle au camp, en excédent de un dollar et cinquante cents;

Patins, en excédent de deux dollars la paire;

Toboggans et traîneaux à bras, en excédent de trois dollars pièce;

Skis, en excédent de trois dollars la paire;

Footballs, en excédent de trois dollars pièce;

Crosses, en excédent de deux dollars pièce;

Hockeys, en excédent de soixante-quinze cents pièce;

Articles plaqués d'or ou d'argent non dénommés au présent article, adaptés à l'usage domestique ou à l'usage de bureau;

Velours, velentine, peluche, tissus de soie et de soie artificielle, en excédent de deux dollars la verge;

Rideaux, y compris les rideaux en tapisserie, en excédent de sept dollars et demi pièce;

Broderies de soie ou de soie artificielle;

Dentelle et passementerie, en excédent de cinquante cents la verge;

Cols et collerettes de dentelle et tous articles de dentelle, en excédent de deux dollars l'article;

Rubans de toutes sortes et matières (sauf les rubans de machine à écrire), en excédent de cinquante cents la verge;

Corsets, en excédent de cinq dollars;

Cannes;

Vêtements de soie, y compris les vêtements de soie artificielle, non ailleurs spécifiés;

Horloges et montres, en excédent de dix dollars pièce;

Articles désignés en général ou dans le commerce sous le nom de bijoux, soit réels ou factices, pour l'usage ou l'ornement personnel, excepté les alliances, lorsque la valeur desdits articles ne dépasse pas cinq dollars;

Taxe de quinze pour cent.

(b) Une taxe de quinze pour cent sur:

Carpettes d'Orient;

Meubles antiques en noyer, acajou, bois de rose, ébène, *prima vera* ou chêne;

Meubles en ébène ou bois de teck sculptés et meubles laqués;

Meubles finis en feuille d'or, vernis *Martin*, ou avec incrustations ornementales ou coûteuses, comme nacre de perle, ou avec décorations peintes à la main;

Toutes tables faites spécialement pour les cartes, les dames, les échecs ou autres jeux;

Caves à liqueurs, cabinets de fumeurs, tables rou-lantes à thé, cabinets de couture, tables de travail, lampes de pianos ou supports, lampes de tables ou supports, vases à fougère, jardinières, piédestaux et bric-à-brac, faits de bois de rose, *prima vera*, d'acajou ou d'ébène solide, ou laqués ou décorés;

Porcelaines et faïences dites *Royal Crown Derby*, *Wedgewood*, *Minton*, *Ainsley*, *Limoges*, *Coalport*, *Pekart*, *Copeland*, et porcelaines et faïences de semblable qualité, quel que soit le nom sous lequel elles sont connues;

Taxe de vingt pour cent.

(c) Une taxe de vingt pour cent sur:

Porte-cigares et porte-cigarettes et pipes, en excédent de deux dollars et cinquante cents pièce;

Etuis à cigares et à cigarettes, cendriers et boîtes à allumettes en or ou en argent;

Coffrets humecteurs et étagères de fumeurs;

Vêtement de chasse et de tir et pour l'équitation;

Couteaux de chasse et couteaux-poignards;

Canifs et crayons de poche à manche d'or et d'argent;

Plumes-réservoirs, en excédent de cinq dollars pièce;

Articles de toilette en or, argent etivoire;

Articles en argent non dénommés au présent article et adaptés à l'usage domestique ou à l'usage de bureau;

Articles à garniture d'argent ou d'or;

Livrées, bottes et chapeaux de livrée;

Articles désignés en général ou dans le commerce sous le nom de bijoux, soit réels ou factices, à l'usage de la personne ou pour l'ornement de la personne, excepté les alliances en or uni, lorsque la valeur desdits articles dépasse cinq dollars;

Toute personne, firme ou corporation, y compris le rayon de bijouterie d'un magasin à rayons, dont le commerce principal est la vente de bijoux en détail, doit obtenir une patente spéciale pour la vente de bijouterie et autres articles spécifiés au présent article, auquel cas la taxe à payer est de dix pour cent de la valeur du total des ventes de cet établissement ou de ce rayon, sauf pour les pipes dont le prix de vente dépasse deux dollars et demi pièce, et pour la papeterie unie, les livres, magazines, lunettes, lorgnons et marchandises spécifiés au paragraphe quatre du présent article, en vertu des règlements que le Ministre des Douanes et du Revenu de l'Intérieur doit édicter.

Taxe de cinquante pour cent.

(d) Une taxe de cinquante pour cent sur:

Articles en or non dénommés au présent article et adaptés à l'usage domestique ou à l'usage de bureau, non compris les becs de plumes en or.

Taxe d'accise sur excédent de prix.

"(2) Il est imposé, prélevé et perçu les taxes d'accise suivantes sur la partie du montant payé pour chacun des articles qui suivent, en excédent du prix spécifié ci-après pour chacun de ces articles:

Taxe de dix pour cent.

(a) Une taxe de dix pour cent sur:

Tapis et carpettes, en excédent de six dollars la verge linéaire de vingt-sept pouces de largeur.

Taxe de quinze pour cent.

(b) Une taxe de quinze pour cent sur:

Bottes, bottines, souliers, escarpins et pantoufles de toute matière (non compris les chaussures ou appareils faits sur mesure à l'usage des personnes ayant le pied ou la cheville estropiée ou déformée, ni les bottes à tiges d'au moins dix pouces de hauteur, comme celles employées dans les industries forestière, minière et de la pêche, ni les bottes employées pour le flottage du bois), en excédent de neuf dollars la paire;

Vêtements, se composant du veston, du gilet et du pantalon, ou du veston et du pantalon, pour hommes et garçons, en excédent de quarante-cinq dollars; toutefois, sur les articles de vêtement qui font l'objet du présent article et confectionnés sur la commande et aux mesures de chaque client en particulier par un marchand tailleur ou des ouvriers tailleurs à son emploi, la taxe est payable sur le montant qui dépasse soixante dollars;

Pantalons vendus séparément des complets, en excédent de douze dollars pièce;

Vestons, pour hommes et garçons, vendus séparément des complets (non compris les vestons de cuir doublés de peau de mouton), en excédent de vingt-cinq dollars pièce;

Pardessus de drap pour hommes, garçons, dames et demoiselles, en excédent de cinquante dollars pièce;

Gilets pour hommes, vendus séparément des complets, en excédent de cinq dollars pièce;

Robes pour dames et demoiselles (sauf les robes de soie), en excédent de quarante-cinq dollars pièce;

Jupes vendues séparément des robes, sauf les jupes de soie, en excédent de quinze dollars pièce;

Costumes-tailleur, pour dames et demoiselles, sauf les costumes en soie, en excédent de soixante dollars pièce;

Manteaux, pour dames et demoiselles, vendus séparément des costumes, sauf les manteaux en soie, en excédent de trente-cinq dollars pièce;

Chandails tricotés et vestons-chandails tricotés, en excédent de quinze dollars pièce.

Sur les articles de vêtement, si les étoffes sont vendues à part, leur prix de vente et le coût de fabrication doivent s'ajouter l'un à l'autre dans la fixation du prix de vente.

Paiement de taxe par acheteur au vendeur.

“(3) Les taxes d'accise imposées par les paragraphes précédents doivent être acquittées par l'acheteur au vendeur au moment de la vente et de la livraison en vue de la consommation ou de l'usage, ou lors de l'importation pour la consommation ou l'usage et non en vue de la revente, sur la valeur à l'acquitté, en plus des droits de douane déjà imposés, et ces taxes doivent être acquittées en timbres ou d'autre manière par le vendeur à Sa Majesté en conformité des règlements qui peuvent être édictés.

Nouvelles taxes d'accise.

“(4) Il est imposé, prélevé et perçu les taxes d'accise suivantes, sur les articles ci-après énumérés, savoir:

Taxe de trois pour cent.

(a) Une taxe de trois pour cent sur:

Gomme masticatoire ou ses succédanés.

Taxe de cinq pour cent.

(b) Une taxe de cinq pour cent sur:

Pianos n'excédant pas quatre cent cinquante dollars chacun et orgues n'excédant pas cent cinquante dollars chacun (sauf les pianos et orgues servant aux fins du culte ou de l'enseignement);

Taxe de dix pour cent.

(c) Une taxe de dix pour cent sur:

Bateaux, yachts, canots et embarcations automobiles. Toutefois, sur production d'une preuve satisfaisante que ces articles seront utilisés pour le commerce ou les fins commerciales, ladite taxe ne doit pas être perçue;

Appareils photographiques. Confiserie, etc.

Appareils photographiques ne pesant pas plus de cent livres;

Confiserie qui peut être classée comme bonbon ou un succédané de bonbon; (cet item ne doit pas comprendre les marchandises empaquetées et prêtes pour la vente

en cartons ou autres paquets portant le nom du fabricant, et se vendant en détail à dix cents ou moins par carton, ni les bonbons dits "bonbons à la grosse" et se vendant en détail un cent pièce);

Armes à feu, etc.

Armes à feu, douilles ou cartouches pour autre usage que pour fins de la milice;

Pianos, orgues, etc.

Pianos, excédant quatre cent cinquante dollars chacun et orgues excédant cent cinquante dollars chacun (autres que les pianos et orgues destinés au culte ou à l'enseignement). Pianos automatiques, gramophones, phonographes, machines parlantes, boîtes à musique et registres employés avec eux ou avec un instrument de musique (autres que les instruments de fanfares) non spécifiés ailleurs;

Chandeliers, etc.

Chandeliers, sauf pour églises, en excédent de douze dollars pièce;

Appliques, etc., pour gaz, etc.

Appliques murales pour l'éclairage au gaz et à l'électricité, en excédent de trois dollars pièce;

Accessoires non dénommés.

Appliques pour l'éclairage au gaz et à l'électricité, non spécifiés ailleurs, en excédent de trois dollars pièce.

Taxe de quinze pour cent. Automobiles, etc.

(d) Une taxe de quinze pour cent sur:

Automobiles adaptées ou adaptables à l'usage des voyageurs, et se détaillant à trois mille dollars au plus chacune, et une taxe de vingt pour cent sur ces automobiles, si elles se détaillent à plus de trois mille dollars chacune;

Cartes à jouer.

(e) Une taxe sur les cartes à jouer pour chaque cinquante-quatre cartes ou fraction de cinquante-quatre dans chaque paquet;

si le prix de vente est de vingt-quatre dollars ou moins par grosse de paquets, quinze cents par paquet;

si le prix de vente est de plus de vingt-quatre dollars par grosse de paquets, mais ne dépasse pas trente-six dollars par grosse de paquets, vingt-cinq cents par paquet;

si le prix de vente dépasse trente-six dollars par grosse de paquets, cinquante cents par paquet.

Taxes de deux dollars par gallon.

(f) Une taxe de deux dollars par gallon sur:

Le rhum, le whisky, l'eau-de-vie, le genièvre (*gin*), les vins contenant plus de quarante pour cent d'esprit de preuve, les cordiaux, les liqueurs et les spiritueux et boissons alcooliques non dénommés au présent paragraphe et propres aux fins de breuvage (non compris l'alcool employé au cours de fabrication d'articles de commerce dans laquelle l'alcool est détruit et ne peut être rétabli des produits en résultant);

Taxe de trente cents par gallon.

(g) Une taxe de trente cents par gallon sur:

L'ale, la bière, le porter et le stout;

Les vins de toute espèce, excepté les vins mousseux ne contenant pas plus de quarante pour cent d'esprit de preuve.

Taxe de trois dollars par gallon.

(h) Une taxe de trois dollars par gallon sur :

Le champagne et tous les autres vins mousseux.

Paiement lors de vente ou d'importation.

“(5) Les taxes d'accise imposées par le paragraphe quatre précédent doivent être payées sur la valeur à l'acquitté, en plus des droits d'accise et de douane actuels, au moment de la vente par le manufacturier canadien ou lors de l'importation ou lors du dédouanement ou de la sortie de l'entrepôt d'accise, mais elles ne s'appliquent pas à ces articles à l'exportation, et il en est rendu compte à Sa Majesté, en conformité des règlements qui peuvent être édictés.

Taxes sur valeur à l'acquitté.

“(6) Il est imposé, prélevé et perçu les taxes d'accise suivantes à l'importation ou lors de la sortie d'entrepôt pour consommation, sur la valeur à l'acquitté, des articles énumérés ci-dessous, savoir :

Taxe de vingt pour cent.

(a) Une taxe de vingt pour cent sur :

Les vins médicinaux ou médicamentés, le vermouth et le vin de gingembre et les médicaments brevetés et médicaments dits *proprietary* contenant de l'alcool, mais pas plus de quarante pour cent d'esprit de preuve.

Taxe de deux dollars par gallon.

(b) Une taxe de deux dollars par gallon sur :

Le jus de limon ou les jus de fruits, alcoolisés ou renfermant plus de vingt-cinq pour cent d'esprit de preuve ;

Les spiritueux et eaux spiritueuses de toute espèce, mélangés avec un ou plusieurs ingrédients, et connus, ou désignés sous le nom de calmants, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médicaments, essences de fruits étherées et spiritueuses, non dénommés au présent paragraphe ;

Les parfums à alcool et spiritueux parfumés, eau de laurier (*bay rum*), eaux de cologne et de lavande, lotions pour les cheveux et la peau, eaux dentifrices et autres préparations de toilette renfermant des spiritueux quelconques.

Taxe de cinquante cents par gallon.

(c) Une taxe de cinquante cents par gallon sur :

Le jus de limon et les jus de fruits, alcoolisés ou ne renfermant pas plus de vingt-cinq pour cent d'esprit de preuve, non dénommés au présent paragraphe ;

Patentes.

“(7) Le Ministre peut obliger tout vendeur ou négociant d'articles imposés, selon les prescriptions du présent article, de prendre à cet effet une patente annuelle pour laquelle doit être acquitté un droit n'excédant pas deux dollars, et l'amende pour négligence ou refus de se procurer une patente est une somme ne dépassant pas mille dollars à percevoir après déclaration sommaire de culpabilité.”

Taxe sur ventes.

“19BBB. (1) Outre les droits d'accise et de douane établis, il est imposé, prélevé et perçu un droit de un pour cent sur les ventes et livraisons faites par les fabricants, les marchands de gros ou les commissionnaires, et sur la

valeur à l'acquitté des importations ; mais à l'égard des ventes des fabricants aux détaillants ou aux consommateurs, la taxe est de deux pour cent ; l'acheteur doit recevoir une facture écrite de toute vente, et cette facture indique séparément le chiffre de cette taxe jusqu'à concurrence d'au moins un pour cent, mais cette taxe n'entre pas dans les frais du fabricant ou du marchand de gros, d'après lesquelles est calculé le profit ; et la taxe est payable par l'acheteur au marchand de gros ou au fabricant au moment de cette vente, et par le marchand de gros ou par le fabricant, à Sa Majesté, conformément aux règlements qui peuvent être prescrits, et, à défaut de ces paiements, ce marchand de gros ou ce fabricant est passible d'une amende ne dépassant pas cinq cents dollars, et en outre, passible d'une peine pécuniaire égale au double du montant des droits d'accise non acquittés.

Il peut, toutefois, être accordé un drawback de la taxe acquittée pour marchandises exportées ou matériaux employés, façonnés ou attachés aux articles exportés.

Articles faisant exception.

Toutefois, de plus, cet impôt sur les ventes ne s'applique pas aux ventes ou importations des

Animaux vivants ; volailles ; viandes, fraîches, salées, marinées, fumées ou en conserves ; volailles en conserves ; soupes de toute espèce ; lait, crème, beurre, fromage, lait de beurre, lait condensé, café condensé avec lait, nourriture lactée, poudre lactée et produits similaires du lait ; oléomargarine, margarine, beurrine ou autres succédanés du beurre ; saindoux, saindoux composé et substances similaires ; *cottolene* ; oeufs, chicorée, brute ou verte, séchée au four, rôtie ou moulue ; café vert, rôti ou moulu ; thé, houblon ; riz, nettoyé ou non ; farine de riz ; farine de sagou ; farine de tapioca ; fleur de riz ; amidon ; amidon de pommes de terre ; féculé de pommes de terre ; légumes, fruits, grains et graines à l'état naturel ; farine ou fleur de farine de sarrasin ; orge mondée, roulée, torréfiée ou moulue ; farine de maïs, fleur de maïs, farine d'avoine ou avoine roulée ; farine de seigle ; farine ou fleur de farine de blé ; sagou et tapioca, macaroni et vermicelle ; pois cassés et farine de pois ; aliments pour les bestiaux ; foin et paille ; plants de pépinière ; légumes en conserves, séchés ou évaporés ; miel ; poisson et ses produits ; sucre, mélasse ; sirops d'érable, de maïs, de canne et de toutes leurs imitations ; glace ; journaux, magazines trimestriels, mensuels et bi-mensuels, et journaux littéraires hebdomadaires non reliés ; or et argent en lingots, blocs, barres, gouttes, feuilles ou plaques non manufacturées ; poussières d'or et d'argent ; monnaie britannique et canadienne, et monnaie d'or étrangère ; matière servant exclusivement à la construction des navires ; houille anthracite et bitumineuse et poussier ; lignite ; briquettes de houille anthracite ou bitumineuse ou de lignite, coke, charbon de bois, tourbe, et bois de chauffage ; électricité ; carbure de calcium ; gaz fabriqué de houille ; carbure de calcium ou huile d'éclairage ou de chauffage ; fibre servant exclusivement à la fabrication de la ficelle d'engerbage ; navires autorisés à faire le ca-

(Suite à la page 78)

Manufacturiers de Fourrures!

Ne perdez pas de vue la qualité et le service HOLLANDER.

Tous les produits sortant de notre manufacture, donnent satisfaction certaine à tous les points de vue.

La Seali ne Hollander

maintient la réputation de notre marque, car elle est considérée comme ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Le Seal Electrique Hollander

est notre dernière création. C'est un produit que nous sommes parvenus à établir aussi parfait que possible grâce à nos patientes recherches et au soin tout particulier apporté dans sa fabrication.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande de renseignements.

A. Hollander & Son Limited

64 rue Queen,

MONTREAL.

Bureau à New-York: 129 West 30th Street.

(Suite de la page 76)

botage canadien; appareils de prothèse et leurs organes; dons de vêtements et de livres pour fins de charité; effets des colons; articles énumérés dans le tableau C de la Convention des Indes occidentales ni aux articles achetés pour l'usage du gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères, ou par ou pour le Sénat ou la Chambre des Communes; et le Gouverneur en conseil a le pouvoir d'ajouter à la liste des articles précédents exemptés de la taxe sur les ventes les autres articles qu'il peut juger expédient ou nécessaire d'exempter de ladite taxe.

Patentes.

"(2) Le Ministre peut obliger tout fabricant et tout marchand de gros de prendre une patente annuelle pour les fins susdites, et prescrire à cet effet un droit n'excédant pas cinq dollars, et la négligence ou le refus de le faire entraîne une amende d'au plus mille dollars.

Comment recouvrer la taxe, les frais et les amendes.

"(3) Le recouvrement et l'imposition de toutes ces taxes, frais ou amendes peuvent, au gré du Ministre, se faire devant la cour de l'Echiquier du Canada ou devant toute autre cour de juridiction compétente, au nom de Sa Majesté."

Entrée en vigueur de la loi.

3. (1) Les dispositions de la présente loi sont censées être entrées en vigueur le dix-neuvième jour de mai de l'année courante mil neuf cent vingt, et s'appliquer et s'être appliquées à toutes marchandises importées ou sorties d'entrepôt pour la consommation à compter de ce jour; toutefois, quant aux marchandises importées ou sorties d'entrepôt pour la consommation, et sur lesquelles les droits ont été payés le dix-neuvième jour de mai ou après, en l'an mil neuf cent vingt, selon le tarif des droits payables sur ces marchandises énoncés dans les résolutions touchant les droits d'accise présentées à la Chambre des Communes le dix-huitième jour dudit mois, ou dans une résolution modifiée subséquemment soumise à la Chambre, les droits ainsi acquittés ne sont pas atteints, et la personne qui les a payés n'a pas droit à un remboursement ni n'est tenue à un autre paiement de droits, en raison d'une modification dudit tarif avant le seizième jour de juin mil neuf cent vingt.

Définition de "bijouterie".

(2) Est modifié l'article dix-neuf A de ladite loi, tel que décrété par le chapitre quarante-six du Statut de 1918, par l'addition des mots suivants: "et le mot "bijouterie" est censé comprendre les pierres précieuses et leurs imitations."

Abrogations.

"(3) Sont par les présentes abrogés l'article quatorze de ladite loi, tel que modifié par le chapitre quarante-six du Statut de 1918; l'article quinze; l'article seize; l'article seize A, tel qu'édicte par le chapitre quarante-six du Statut de 1918, sauf les dispositions dudit article relatives aux allumettes; l'article dix-sept, tel que décrété par le chapitre quarante-six du Statut de 1918, excepté les dispositions dudit article concernant les allumettes; l'article dix-huit; le paragraphe huit de l'article dix-neuf

B, tels qu'édicte par le chapitre quarante-six du Statut de 1918; l'Annexe de la Partie III de ladite loi; l'Annexe de la Partie IV, telle que décrétée par le chapitre quarante-six du Statut de 1918; ainsi que toutes les autres dispositions de ladite loi incompatibles avec la présente loi.

Peines.

4. Quiconque, tenu de le faire, refuse ou néglige de payer les taxes prévues aux articles 19BB et 19BBB de la présente loi, ou, si ce droit est payable en timbres, néglige ou refuse de dûment apposer ces timbres et de les oblitérer régulièrement, est passible, après déclaration sommaire de culpabilité, d'une amende égale à pas moins de dix fois le montant de ce droit, mais dans aucun cas, inférieure à cinquante dollars.

LES VITRINES ATTRAYANTES SONT DE PREMIERE IMPORTANCE

Un marchand nous confiait récemment: J'attribue mon succès en affaires à deux choses, l'une est la garniture attrayante des vitrines, et l'autre est l'apparence nette de mon magasin. Les gens particuliers sont difficiles sur ce qu'ils mangent et je trouve que cela paye de satisfaire à cette particularité. Au demeurant, le service est aussi de la première importance et nous y apportons notre attention de tous les instants. Rien n'est négligé. Le service rapide dans le magasin aussi bien que dans la livraison constitue deux points importants de mon commerce. Nous accompagnons nos étalages de vitrine d'une certaine quantité de publicité et nous établissons un rapport étroit entre nos tables d'étalage et nos vitrines."

"LA CHASSE AUX MILLIONS" par Jean-Charles Harvey.

Sous les auspices du Crédit Industriel Limitée, de Québec, M. Jean-Charles Harvey, de Montmagny, vient de publier une brochure fort intéressante qu'il intitule: "La Chasse aux Millions", et qui traite d'une façon très précise de l'avenir industriel du Canada-Français. L'auteur admet, avec regret, que ceux qui ont presque exclusivement conquis, développé et exploité les richesses du Québec jusqu'à ce jour, sont les Américains, les Anglais et les Anglo-Canadiens. Et il fait appel éloquentement à toutes les énergies canadiennes-françaises, pour se ressaisir et garder en l'exploitant le patrimoine de nos pères.

Cet opuscule est en vente à la librairie Garneau, 47 rue Buade, à Québec, ou chez l'auteur, à Montmagny.

LIVRAISON DE TABAC PAR AEROPLANE

Un paquet contenant 50 livres de tabac "Cut Brier" de Macdonald a été envoyé aujourd'hui par aéroplane de Montréal à l'Exposition de Trois Rivières.

L'envoi était accompagné par M. A. Beauchamp de la maison H. Fortier, distributeurs en gros pour la province de Québec de la compagnie W. C. Macdonald, Reg'd. Inc.

Le Marché de l'Alimentation

ALIMENTATION

Mercredi, 25 août 1920.

Les prix des viandes fraîches ont va-
rié en ce sens que les cours qui étaient
plus hauts ont encore baissé et ceux qui
étaient plus bas ont encore augmenté.
Les œufs sont toujours rares et les prix
sont encore élevés. Le beurre reste ferme.
Le marché du fromage est très faible.
Les viandes cuites sont plus chères. Le
marché du poisson est quelque peu dé-
survu cette semaine. Le maquereau
est un peu meilleur marché. Le sain-
tine shortening sont sans changement.

VIANDES FRAICHES

Nous cotons:

Porcs vivants	19.00	21.00
Porcs préparés— Coupés aux abattoirs, petits 65-90.	30.50	
Porc frais—		
Logot de porc (trimé)	0.37½	
Langues (trimées)	0.45½	
Langues (non trimées)	0.41	
Epaules (trimées)	0.34	
Saucisse de porc (pure)	0.26	
Saucisse de ferme	0.20	
Boeuf frais— (Steers et Heifers):		
Quartiers derrière	0.28	0.34
Quartiers devant	0.18	0.20
Langues	0.46	
Ôtes	0.32	
Hucks	0.17	
Langues	0.35	
(Vaches)—		
Quartier derrière	0.23	0.30
Quartier devant	0.14	0.18
Langues	0.40	
Ôtes	0.28	
Hucks	0.18	
Langues	0.18	
Beaux (suivant qualité)	0.22	0.28
Agneaux, 50-80 lbs (en- térieurs), la lb.	0.32	
Mouton, 45-50 lbs No 1.	0.22	0.30

VIANDES EN BARILS

Nous cotons:

Porc en baril—		
Canadien short cut (brl)		
morceaux de 26-35.	55.00	
Mor- ceaux clear fat (brl) mor- ceaux de 40-50	52.00	
Porc heavy mess (brl)	52.00	
Boeuf plate	28.00	
Boeuf mess	25.00	
Porc engraisé aux pois.	48.00	
Mouton gras, épaule.	49.00	

VIANDES CUITES

Nous cotons:

Langue de porc en gelée.	0.47
Boeuf pressé en gelée, la lb.	0.33
Jambon et langue, la lb.	0.36
Beau et langue.	0.35
Epaules, rôties.	0.50
Jambons cuits.	0.66

Epaules, bouillies.	0.43
Pâtés de porc (doux).	0.80
Boudin, la lb.	0.12
Mince meat, la lb.	0.15 0.19
Saucisse de porc, pure.	0.26
Bologne, la lb.	0.18

LE BACON

Nous cotons:

Jambons—	
8-10 livres.	0.48
Medium, fumé, la livre:	
12-15 livres.	0.48
14-20 livres.	0.48
20-25 livres.	0.40
25-35 livres.	0.38½
Plus de 35 livres.	0.35½

Bacon—

Déjeuner.	0.49	0.60
Cottage roulé.	0.40	
Jambons Picnic.	0.32	

LE SHORTENING

Nous cotons:

Tierces, 400 lbs, la lb.	0.25½
Tinettes, 50 lbs, la lb.	0.26
Seaux, 20 lbs, la lb.	0.26½
Morceaux, 1 lb, la lb.	0.27½

LE SAINDOUX

Nous cotons:

Tierces, 400 lbs, la lb.	0.27½	0.28½
Tinettes, 50 lbs, la lb.	0.27½	0.28½
Seaux, 20 lbs, la lb.	0.28	0.29
Morceaux, 1 lb, la lb.	0.30	0.31

LE FROMAGE

Nous cotons:

Nouveau grand, la lb.	0.28	0.29
Double, la lb.	0.30	0.31
Triple, la lb.	0.31	
Stilton, la lb.	0.36	
Fantaisie, vieux fromage, la lb.	0.34	

LA MARGARINE

Nous cotons:

Margarine—		
En moules, suivant la qualité, la lb.	0.36	
En tinettes, suivant la qualité, la lb.	0.30	0.34
White Nut.	0.34	

LE BEURRE

Nous cotons:

Crèmerie, moule, qualité entrepôt.	0.60	0.61
Laiterie, en tinette.	0.49	
Laiterie, moules.	0.52	0.53
Cuisine.	0.46	

LES OEUFS

Nous cotons:

Frais pondus.	0.60	0.68
-----------------------	------	------

LA VOLAILLE

Nous cotons:

Poule.	0.38	0.42
Poulet.	0.54	0.58
Poulet (gelé).	0.42	0.45
Dindes.	0.53	
Dindons.	0.55	
Oies.	0.36	0.38

Canards domestiques	0.42	0.43
Canards du lac Brôme.	0.47	

LE POISSON

Nous cotons:

Poisson frais

Hadock.	0.08	0.09
Morue, pour tranches.	0.11	0.13
Morue, pour le marché.	0.07	0.08
Crevettes.	0.50	
Homards vivants	0.60	
Saumon de Gaspé.	0.50	
Saumon (B.C.), la lb., rouge.	0.35	0.38
Maquereau.	0.18	
Poisson blanc	0.22	
Alose.	0.27	
Flétan.	0.26	0.27
Brochet.	0.15	
Carpe	0.15	
Barbotte.	0.15	
Perchaude.	0.15	
Doré.	0.20	0.22
Truite.	0.23	0.25

Poisson fumé

Haddies, BXs, la lb.	0.15
Filets.	0.30
Bloaters, la boîte.	1.75
Kippers.	2.50
Hareng fumé sans arêtes.	0.15

Poisson gelé

Gaspereaux, la lb.	0.06½	0.07
Flétan, gros et petit	0.19	0.20
Flétan, de l'Ouest, moyen	0.21	0.22
Haddock.	0.07½	0.08
Maquereau.	0.15	0.16
Doré.	0.16	0.17
Morue en tranches.	0.08½	0.09
Saumon de Gaspé, la lb.	0.29	0.30

Morue—

Morue, gros baril, 200 lbs.	15.00
Morue, No 1, medium, brl de 200 lbs.	14.00
Morue No 2, brl de 30 lbs	12.00
Pollock No 1, brl de 200 lbs.	10.00
Morue, sans arêtes, (boi- tes de 30 lbs), la lb.	0.20
Morue, sans arêtes, (car- tons de 24 lbs), la lb.	0.18
Morue (Ivory), morceaux de 2 lbs, boîtes de 20 lbs.	0.15
Morue, sans arêtes (2 lbs).	0.20
Morue, en filaments (boi- tes de 12 lbs).	2.40 2.50
Morue séchée, ballots de 100 lbs.	16.00
Hareng saur, la boîte.	0.24

EPICERIE

Montréal, 25 août 1920.

Le marché du sucre est sans change-
ment. L'avoine roulée et l'avoine se
maintiennent fermes, mais quelques
maisons de gros les offrent avec une
réduction de 50-cents par sac. Les
cours sont plus bas pour les légumes
et les fruits. La grosse récolte de blé

dans l'ouest semblé prometteuse pour la farine. Les noix sont sacrifiées. Des prix plus élevés sont presque certains pour les fruits secs. Les balais sont moins chers et il y a quelques changements dans les lignes diverses. L'eau de Javelle augmente de 15 cents la douzaine et est cotée \$1.10. Les pelures de fruits nouvelles valent 47 cents la livre pour le citron, 49 cents pour l'orange et 76 cents pour la citronnelle. Plusieurs fabricants de céréales suppriment le privilège de l'allocation du fret pour les expéditions directes en quantités de 5 caisses.

LA FARINE

Nous cotons:

Farines de blé—

Chars straight ou mixtes, 50,000 lbs, sur la voie, le baril, en (2) sacs de juste, 98 lbs.	14.85
La lb. en (2) sacs de coton, 98 lbs.	15.05
Petits lots, le baril (2) sacs de juste, 98 lbs.	15.15
Farine de blé d'hiver (baril).	13.90 14.00

FOIN ET GRAIN

Nous cotons:

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Bon, No 1, tonne de 2,000 lbs.	
Bon, No 2	29.00 30.00
Bon, No 3	27.00 28.00
Paille.	15.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs).	1.17
No 3 C.W.	1.14½
Extra Feed.	1.14½
No 1 Feed.	1.12½
No 2 Feed.	1.11½

Orge:

No 3 C.W.	1.80
No 3.	1.78
No 4 C.W.	1.74
Feed.	1.60

Note — Ces prix sont à l'élevateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

LE SUCRE

Nous cotons:

Atlantic, extra granulé.	24.00
Acadia, extra granulé.	24.00
St. Lawrence, extra granulé.	24.00
Canada, extra granulé.	24.00
Dominion Cristal, granulé.	24.00
Glacé, barils.	24.20
Glacé, (boîtes de 25 liv.).	24.60
Glacé, (boîtes de 50 liv.).	24.40
Glacé, 1 livre.	
Jaune No 1.	23.60
Jaune No 2 or.	23.50
Jaune No 3.	23.40
Jaune No 4.	23.20
En poudre, barils.	24.10
En poudre, 50s.	24.30
En poudre, 25s.	24.50
Cubes et dés, 100 lbs.	24.70
Cubes, boîtes de 50 lbs.	24.80
Cubes, boîtes de 25 lbs.	25.00
Cubes, paq. de 2 lbs.	26.50
En morceaux Paris, barils.	24.60

En morceaux 100 lbs.	24.60
En morceaux boîtes de 50 lbs.	24.80
En morceaux boîtes de 25 lbs.	25.00
En morceaux cartons 5 lbs.	25.75
En morceaux cartons 2 lbs.	26.50
Crystal Diamond, barils.	24.60
“ “ boîtes 100 lbs.	24.70
“ “ boîtes 50 lbs.	24.80
“ “ boîtes 25 lbs.	2500
“ “ caisses de 20 cartons.	25.75

LA MELASSE

Nous cotons:

Sirop de blé-d'inde:—

Barils environ 700 livres.	0.10
½ barils.	0.10½
Kegs.	0.11½
Boîtes de 2 livres, caisse 3 doz., la caisse.	6.45
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz., la caisse.	7.45
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse.	7.15
2 galls, seau 25 lbs., chauce.	3.10
3 galls, seau 38½ lbs, chaque.	4.65
5 galls, seau 65 lbs, chaque.

Sirop de blé-d'inde blanc:

Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse.	7.05
Boîtes de 5 livres, 1 doz. à la caisse, la caisse.	8.05
Boîtes de 10 livres, caisse ½ la caisse.	7.75
Sirop de canne (crystal Diamond):	
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse.	8.50
Barils, les 100 livres.	12.25
½ barils, les 100 livres.	12.50

Mélasses des Barbades:—

Prix pour l'île de Montréal.

Tonnes.	1.65
Barils.	1.68
Demi-barils.	1.70

CEREALES

Nous cotons:

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé.	5.60
Orge perlé (sac de 98 lbs).	8.25
Orge mondé, (98 lbs).	7.25
Farine de sarrasin (8 lbs) nouv.	6.50
Hominy gruau, (98 lbs).	6.50
Hominy perlé, (98 lbs).	6.50
Graham, farine.	6.25
Graham, baril.	13.75
Oatmeal (standard granulé).	6.75
Avoine roulée, 90s (en vrac).	6.00

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food caisse 18	3.50
Coco, paq. de 2 onces, douz.	0.78½
Coco, cartons de 20 lbs, lb.	0.86
Flocons mais, caisse 3 doz.,	3.50, 3.65, 3.50, 4.25
Flocons, avoine, 20s.	5.40
Avoine roulée, 20s.	6.50
Avoine roulée, 16s.	2.42½
Avoine roulée, grand, douz	3.00
Oatmeal, coupe fine, paquets, caisse	6.75
Riz puffé.	5.70
Rlé puffé.	4.25
Farina, caisse.	2.35
Hominy, perlé ou grain, 2 doz.	3.65
Health bran, (20 paquets) caisse.	2.60
Orge perlé écossais, caisse	2.60
Farine à crêpe, caisse.	3.60
Farine à crêpe, préparée, douz.	1.50

Wheat food, 18-1½.	3.25
Farine de sarrasin, caisse.	3.60
Flocons de blé, caisse 2 doz.	2.95
Oatmeal, coupe fine, 20 paquets	6.75
Blé à porridge, 36s. caisse.	7.30
Blé à porridge, 20s. caisse.	7.50
Farine préparée (paquets de 3 lbs), douz.	3.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs), douz.	6.40
Corn Starch (préparé).	0.13½
Farine de pomme de terre.	0.16
Empois (buanderie).	0.12½
Fleur tapioca.	0.15 0.16

Poudre à pâte "The Cook's Favorite"—

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 doz. par caisse).	3.46
Boîte ronde, 1 lb. (2 doz. par caisse).	1.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 doz. par caisse).	3.35
Boîte ronde, ¼ lb. (2 doz. par caisse).	2.00
Escompte spécial par lot de 20 caisses.	

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge) Paquets de 3 lbs, la douz.	3.25
"XXX" (étiquette rouge) Paquets de 6 lbs, la douz.	6.40
Superbe (étiquette rouge) paquets de 3 lbs, la douz.	3.15
Superbe (étiquette rouge) paquets de 6 lbs, la douz.	6.20
Crescent (étiquette rouge) paquets de 3 lbs, la douz.	3.20
Crescent (étiquette rouge) paquets de 6 lbs, la douz.	6.30
Crêpes (étiquette rouge) paquets de 1½ lbs, la douz.	1.60

LES CONSERVES

CONSERVES DE LEGUMES—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s.	4.50 4.85
Fèves, Golden Wax.	2.00 2.00
Asperges importées, 2½s.	5.50 5.55
Fèves, Refuges.	2.00
Blé-d'Inde (2s).	1.82
Betteraves, 2 lbs.	1.35
Carottes (tranchées) 2s.	1.45 1.75
Blé-d'Inde (en épis) gal.	7.00 7.50
Epinards, 3s.	2.85 2.90
Epinards, Can. (2s).	1.80
Epinards Californie, 2s.	3.15 3.50
Tomates, 1s.	1.45 1.50
Tomates, 2s.	1.50
Tomates, 2½s.	1.90
Tomates, 3s.
Tomates, gallons.	7.02½ 7.05
Citrouille, 2½s. (douz.).	1.20 1.55
Citrouille, gallon (douz.)	4.00
Pois, standards	1.95
Pois, early June	1.92½ 2.05
Pois, très fins, 20 oz.	3.00
Pois, 2s., 20 oz.	1.90

Pois importées—

Fins, caisse de 100, la caisse.	27.50
Extra fins.	30.00
No 1. L.	23.00

CONSERVES DE FRUITS

Pommes, 2½s. douz.	1.40 1.65
Pommes, 3s., douz.	1.80 1.95
Pommes, gall., douz.	5.25 5.75
Blueberries, 2s.	2.40 2.45
Groseilles, noires, 2s douz.	4.00 4.05
Cerises, rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	4.00 5.15



La farine préparée de Brodie XXX satis-
fera votre clientèle et lui donnera en même
temps la meilleure valeur pour la moindre dé-
pense.

Brodie & Harvie, Limited
Rue Bleury, Montréal.

Agents de vente:
J. B. Renaud & Cie Inc., Québec ;
Chadwick & Co., 34 Duke St., Toronto.



USINE A SEL WINDSOR, ONT.

The Canadian Salt Co. Limited
WINDSOR, Ont.

Notre commerce sans cesse croissant a été établi en
ne manufacturant que ce qu'il y a de mieux. Votre
commerce peut être établi en vendant ce qu'il y a de
mieux.
La qualité de NOTRE sel VOUS donne une réputation
qui vous attire la confiance et la clientèle.

Nous fabriquons les fameux sels suivants:

SEL DE TABLE WINDSOR
(pour l'usage général de la maison.)

SEL DE TABLE REGAL
(conlant facilement—vendu en cartons.)

SEL DE LAITERIE WINDSOR
(le favori du beurrier.)

SEL A FROMAGE WINDSOR
(Celui qui a la palme)

RECONNUS pour LEUR QUALITE SUPERIEURE
Faits au Canada.

Cerises blanches, sans
noyau. 4.85 4.75

LE RIZ

Nous cotons:

Caroline.	18.00	21.00
Rangoon "B".	12.50	
Rangoon "CC"	12.25	
Riz brisé, fin.	10.00	
Tapioca, la lb. (seed).	0.11½	0.12½
Tapioca, (pearl).	0.11½	0.12½

LE THE

Nous cotons:

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Choix	0.85	
Early Picking	0.90	
Melieuses variétés	1.00	

Javas—

Pekeos	0.44	0.45
Orange Pekeos brisé	0.45	0.48
Orange Pekeos	0.45	0.48

Les qualités inférieures de thés bri-
sés peuvent être obtenues des mar-
chands de gros sur demande à des
prix raisonnables.

LE CAFE ET LE CACAO

Café—		La livre
Rio.	0.33½	0.35½
Mexique.	0.50	0.51
Jamaïque.	0.46	0.48
Bogota.	0.49	0.51
Mocha (genre).	0.50	0.52
Santos, Bourbon.	0.47	0.49
Santos.	0.47	0.48
Cacao—		La douz.
Boîtes, 1 lb.	5.30	
Boîtes, ½ lb.	3.00	
Boîtes, ¼ lb.	1.60	
Petite taille.	1.16	

LES POIS ET LES FEVES

Fèves—

Fèves canadiennes, triées		
à la main.	5.00	5.95
Japonaises.	5.25	5.40
Lima japonaises, la lb.,		
suivant la qualité.	0.10	0.12
Lima, Californie.	0.90	
Pois—		
Blanc, le minot.	5.00	
Bleus, le minot.	5.40	
Cassés, récolte nouvelle		
(98 lbs.).	8.25	8.50
Pour bouillir, le boisseau	4.80	5.00
Japonais, verts, la lb.	0.10½	0.11

LES ENGRAIS

Nous cotons:

Engrais—

Son, wagons mélangés	54.25
Short, wagons mélangés	61.25
Moulée d'avoine	70.00 78.00
Farine à bestiaux, 98 lbs.	3.80
Engrais de gluten:	
f.o.b. Cardinal.	66.00
f.o.b. Fort William.	64.00

PEAUX VERTES ET LAINES

Peaux de cheval, la pièce.	5.00
Peaux de mouton, la pièce	0.60
Peaux de boeuf ou vache,	
la lb.	0.18
Peaux de taureau, la lb.	0.14
Peaux de veau de lait, la	
lb.	0.26
Peaux de veau de son, la	
lb.	0.28
Laine lavée, la lb.	0.30
Laine non lavée.	0.20

PARAFFINE

Cire paraffine, la lb.	0.21
--------------------------------	------

LEGUMES

Nous cotons:

Tomates de Floride (caisse		
40 lbs).	13.00	
Haricots nouveaux importés		
(manne)	7.00	
Betteraves nouvelles, sac		
(Montréal).	3.50	
Concombres, manne.	6.00	
Chicorée, douz.	0.50	
Chou-fleur américain, douz.,		
double caisse	
Chou-fleur américain, douz.		
caisse simple	
Chou (Montréal) caisse.	6.50	
Carottes (sac).	1.75	
Ail, lb.	0.50	
Rafort, lb.	0.60	
Laitue (Boston), caisse.	5.50	
Poireaux, douz.	4.00	
Menthe.	0.60	
Champignons, lb.	1.00	
Oignons jaunes, 75 lbs. sac.	8.00	
Oignons rouge, 75 lbs.	
Oignons Texas, caisse.	3.00	
Oignons espagnols, caisse	
Salsifis, douz.	0.50	
Persil (canadien).	0.75	
Piments verts, douz.	0.50	
Panais, sac.	1.75	
Pommes de terre. Nouvelles,		
(Montréal) sac 90 lbs.	1.75	1.80
Pommes de terre, Nouvelles,		
des E.-E., le quart.	\$2.50	15.00
Pommes de terre sucrées,		
manne.	3.50	3.75
Radis américains, douz.	0.75	
Epinards, baril.	6.00	
Navets, (Québec) sac.	2.50	
Navets (Montréal).	3.00	
Tomates, serre, lb.	0.40	
Laitue, Floride (manne).	9.00	
Persil américain, douz.	1.50	

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

FERRONNERIE

Mercredi, 25 août 1920.

Les dernières semaines d'août ont trouvé la quincaillerie en gros active et pleine d'espoir. On est décidément optimiste au sujet des perspectives du commerce d'automne et si on peut se procurer les marchandises, il y aura un automne actif. Les prix se sont très fermement maintenus dans la plupart des lignes et nombre d'articles montrent une augmentation. Des augmentations ont eu lieu sur divers rivets. Les tuyaux conducteurs et les tôles ondulées sont plus chères, tandis que les tôles noires ont augmenté d'environ un dollar le quintal. Les articles en verre Pyrex ont augmenté de prix. Les charnières à ressort, le papier d'emballage, les toitures préparées, les papiers de construction sont tous plus chers. Les produits en broche sont rares et le fil doux galvanisé a monté de prix. Les clous coupés et en broche sont très rares et il n'y a aucune apparence de baisse sur un genre ou sur l'autre. Les ardoises, les pompes de citerne, les planches à laver, les tubes en laiton et en cuivre, et le cuivre en feuille sont cotés plus cher. Les poêles et cuisinières vont probablement hausser, en raison de l'augmentation du coke et du fer en gueuse, ainsi que des briques réfractaires pour l'intérieur du foyer. Les armes à feu se vendent bien et il y a eu une excellente demande pour les munitions; les fabricants sont assaillis de demandes du commerce. On s'attend à un automne excellent, car les rapports sur la récolte sont des plus encourageants dans toutes les parties du pays. On serait beaucoup plus rassuré si les marchandises pouvaient s'obtenir plus facilement et en plus grande quantité.

LE FIL DE FER

	Rouleau de 80 perches
2 pt x 5	4.89
4 pt x 6	5.30
4 pt x 4	5.76
	les 100 lbs
Fil de fer barbelé	6.15
Fil galvanisé tressé uni	6.65
Ressort spirale galvanisé—	
No 9	5.80
No 12	5.95
No 13	6.05
Fil de fer galvanisé uni—	
Nos 0 à 8 inclus	6.15
No 9	5.75
No 10	6.20
No 11	6.25
No 12	5.90
No 13	6.00
No 14	6.60

No 15	7.05
No 16	7.20
Broche de coutellerie—	
No 9	7.05
No 10	7.15
No 11	7.20
No 12	7.30
No 13	7.40
No 13½	7.45
No 14	7.60
No 15	7.75
No 16	7.90

Attaches à ballots, avec boucle simple:

No 12	7.10
No 13	7.20
No 13½	7.30
No 14	7.35
No 15	7.50
No 16	7.70

D'après le nouveau système en vigueur un supplément de 15 cents par quintal est chargé pour la recuite.

PRODUITS DE PLOMB

Tuyau de plomb	17.00
Rebuts de plomb	18.00

Nota—Le tuyau de plomb est sujet à un escompte de 10 p. c.

Coudes et trappes en plomb, liste plus 30 p. c.	
Plomb "wool", la lb.	0.16
Plomb en feuilles, 3 à 3½ la lb., pied carré	13½
Plomb en feuilles, 4 à 8 lbs., pied carré	0.13
Feuilles coupées, ¼ c extra et feuilles coupées à la dimension, ¼ c par lb. extra.	
Soudure, garantie, la lb	0.42
Soudure, strictement, la lb.	0.40½
Soudure, commerciale, la lb.	0.37½
Soudure, wiping, la lb.	0.36
Soudure en broche (No 8)—	
45-55	0.42½
50-60	0.45½
Zinc en feuilles, casks	0.16½
Zinc en lots brisés	0.17

FER ET ACIER

Acier doux	5.00
Acier à machinerie, fini fer	5.05
Fer de Norvège	13.50 15.00
Acier à ressort	5.50
Acier à pneus	5.20
Acier à bandes	5.00
Acier à outils Black Diamond, la lb.	0.24½
Fer ordinaire en barre, les 100 lbs	4.65
Fer raffiné, les 100 lbs	5.65

TOILES

Tôle noire en feuilles:	Les 100 lbs
Calibre 10	10.95
Calibre 12	11.00
Calibre 14	11.05
Calibre 16	11.15
Calibre 18-20	11.20
Calibre 22-24	11.25
Calibre 26	11.30
Calibre 28	11.45
Tôle galvanisée en feuilles:	
10¾ onces	13.00
Calibre 28	12.60
Calibre 26	11.25

Calibres 22 et 24	12.05
Calibre 20	12.05
Calibre 18	12.05
Calibre 16	10.75

Tôle anglaise:

Calibre 28	13.00	13.50
Calibre 26	12.75	13.25
Calibre 24	12.15	12.65
Calibre 22	11.80	12.30
Calibres 18 et 20	11.35	11.85

Nota—Charge extra de 25 à 35c les 100 livres pour lots brisés.

VIEUX MATERIAUX

Pneus à automobile	0.02½	0.03
Cuivre jaune	0.09	0.10
Cuivre rouge	0.16	0.17
Cuivre léger	0.06½	0.06½
Retailles de zinc	0.06½	0.06½
Fer forgé, No 1, grosse tonne	19.00	20.00
Rebuts malléables (tonne)	22.00	22.00
Bouts de tuyaux (tonne)	14.00	14.00
Plaques de poêles (tonne)	30.00	30.00
Acier pour faire fondre	24.00	25.00
Bushelling No 2	10.00	12.00
Plaques de chaudières	17.00	18.00
Fonte de Machinerie (tonne)	35.00	37.00

TUYAUX FORGES

Acier	Noir	Galva-
	les cent	pieds
½ pouce	\$6.50	\$8.50
¼ —	5.31	7.41
¾ —	5.31	7.41
½ —	7.10	8.63
¾ —	8.80	10.87
1 —	13.01	16.07
1¼ —	17.60	21.74
1½ —	21.04	25.99
2 —	28.31	34.97
2½ —	44.75	55.28
3 —	58.52	72.29
3½ —	74.06	90.62
4 —	87.75	107.37
Fer forgé		
½ pouce	5.91	8.01
¾ —	5.91	8.01
½ —	7.95	9.48
¾ —	9.95	12.02
1 —	14.71	17.77
1¼ —	19.90	24.01
1½ —	23.79	28.74
2 —	32.01	38.67

PEINTURE

Mercredi, 25 août 1920.

Les fabricants de peinture sont en général bien satisfaits des perspectives pour l'automne. Naturellement, il n'y a pas eu beaucoup d'activité ce mois-ci et les voyageurs se sont tenus éloignés de la route depuis quelques semaines. On espère que vers le 1er septembre on commencera à s'occuper de la saison d'automne et que les affaires ne tarderont pas à prendre une bonne tournure. Les tendances des prix sont très fermes dans toutes les lignes, à l'exception toutefois de l'huile de lin, qui

est plus facile, bien que s'étant maintenue sur la même base de prix que la semaine dernière. Le prix de revient de la plupart des articles fondamentaux est augmenté et de l'avis général, une baisse est peu probable.

TEREBENTHINE

Gallon impérial

Térébenthine—

Par baril simple 2.60
Par petits lots 2.70

Emballage en sus.

HUILE DE LIN

Gallon impérial

Brute—

1 à 2 barils 1.85
3 à 4 barils

Bouillie—

1 à 4 barils 1.87½
3 à 4 barils

MASTIC

Mastic Standard:

	Au-dessous	5 tonnes	1 tonne	de 1 tonne
En barils	\$6.50	\$6.75	\$7.10	
En ½ barils	6.65	6.90	7.20	
Par 100 livres	7.30	7.60	7.95	
Par 25 livres	7.60	7.85	8.20	
Par 12½ livres	7.85	8.10	8.45	
En boîtes 3 et 5 lbs	9.60	9.85	10.30	
En boîtes 2 et 3 lbs	11.10	11.35	11.70	
En caisses 100 lbs.	8.35	8.60	8.95	

Mastic à l'huile de lin pure \$2.50 par cent livres en plus des prix ci-dessous.

Mastic de vitriers \$1.60 par cent livres au-dessus des prix ci-dessous.

Termes: 2% 15 jours, net 60.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

Anchor, pur	\$20.00	\$20.35
Crown Diamond	20.00	20.35
Crown, pur	20.00	20.35
O. P. W. Dec., pur	20.00	20.35
Eléphant, véritable	20.50	20.85
Red Seal	20.00	20.35
Decorators, pur	20.00	20.35
O. P. W. anglais	20.00	20.35
Green Seal	20.00	20.35
Moore, pur	20.00	20.35
Ramsay, pur	20.00	20.35

É.B. véritable plomb, moins d'une tonne, \$23.40, Toronto; \$23.00, Montréal. Lots d'une tonne, moins 5 p.c.; lots de 5 tonnes, moins 10 p.c.

LES COULEURS

Alabastine:

Couleurs et blanc — en paquets 2½ livres, \$10.10 les 100 livres, en paquets de 5 livres, \$9.60 les 100 livres, f.o.b. Montréal.

Bleu:

La livre 0.11 0.12

Couleurs sèches:

Terre d'Ombre brute, No 1, tonnelets de 100 livres 0.08 0.09½
Terre d'Ombre pure, tonnelets de 100 livres 0.11 0.15
Terre d'Ombre brûlée, No 1, tonnelets de 100 livres 0.08 0.09½

Terre d'Ombre pure, tonnelets de 100 livres 0.16 0.18
Vert Imp. tonnelets de 100 livres 0.17 0.19
Vert Chrome, pur 0.31 0.35
Chrome jaune 0.25 0.41
Vert Brunswick, 100 lbs. 0.10 0.14½
Rouge Indien, Kegs 100 livres 0.15 0.20
Rouge Indien, No 1, Kegs 100 livres 0.06 0.17
Rouge Vénitien, brillant supérieur 0.07 0.09
Rouge Vénitien, No 1 0.03½ 0.05½
Noir fin, pur sec 0.09½ 0.15
Ocre d'Or, 100 livres 0.08 0.12
Ocre blanche, 100 livres 0.05½ 0.06
Ocre blanche, barils 0.04 0.04½
Ocre jaune, barils 0.03½ 0.05½
Ocre français, barils 0.06 0.10½
Ocre sapin, 100 livres 0.07 0.08
Oxyde rouge canadien, en barils 0.02½ 0.04½
Rouge Super Magnétic 0.05
Vermillon 1.00
Vermillon anglais 2.25
f.o.b. Montréal, Toronto.

COULEURS A L'HUILE PURE

boîtes d'une livre.

Rouge Vénitien 0.25
Rouge Indien 0.36
Jaune chrome, pur 0.55
Ocre d'or, pur 0.34
Ocre de sapin français, pur 0.29
Verte, pur 0.34
Terres de Sienne 0.36
Terres d'Ombre 0.36
Bleu ultra marin 0.60
Bleu de Prusse 1.20
Bleu de Chine 1.20
Noir fin 0.39
Noir ivoire 0.40
Noir de peinture d'enseigne, pur 0.41
Noir de marine, 5 livres 0.20
f.o.b. Montréal, Toronto.

EMAILS (blancs)

Gallon

Duralite 7.50
Albagloss, C.P.C. 6.30
Email "Blanc", B-H 8.00
Mooramel 7.00
Email blanc Dougall 8.00
Vitrallite 9.00

Sunshine blanc 7.00
Jasperlac 5.75
Invincible 6.90
Hillcrest 7.00

Colle forte:

La lb.
Anglaise, en feuille 40-50
Blanche, pied de porc -50
Cake bone, sacs de 112 lbs. 40-45
Peau, sacs de 112 lbs. 45-55
Colles broyées, sacs de 112 lbs.
Anglaise 35-46
Canadienne 28-35

Brandford

la caisse

No 7, 50 paquets, 1 lb. . . . \$25.00
No 8, 100 paquets, ½ lb. . . . 28.00
No 9, 200 paquets, ¼ lb. . . . 35.00

Vert de Paris:

En barils, environ 600 lbs . . . 0.52
En kegs de 250 lbs 0.52½
En barillets, 50 et 100 lbs . . . 0.53
En barillets, 25 lbs 0.54
En paquets de 1 lb., caisse de 100 lbs 0.56
En paquets de 1-2 lb., caisse de 100 lbs 0.58

Peintures préparées:

Eléphant, blanche 5.46
Eléphant, couleurs 5.05
B-H Anglaise, blanche 5.05
B-H Anglaise, couleurs 4.85
B-H à plancher 4.00
B-H, plancher-vestibule 4.80
Minerve, blanche 4.90
Minerve, couleurs 4.60
Crown Diamond, blanche 4.80
Crown Diamond, couleurs 4.55
Crown Diamond, à plancher 4.00
B-H Fresconette, blanche 3.60
B-H Fresconette, couleurs 3.50
Moore, couleurs, nuances 4.80
Moore, couleurs, blanches 5.00
Moore, peinture égyptienne, toutes couleurs 3.85
Moore, peinture de plancher 3.75
Moore, Sani-flat 3.75
Moore, Mooramel
Jamieson's & Crown Anchor 4.30
C.P.C. pure, blanche 5.55

Single Harness Buy it NOW

Le cuir a augmenté et bien que les selliers aient élevé leurs prix, nous continuons à offrir les valeurs exceptionnelles qui ont fait la réputation de nos articles. La garantie de Trees, aussi bonne que l'or, soutient le Harnais de la Marque Impériale. Demandez à votre marchand, s'il ne le tient pas, écrivez-nous directement.

HARNAIS de BUGGY MARQUE IMPERIAL

No 1—Avec bride à ocellères, rênes de sûreté, Bricole ajustée avec traits à boucles de 1-8 pouces. Sous-ventrière double avec porte brancards No 221, sellette rembourrée flexible, rênes avec poignées fauves, garnies de nickel ou de caoutchouc imita. \$36.75

Nous nous ferons un plaisir de répondre à tout marchand qui désire tenir nos lignes ou à tout acheteur particulier qui ne peut trouver dans un magasin les Harnais de la marque Impériale.



SAMUEL TREES & COMPANY Limited
Manufacturers of Harness Established 1866
42 Wellington Street East, Toronto

C.P.C. pure, couleurs	5.30
O.P.W. marque Canada, blanche	4.80
O.P.W. marque Canada, couleurs	4.50
O.P.W. marque Canada, à plancher	4.00
O.P.W. à mur, blanche	3.60
O.P.W. à mur couleurs	3.50
Ramsay pure, blanche	5.40
Ramsay pure, couleurs	5.15
Martin-Senour, 100% blanche	5.05
Martin-Senour, 100% couleurs	4.80
Martin-Senour, Porc paint	4.55
Martin-Senour, Newtowne, blanche	3.60
Martin-Senour, peinture à plancher	4.00
Sherwin-Williams, blanche	5.05
Sherwin-Williams, couleurs	4.80
Sherwin-Williams, à plancher	4.00
Flat Tone, blanche	3.60
Flat Tone, couleurs	3.50
Lowe Bros., H. S., blanche	5.05
Lowe Bros., H. S., couleurs	4.80
Lowe Bros., Hard drying floor	4.00
Mellotone, blanche	3.75
Mellotone, couleurs	3.50
Sanitone, blanche	3.60
Maple Leaf, blanche	5.55
Maple Leaf, couleurs	5.30
Maple Leaf, à plancher	4.75
Pearcy, préparées, blanches	5.00
Pearcy, préparées, couleurs	4.75
f. o. b. Montréal, Toronto.	

Shellac.	
Blanc pur, gall.	6.25 7.40
Orange pur, gall.	6.00 6.90

BLANC	
XXX	0.18
XX	0.16½
X	0.15½
XC	0.13½

Japonais	0.13
XXX Extra	0.19
XX, grand	0.17½
XLCK	0.16½
X Empire	0.15½
X Press	0.14

COULEURS	
No 5	0.13½
No 1	0.12
No 1	0.12½
No 7	0.11½
No 1A	0.10½
No 1B	0.09½
rancy	0.15
Lion	0.13½
Standard	0.12
Popular	0.10½
Keen	0.09

Les lignes ci-dessus sont sujettes à un escompte au commerce pour la vente en quantité.

Vitre	Simple	Double
	épais-	épais-
	sepr	sepr
Les 100 pieds		
Au-dessous de 25.	19.90	23.90
26 à 34.	20.80	24.85
35 à 40.	21.80	26.40
41 à 50.	23.50	30.00
51 à 60.	24.60	30.80
61 à 70.	26.50	32.70
86 à 90.	48.85	
91 à 94.	49.80	
95 à 100	58.55	
101 à 105.	65.35	
106 à 110.	73.10	

Escompte à la caisse, 15 et 20%.
Escompte à la feuille, 5%
Comptant, 2 pour cent.

f.o.b. Montréal.

TOITURES EN ROULEAUX
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 ou 216 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi.)

Neponset Paroid.	
(Surface grise unie).	
Neponset Paroid	3.20
" " épais	3.80
" " extra épais	4.40
" enduit d'un seul côté	2.55

(Surface ardoise).	
Rouge ou vert (108' x 36")	4.00
Rouge ou vert (116' x 18")	4.50

Marque Canadienne.	
(fini caoutchouc gris).	
1 pli	2.40
2 plis	2.75
3 plis (rouleaux de 108 pieds carrés seulement)	3.10
Santite (surface sablée).	
1 pli	2.20
2 plis	2.55
3 plis (rouleaux de 108 pieds carrés seulement)	2.90

Papiers pour construction:	
le rouleau	
Neponset noir 36"x500'	3.90
Neponset enduit 36"x500'	3.40
Neponset feutre à l'épreuve de gel e, 36"x200"	4.40

Feutre asphalté Neponset:	
10 lbs 400 pieds carrés	2.50
15 lbs 400 pieds carrés	3.75
25 lbs 200 pieds carrés	3.15

Messieurs:—

Nous défions toute compétition pour le placement de vos commandes de miroirs avec ou sans cadre. "Livraison prompt" notre motto. Ecrivez-nous et soyez convaincus par vous-mêmes. Petites commandes exécutées avec soin.

Nous manufacturons aussi tous les genres de cadres et moulures. Assortiment complet d'imagerie Religieuse et Profane.

Soyez au nombre de nos clients, et demandez notre voyageur.

La Cie Wisintainer & Fils, Inc.
58 Boul. Saint-Laurent, Montréal, Qué.

Manufacture, 7 rue Clarke.

L'UNIQUE REVUE TRES PRATIQUE

qui sert de renseignement sûr aux importateurs et aux exportateurs italiens et en général à tout homme d'affaires, c'est

"L'ESPORAZIONE"

qui vient d'être publiée chaque mois, par la maison

L'Impressa Moderna

ABONNEMENTS :

Italie—Frs. 20 par chaque année.

Etranger—Frs 20 en or chaque année.

MILAN — Via Romagnosi I — MILAN

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : LIM.

Un nouveau poêle de cuisine qui va faire des amis

Le commerçant prospère doit continuellement se faire de nouveaux amis tout en conservant les anciens.

Ce nouveau membre de la ligne Maple Leaf vous aidera à faire l'un et l'autre.

Regardez la gravure! Ce poêle n'est-il pas une beauté? Et prenez notre parole — il est aussi bon qu'il paraît bien — Il est solide — et véritable — et supporte l'inspection — intérieurement comme extérieurement.

Il y a de l'argent et de la satisfaction à gagner pour vous à tenir le nouveau "Falcon". Faites-en venir un et voyez comme il se vendra rapidement.

Le "Falcon" Maple Leaf se fait en deux grandeurs

18" Four de 18 x 19 x 12½

20" Four de 20 x 19 x 12½

Dimension du dessus pour le 18"

43½ x 27

Dimension du dessus pour le 20"

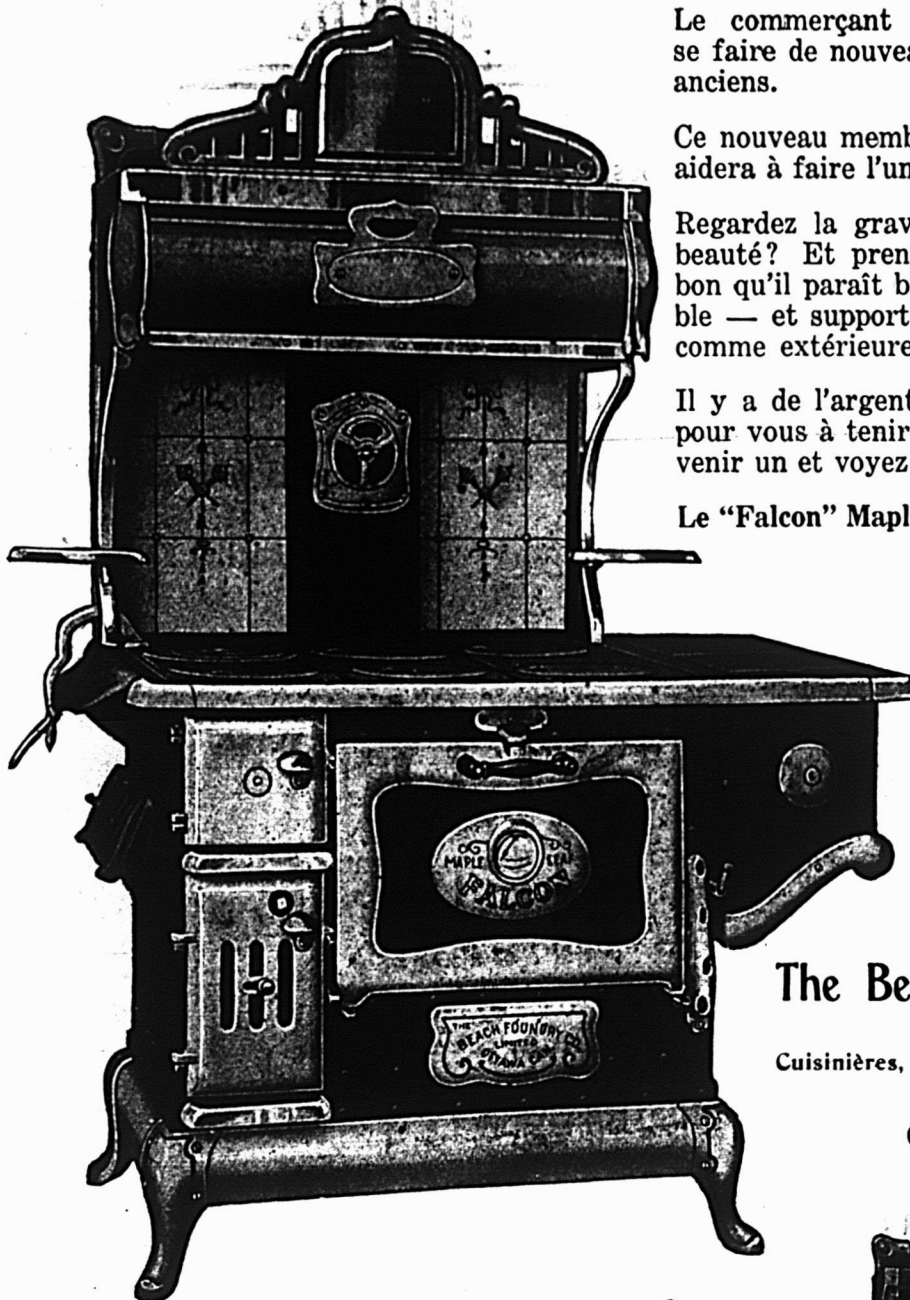
45 x 27

AVEZ-VOUS NOS LISTES
COMPLETES ET TARIFS
DE POELES ET CUISINIÈ-
RES? DEVONS-NOUS VOUS
LES ENVOYER?

The Beach Foundry Co., Ltd.

Cuisinières, Poêles et Fournaies Maple Leaf

OTTAWA, CANADA.



Détails du nouveau "Falcon"

Modèle—Gracieux, garnitures nickelées, sans grosses ciselures, bien proportionné, fortement nickelé.

Corps—Fait en fort acier plané. Toutes les parties venant en contact avec la chaleur extrême sont protégées par de l'amianté et renforcées avec de la fonte.

Foyer—Fait du modèle le plus nouveau et le plus apprécié. Soigneusement proportionné à la dimension du dessus, du four et des espaces de tirage, de façon à donner les meilleurs résultats. L'arrière du foyer est à sections et les parois sont perpendiculaires et bien ventilées. Les grilles qui conviennent pour le charbon ou le bois sont du fameux type duplex avec poignées perfectionnées. Si l'on ne désire employer que du bois, une grille spéciale à bois peut être fournie. Les grilles peuvent être enlevées sans aide d'aucun outil et sans déranger les parois du foyer. Brûle du bois de 2½ pouces.

Le four—Fait en tôle d'acier épaisse. Le fond est muni de supports en fonte épaisse qui l'empêchent de se déformer ou de céder, et le dessus est fait de deux plaques d'acier, séparées par une épaisse feuille d'amianté.

La porte du four—Est de type perfectionné à ressort équilibré, muni d'un thermomètre pour enregistrer le degré de chaleur, et d'une poignée ne chauffant pas. Un dispositif à ressort maintient la porte fermée.

Le registre à tirage direct—Du type à coulisse, établi pour donner le plein contrôle des éléments calorifiques.

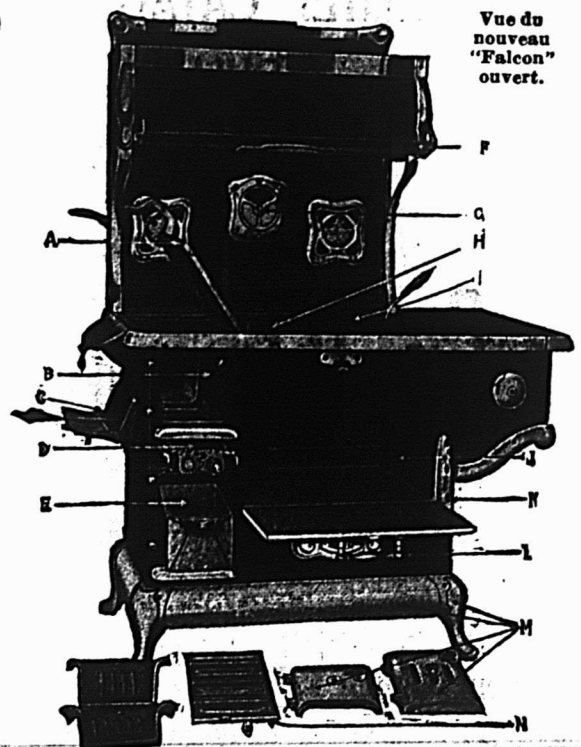
Le dessus—Est du modèle à sections — les sections, les centres et les couvercles étant garnis de fortes côtes. Un couvercle à réduction est fourni avec chaque poêle. La partie avant est munie d'un élévateur permettant de faire la grillade ou d'ajouter du combustible dans le feu.

Le devant—Entièrement fait en fonte de fer et garni d'une porte d'alimentation avec combinaison de porte à tirage et à escarbilles.

Le réservoir—Fait en cuivre étamé épais.

La base—Du modèle hygiénique surélevée pour permettre de balayer en dessous.

Le réchaud—Très large et muni d'une combinaison pour le réglage du tirage. Fait en divers types.



Vue du
nouveau
"Falcon"
ouvert.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

Confiez-nous vos travaux d'Impression

Vos entêtes de lettres, vos enveloppes, vos factures, vos livres de comptabilité, vos catalogues, sont les signes extérieurs de votre maison. S'ils présentent bien, votre maison est bien notée dès le premier abord. Nous pouvons vous aider à créer cette bonne impression vis-à-vis de votre clientèle et des gens avec lesquels vous voulez faire affaires en donnant à toute votre papeterie un cachet personnel et distingué.

IMPRESSI ONS EN TOUS GENRES

POUR L'INDUSTRIE, LE COMMERCE, LA FINANCE
ET LES ADMINISTRATIONS.

SPECIALITE: CATALOGUES, BROCHURETTES, PROSPECTUS,
BULLETINS HEBDOMADAIRES, ETC.



LA CIE D'IMPRIMERIE DES MARCHANDS LIMITÉE

198 Rue Notre-Dame Est
MONTREAL

Téléphone: Main 3272.

O.P.W.

MARQUE DE COMMERCE DEPOSEE

"Peintures et Vernis pour tous usages"



**O. P. W. préserve
de la dégradation
la propriété de vos
ollents**

**Commandez
aujourd'hui**

*"Sauvez la surface et vous
sauvez tout" Peintures et Vernis*

LES CHANCES D'AFFAIRES DANS VOTRE VILLE

Sont tout aussi nombreuses que partout ailleurs. Avez-vous pensé aux églises et aux autres bâtiments de votre voisinage qui ont besoin de peinture?

Prenez-vous les moyens voulus pour inciter à agir les personnes autorisées dans chaque cas?

Il y a beaucoup de chances de ce genre pour le marchand de O.P.W. parce qu'il y a un produit O.P.W. pour chaque usage, qui fait de chaque usage de peinture un objectif pour le marchand de O.P.W.

Un peu de réflexion, un peu de soin et le développement de vos ressources locales augmenteront considérablement votre commerce de peintures et vernis.

**Si vous n'êtes pas encore agent—
écrivez-nous**

Ottawa Paint Works Limited

Ottawa

CANADA.

Succursales: MONTREAL, TORONTO, VANCOUVER.

LE MARCHÉ BRITANNIQUE

L'Offre et la Demande—Quelques Nouvelles Modes

On s'étonne du ton optimiste des fabricants qui n'ont pas enregistré une seule commande depuis plusieurs semaines. Ils ne se tourmentent point et ils sont bien sûrs que de nouvelles affaires se présenteront bien avant qu'il leur soit possible d'exécuter les contrats qu'ils ont en mains. Ces dernières semaines on a reçu quelques demandes d'annulation de commandes, notamment de la Chine, mais à l'heure actuelle on n'en entend plus guère; au contraire, des demandes d'accélération de livraison sont plus fréquentes. En ce moment, l'Amérique du sud est probablement le marché le plus réglé, quoiqu'il y ait très peu d'affaires, et presque rien ne se fait en cotonnades inférieures. Les achats pour le commerce de l'intérieur se sont bornés aux besoins immédiats.

Un irlandais a dit: "Les prix sont rabaisés jusqu'à ce qu'on passe des commandes et puis ils se haussent", et c'est là un exposé assez exact de la situation. L'on a obtenu des concessions par ci par là, mais tout porte à croire qu'aussitôt que les achats recommenceront les prix se raffermiront de nouveau. En ce qui concerne les marchandises de couleur il faut tenir compte des frais de la main-d'œuvre récemment augmentés. La teinture et l'apprêt sont plus coûteux, et il est peu vraisemblable que les fabricants puissent accepter moins que les prix cotés il y a deux mois.

La Laine et les Lainages

Il n'y a pas d'amélioration réelle dans le marché des laines, mais il s'est certainement produit un meilleur sentiment et un ton plus ferme. Ceci résulte, non pas d'une augmentation d'affaires, mais d'une demande plus forte pour certaines catégories de laine. L'on a retiré fortement des ventes aux enchères, et beaucoup d'entre les marchandises offertes n'ont pas été adaptées aux besoins du commerce de l'intérieur. La concurrence étrangère se trouve nécessairement restreinte par suite des taux du change adverses, de sorte que les acheteurs ne sont pas à même d'absorber toute la matière première qu'on leur offre.

Une certaine activité se manifeste dans les tissus, mais il n'y a presque pas d'affaires nouvelles. Les fila-

teurs et les fabricants font tous leurs efforts pour observer les dates de livraison, afin de ne fournir aucune excuse pour les annulations d'ordres.

Le Marché des Lins

Malgré l'absence continue de nouvelles affaires importantes, un bon ton règne sur le marché, et les marchands et les fabricants se résignent à la situation. Leur optimisme se base sur la raison, et ils n'admettent pas de doute qu'ils enregistreront assez de commandes pour tenir les choses en marche jusqu'à la fin de cette année.

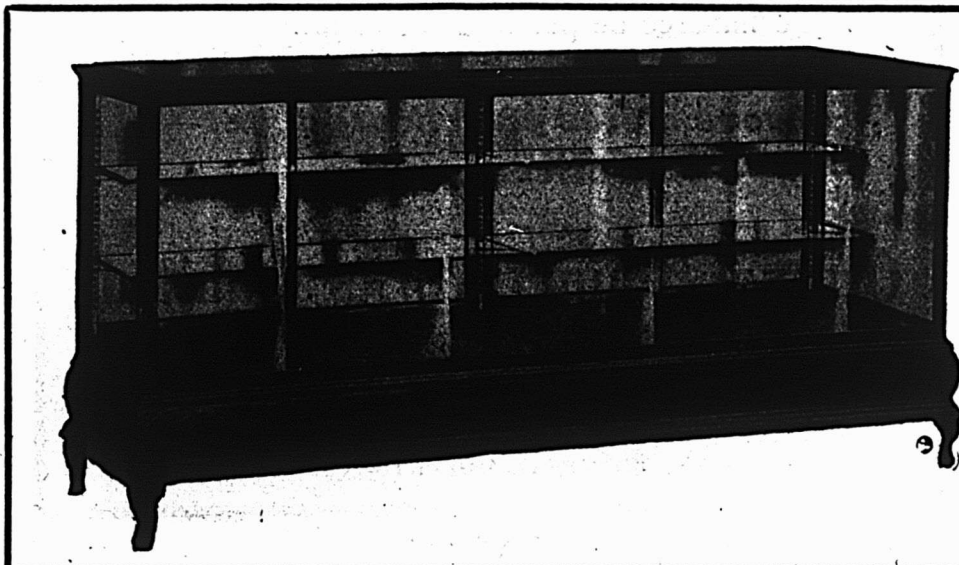
L'exportation des tissus de lin a subi une légère diminution en mai par rapport à celle d'avril, ce qui s'explique en partie par les taux du change défavorables avec le Continent et d'autres débouchés. D'un autre côté, une augmentation considérable a eu lieu dans l'exportation aux Etats-Unis, et les envois récents se sont effectués sur une grande échelle. Il paraît qu'à New-York il y a toujours une insuffisance marquée de ces marchandises.

D'après des rapports qui nous sont parvenus, les récoltes de lin en Belgique et en Hollande s'annoncent bien, et la récolte irlandaise donne des espérances d'un beau rendement.

La Demande pour la Dentelle

Il est quelque peu difficile de concilier le déclin certain du nombre d'employés dans la dentelle avec le fait que celle-ci jouit aujourd'hui de plus de faveur que jamais. L'explication offerte que les marchandises portées en ce moment étaient commandées il y a longtemps ne ne résoud pas entièrement l'énigme, puisque tous les centres des modes décrètent que la vogue de la dentelle va encore accroître. Les fabricants et les courtiers attribuent l'absence de nouvelles affaires aux banquiers qui ont encore restreint et resserré les facilités de crédit.

La fausse idée qu'une baisse des prix est imminente semble encore prédominer dans l'esprit des acheteurs étrangers plus fortement que chez l'acheteur anglais. Les acheteurs étrangers ne tiennent aucun compte de la hausse des salaires ni de l'augmentation des frais de la teinture, du blanchiment et du charbon, qui contrebalancent toute baisse qui pourrait se manifester dans le prix du fil. Le fabricant de dentelle n'ignore pas l'effet des prix élevés sur le commerce, mais il n'y peut rien.



Vitrines, showcases et garnitures de toutes sortes pour tous genres de commerce.

Livraison rapide.

Prix modérés.

Nous avons en mains un assortiment des plus variés.

Modèles spéciaux faits sur commande.

Clément, Meunier & Cie,

Manufacturiers

190 Boulevard Pie IX.

MONTREAL.

Tél. Lasalle 2350.

J. CLEMENT, gérant.

Les Tribunaux

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

J.E. Vinet vs A. Bolsvert, Verdun, \$13.
 Chapleau & Gauthier vs John Harper, St-Bernard de Lacolle, \$39.
 A. Jasmin vs Eustache Dufresne, St-Laurent, \$57.
 P. Batcel & fils vs J.A. Bonnet, Tétraulville, \$23.
 G. Lafortune vs Ernest Lambert, \$25.
 J.O. Paquette vs Alex. Marsan, \$62.
 J.O. Parizeau & Cie vs Ludger Vézina, \$14.
 J.A. Therrien vs J. Blainier, \$33.
 J.E. Wiser vs Léo Lannay, \$27.
 J.P.W. Dagenais et al vs Emma Benoit, \$59.
 J.W. Skelly vs Léonidas Laperrière, \$24.
 F. Gauvreau vs Stephen Crabal, \$23.
 Henri J. Gravel vs Wm. Desllets, \$10.
 E. Bouchard vs Etienne Robidoux, \$15.
 H. Tucker vs John Heany, \$15.
 R.G. de Lorimier vs Mde H. aron et vir, \$96.
 R.G. de Lorimier vs Mde H. Caron et N.G. Valliquette, Ltée, vs Wid. C. Garceau, \$99.
 M. Lefebvre vs Doda Desrosiers, \$14.
 N. Sirois vs Jules Delice, \$17.
 H.A. Meilleur vs Ant. Desnoyers, \$16.
 J.A. hampage vs Geo. Cadieux, \$30.
 C.A. Beauchamp vs O. Thivierge, \$20.
 Montreal Standard Pub. Co. vs G. Wells, \$17.
 E. Prevost vs Come Mongeau, \$76.
 A.A.A. National vs Eug. Beaulieu, \$60.
 J.P. Coutlée vs L.J. Labrosse, \$36.
 L. Noel vs L.P. Hamel, \$42.
 D. Quintal vs J.E. Labelle, \$34.
 J. Royer vs Ed. Claron, \$21.
 E. Lamoureux vs Elz. Pelletier, Chamblly Canton, \$23.
 P.E. Archambault vs Armand Delorme, Pointe aux Trembles, \$18.
 P.E. Archambault vs W. Flavin, Pointe aux Trembles, \$20.
 O. Coutu vs F. Laurence, Montréal Est, \$20.
 A. Desmarais vs Fortunat Leblond, Station Ste-Cécile, \$31.
 S. Caplan et al vs C.E. LaJole, \$42.
 S. Caplan et al vs Edgar Bouchard, \$23.
 S. Caplan et al vs Emile Bouchard, \$16.
 T. Lamarche vs I. Fiset, \$12.
 E. Brunelle vs Raoul Tessier, \$11.
 S.L. Routtenberg et al vs Jos. Gauthier, \$48.
 H. Braitholtz vs Antony Lefko, \$36.
 M. London vs J. Mines, Jr, \$41.
 T. Bonin et al vs Tom Zataruk, \$47.
 A. St Maurice vs Edouard Grenier, \$25.
 H. Surprenant vs A. Auger, \$21.
 Kastner & Kastner vs Henry Mackay, \$23.
 A. Steinman vs Art. Robidoux, \$15.
 H. Simon & Son, Ltd vs Helleme Ass. of Canada, \$50.
 V. Vileky vs Henri Beurivage, \$27.
 E. Dubeau vs E. Adam, \$15.
 J. Jodoin vs Geo. R. Godin, \$44.
 A. Denault vs Ls Brochu, \$35.
 R. Desaulniers vs Ls. Diamantin, \$46.
 A. Lesieur vs L.H. Hamel, \$47.
 Z. Brunet vs A. Desrosiers, \$35.
 Mde J.F.A. Gaucher vs Wilfrid Tardif, \$19.
 D. Feldman et al vs Rosario Pontbriand, St-Hyacinthe, \$46.
 F. Meilleur vs Eug. Parent, St-Laurent, \$10.

J.E. Ranger vs Ed. Brosseau, Vaudreuil, \$30.
 de Laval Co. Ltd vs F. Archamault, Repentigny, \$25.
 O.A. Goyette vs Allan Belgrave, \$15.
 Canadian Hospital Supply Co. vs C. E. Legault, \$26.
 J. Drouin vs Ovila Léger, \$99.
 E. Brunelle vs Ubald Pruneau, \$10.
 I. Schachter vs Nap. Barrette, \$39.
 M. Lagacé vs Jos. Ménard alias Bénard, \$41.
 F. Chartrand vs Jos Lebel, \$21.
 R. D'Alleboust vs Michel Johnson, \$12.
 J. Ferrero vs E.F. Houle, \$33.
 Masson & Billette vs Adélarde Fournelle, \$68.
 G. Tostink vs Fred. Larche, \$20.
 A.S. Deguire et al vs Jos Lorange, \$15.
 Cohen Ltd vs Ls Lévesque, \$42.
 M.B. David vs Aldéric alias Henri Labelle, \$14.
 Mde C. Lazare vs H.O.C. Fitzgibbon, \$29.
 Beaudoin Ltée vs P.H. Bernier, \$94.
 C.W. Lindsay Ltd vs L. Robert, \$36.
 Merchants Bank of Can. vs E. Turgeon, \$68.
 J.U. Perrault vs A. Vézina, \$20.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

C. H. Bleau vs R. Desloges, Montréal, \$166.
 Hurteau, Williams & Co. Ltd vs L.P. Hamel, Montréal, \$480.
 A. Racicot vs Daoust, Lalonde & Cie Ltée, Montréal, \$1062.
 J.L. Langelier vs A. Angrignon, Montréal, \$347.
 Peter Charos vs Can. Liquor Co., Ltd, Montréal, Mirroirs.
 Ernest Jasmin vs Charles Norris, South Manch., Conn., Dame Emma Norris, divorced wife of Rybert Young, Holbrook, Mass., \$443.
 Geo Rabinovitch vs Fong Wye, Fong Yon, Fong Tong, Fong Fung, Fong Pney, Montréal, \$900.
 Michel Auger vs Philomène, épouse de Xavier Beaulieu, Montréal, \$299.
 Estate Wm. Cook vs John Calder Marshall, Montréal, \$3260.
 Adélarde Godin vs Evans Bros Ltd, Montréal, \$1450.
 Georges Nap. Monty vs John Thomas Lewton, Montréal.
 Dame Marie-Louise Boudrias, femme séparée de corps de Rosario Fortier vs Ex-partie, Montréal.
 Joseph Wrublewski vs Brammer Norris Co., Ltd, Montréal, \$635.
 Perron, Taschereau & Co. vs J.O. Dецelles, Iberville, \$268.
 Goodwins Ltd vs W.W. Peper, Montréal, \$107.
 Hurteau Williams Co. Ltd vs PhHippe Lamy, Montréal, \$220.
 Métropolitain House Furn. Co. vs John McGillivray, Joliette, Louis Langlois, M.E., Montréal, \$51.
 L. Villeneuve & Co. Ltd vs J.U. Meunier, N.P., Montréal, \$415.
 Michel Anger vs Dame Philomène Eva Anger, pouse de Xavier Beaulieu, Montréal.
 A. Leclair vs Jos. Raoul Dubois, Montréal, Henri Dubois, Dubois & Frère, \$607.
 W. N. Scroggie vs J.M. Kennedy, Montréal.
 J. W. Quipp vs Héritiers de feu Arthur Palmer, Montréal, \$325.
 Raoul Frappier vs James Shearer, Ltd, Montréal, \$1027.
 Harry Rosen vs Abraham Shafran, ab-

sent, C.P.R. Co., Montréal, New-York Central Co., New York, U.S.A., L. Shafran, Montréal, Sam. Shafran, Montréal, \$276.
 C. Lavigne vs Delle A. Chevallier dit Lépine, Rivière des Prairies.
 Barnet Levin vs Aron Rosenfeld, Fannie Rosenfeld, David Donkner, Montréal, \$1004.
 William Wilson vs Henri Favreau, Montréal, \$760.
 Donat Faucher vs Georges Elle Grenier, \$141.
 Epouse de Norman Gzowski vs Mme Norman Gzowski, Montréal, \$472.
 Standard Paper Box Co. Ltd vs Phonographe Spécialties, Montréal, \$112.
 Antonine Parizeau vs P. Naoum, Montréal, \$361, Alexandre Paulos, Montréal.
 Flamand & Robert vs Napoléon Garreau, Montréal, \$154.

VENTE PAR HUISSIER

NOTA — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le jour l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

C. C. No. 17241—Jos. Perlman & Frères vs Chs Gagnon, 30 Août à 10 a.m., 206 William David — J. E. Coutu.
 C. C. No. 8082—O. Martineau & Fils, Ite vs Edgar Caron, 30 Août à 1 p.m., 2702 Masson—J.-E. Coutu.
 C. C. No. 11365—J.-E. Choquette vs D.G. Denis, 30 Août à 11 h. a.m., 539 raig Est—J.-B. Trudeau.
 C. C. No. 8101 — L. Hamelin vs A. Dwyer, 28 Août à 2 h. p.m., 129 Murray—Ed. Desroches.
 S. C. No. 3757—Mme M. Routtenberg et vir vs H. Yolub, deltd & P. Sopher, T. S. 30 Août à 11 a.m., 1242 Boulevard St-Laurent, Alc. Desroches.
 C. C. No. 2114—Wid. M. E. Laflamme vs Pierre Morin, 31 Août à 10 a.m., 208c Déséry—J.-E. Desmarais.
 C. C. No. 2969—Elizabeth Hill et vir vs J.-R. Daoust, 28 Août à 10 a.m., 2755 Ontario Est.—Réal Robillard.



UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le vendredi, 10 septembre prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elle y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records. Le Shérif L. J. Lemieux, Bureau du shérif, Montréal, 20 août 1920.

Renseignements de Québec

BUREAUX D'ENREGISTREMENT DE QUÉBEC.

Déclaration—Raoul Barbeau, 484-485-524 St-Ambroise.
 Quittance—Dme Azarie Bédard à Dme Jos. Dionne.
 Mariage—J. L. C. Curdy à Dlle R. A. Beaulieu.
 Obligation—Jos. Lavole à Bégin et Frères, 600A St-Roch Nord.
 Mariage—Eliu Lescault à Dlle Juliette Racine.
 Subrogation—J. Bte Côté à Jos. Gagnon, 3914-2 Montcalm.
 Testament—Dlle Caroline Pichette.
 Déclaration—Thomas L. Corrigan au Registrateur de Québec, 79 St-Félix.
 Obligation—Edr Plante à Dlle Zélia Plante, 740 St-Sauveur.
 Mariage—John Kane Hackett à Dlle Marie Ant Maheux.
 Vente—Le Séminaire de Québec à Philippe Barbeau, 411 V St-Roch Nord.
 Vente—Philippe Barbeau à Jos. Voyer, 411 V St-Roch Nord.
 Mariage—W. Gagnon à Dlle Evelina Lortie.
 Quittance—J. A. Letarte à Théo. Giroux.
 Mariage—Jos. Bernard Mooney à Maria Julie Anna Beaulieu.
 Quittance—L'hon. Alex. Selkirk Cross à Allison P. R. Kerr.
 Bornage—Sa Majesté à Succ. Sévère Amyot, 2238 2239 St-Pierre.
 Dépôt—Arthur Duval, 989 955 2 A 955 2 B St-Roch.
 Obligation—Dme Jos. Dionne à Anals Lechasseur 1-2 ind. 47 St-Roch Nord.
 Quittance—J. R. H. Byrne à Dme L. J. Furois.
 Obligation—Ulric Trudel à Dlle Alma Laroche, 146 59 148 54 N.-D. de Québec.
 Vente—Dme Vve Philéas Caron à Dme A. A. Pouliot, 509 430 St-Roch Nord.
 Bail et prom. de vente—Art Pouliot à Eug. Trudel, jr., 509 430 St-Roch Nord.
 Vente—F. X. Ratté père, à F. X. Ratté fils, 72 St-Sauveur.
 Contrat de vente—Dme Gerda C. Wheeler à Matthew-Kerr Craig, 105 223 224 St-Colomb.
 Obligation—Dme Vve F. X. Bernier à R. R. Bergevin, 508 394 St-Roch Nord.
 Déclaration—Sir Edouard Philbert.
 Quittance—L'Hôpital Général de Québec à Ed. Philbert.
 Quittance—Frs Bouchard à Ed. Philbert.
 Quittance—Octave Ratté à Dme Vve F. X. Bernier.
 Mariage—F. N. Marquis à Dme Justine Lamothe.
 Obligation—Louis Couture à Société Prêts et Placements de Québec, 1772 1787 1909 p. S. O. 1910 Jacques-Cartier.
 Vente—Thomas H. Brown à Ferd Boucher, 4311 Montcalm.
 Vente—F. A. Boucher à Art. Frenette, 4311 Montcalm.
 Obligation—Art. Freenette à Jos. Tremblay (Alexis) 4311 Montcalm.
 Vente—Ephrem Labonté à Soeurs de la Charité de Québec, 35 739-1-1 Beauport.
 Rétrocession—Cam. Cordollaz à Succ. L. D. Morin, 2193 21 4 St-Sauveur.
 Main-levée—J. Paradis et al. à L. Couture, 1909 Jacques-Cartier.
 Vente—Adjudor Pouliot à E. P. Raymond, 446 Beauport.
 Obligation—J. E. Morand à Dme Vve Louis Nap. Morand, p. N. 687 Charlesbourg.
 Obligation—Alf. Filioux à Dme Vve Louis Marois, p. E. 466 Charlesbourg.
 Main-levée—Dme Vve Ls Marois à Alf. Filioux, 466 Charlesbourg.
 Décl. et quitt.—Céline Tanguay et Vve Ths Bouchard à Ferd Bouchard.
 Vente—Dme Reuth Catherine D. Harvey et al. à Sa Majesté 2337, 2337a Champlain.
 Vente—F. X. Vallerand à Pierre Allaire, 511 182 184 St-Roch Nord.
 Obligation—Ferd Bouchard à P. et Sim. Racine, 484, 485 St-Roch Nord.
 Bail emphy.—Hector Authier à A. Pélissier, N. E. 33 rang 9 Figuery.
 Vente à réméré—A. Pélissier à Hector Authier, rang 9 N. E. 33 Figuery.
 Transport—Jos. Rancourt à Adél. Caron, rang 9 N. E. 33 Figuery.
 Vente—Adél. Caron à Jos. Rancourt, rang 7 24 Figuery.
 Mariage—Nap. Bédard à M. R. Amanda Trudelle.
 Vente—Edouard Phibert à Brasserie Champlain, 684 St-Roch.
 Obligation—Didier Côté à Emilien Bordeleau, rang 6-29 La Sarre.
 Vente—Quebec County Realty Co. à Edouard Desnoyers, 277-156-157-158-159 279 A 243 244 Charlesbourg.

Obligation—Adélar Magnan à J. R. H. Byrne, 700-704 p. 105-83 A Charlesbourg.
 Vente—Philéas Lachance à Joseph Breton, 2043-2044 Saint-Pierre.
 Testament—Dme Frs. Martel.
 Déclaration—Alfred F. Martel, 998-1180 St-Ambroise, 300 Valcartier.
 Quittance—Percepteur du Revenu à succ. Dme Frs Martel, 998-1180 St-Ambroise, 300 Valcartier.
 Quittance—André Nadeau à E. O. Lafleur.
 Vente—Dlles Bédard à Philémon Moisan, 244-2100-2102 St-Sauveur.
 Quittance—Jean Marie E. Landry à H. McBain.

Renseignements des Trois-Rivieres

BUREAU D'ENREGISTREMENT Cité et district des Trois-Rivières.

Semaine du 17 au 24 août.

Vente—J.-F.-F. Boulais & al., à Dme Joseph Massé.
 Vente—F.X. Vanasse à Maurice Désilets.
 Vente—Joséphine Vincent à Ernest Blais.
 Obligation—Dme Joseph Massé à Caisse Pop. Mt Carmel.
 Obligation—Joseph Boisclair à Vve Hercule Houde.
 Quittance—Dorilla Lamy & al., à Valois Lafontaine.
 Quittance—Bruno Frigon à Napoléon Trudel.
 Cession—F.X. Vanasse à Maurice Désilets.
 Transport—F.X. Vanasse à Maurice Désilets.
 Echange—Thomas Gélinas à Phillas Gélinas.
 Vente—Théodore Gélinas à Thomas Gélinas.
 Vente—Achille Fugère à Albert & Eugène Jacques.
 Vente—Arthur Provost à Thomas Paris.
 Vente—Arthur Lajoie à Rebecca Carbonneau.
 Vente—Oscar Jacob à Albert Lachance.
 Vente—Ferdinand Blais à Napoléon Blais.
 Vente—Wilfrid Courteau à Alide Isabelle.
 Vente—David Dureau à Sévère Gélinas.
 Vente—Euclide Ls. Denis à Isidore Baxter.
 Vente—Corporation des Trois-Rivières à Théode Pothier.
 Vente—Adem. Bellerive à Alfred Lampron.
 Vente—Emile Lacoursière à Josaphat Grenier.
 Vente—J. Adélar Provencher à P.A. Gouin.
 Vente—R.B. Baptist à Arthur Diamond.
 Vente—Armand Pothier à Lucien A. Aucoin.
 Obligation—Augustin Papillon à Wilfrid Filion.
 Obligation—A. Pothier & Alide Bourassa à Dme Charette et frère.
 Obligation—Nap. Duchaine à Zoé Vadeboncoeur & Dme P.O. Guillet.
 Obligation—Philippe Levasseur à Ludger Jobin.
 Obligation—P.A. Gouin à Elzéar Brière.
 Obligation—J.B. Godbout à Arthur Levasseur.
 Obligation—Albert Chateaufort à J.H. Ricard & al.
 Quittance—Thomas Gélinas à Phillas Gélinas.
 Quittance—Caroline Griffin à Gaudiose Gravel.
 Quittance—Joseph St-Ours à Arthur Dargis.
 Quittance—Shawinigan Falls Real Estate à Joseph Lafrenière.
 Quittance—R.S. Cooke à Dallaire & Pothier.
 Quittance—Amable J. Dubé à A.J.B. Robert.
 Quittance—Pierre Rochefort à Joseph Desaulniers.
 Quittance—Succ. Dme P.L. Hubert à Nap. Duchaine.
 Quittance—Succ. Dme P.L. Hubert à Philippe Levasseur.
 Quittance—Paul Robert à Albert Chateaufort.
 Echange—Com. d'Ecoles Trois-Rivières à Fabrique Ste-Cécile.
 Rétrocession—Henri Lefebvre à Emile Lacoursière.
 Déclaration sociale—Prince & Bernarquez.
 Donation—Xavier Garceau à Alfred & Paul-Em. Garceau.
 Vente—Jules Balcer à T. R. Ramsen.
 Vente—Jules Balcer à C. O. Baptist.
 Vente—Adolphe Dufresne à J. O. Lacoursière.
 Vente—Louis Marchand à Corp. Scolaire St-Etienne.
 Vente—Jérémy Roy à Corp. Scolaire St-Etienne.
 Vente—Arthur Beaulieu à S. L. Irving.
 Vente—Valère Garceau & ux., à Henri Desjardins et ux.
 Vente—Succ. F.X. & Ach. Bellefeuille à Chs. Bellefeuille.
 Vente—Succ. F.X. Bellefeuille à Flora Bellefeuille.
 Vente & Bail—Napoléon Lamy à L. T. Laflamme.
 Vente—F.X. Vanasse à Ovide Milot.
 Vente—Blandine Matteau à Ernest Courdeau.

Vente—Albert Hatt à Edmond Allard.
 Vente—L. J. Dostaler à Félix Leclerc.
 Obligation—Dme J. E. Thibaudeau à Majorique Bordeleau.
 Obligation—Amédée Levasseur à Ars. Clément & Pierre Hébert.
 Obligation—J. Ulric Courteau à Edmond Courteau.
 Obligation—Agapit St-Pierre à Amable J. Dubé.
 Obligation—Alexandre Pelletier à F. A. Verrette.
 Obligation—Ovide Milot à Dme Benj. Bourgeois.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Dme P.L. Hubert.
 Quittance—J.H. Ricard à Jules Balcer.
 Quittance—Ernest Mercier à Joseph Edouard Perron.
 Quittance—Dme Herm. Lagrange à Liboire Dessureault & al.
 Quittance—Pierre Hébert à Amédée Levasseur.
 Quittance—Germaine Durand à Philippe Levasseur.
 Quittance—Aug. Bellefeuille & al., à F.X. Vanasse.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Délla Brault.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Geó. Delage.
 Déclaration sociale:—Dusseault & Dusseault.
 Cession—Chs. Bellefeuille à Bellefeuille & frère.
 Transport—J. N. Vadeboncoeur à Dme Jos. Grenier.
 Vente—Ignace Houle à Fortunat Lafontaine.
 Vente—L. J. Dostaler à Cie de Logements Grand'Mère.
 Vente—H. Normandin à Laurentide Co. Ltd.
 Vente—Ad. Gélinas à La Corp. de Grand'Mère.
 Vente—Evariste Ricard à H. M. St-Cyr.
 Vente—P. E. Blondin à Laurentide Co. Ltd.
 Vente—E. J. Cleary à Arclès Bellerive.
 Vente—Moïse J. Ferron à Henri Foster.
 Vente—Ths Déziel à Sévérin Déry.
 Vente—Ad. Deschamps à Dosithé Lavergne.
 Vente—Dlle Mina Dufresne à Chs Bourgeois.
 Vente—Chs Bourgeois à Richer & Trudel.
 Vente—Arthur Levasseur à Aurèle Camiré.
 Vente—Dme Polycarpe Lambert à Eric Désilets.
 Obligation—Eug. Racine à Adélaré Héroux.
 Obligation—Henri Foster à MM. & F. Foster.
 Obligation—Jos Descoteaux à Flavien Hamel.
 Obligation—Richer et Trudel à Marquis & Verrette.
 Quittance—Marcus Hanna à S. C. Aboud.
 Quittance—Ad. C. Aboud à Marcus Hanna.
 Quittance—Thomas Déziel à Amédée Déziel.
 Quittance—François Dionne à Willie Gélinas.
 Quittance—Evariste Ricard à H. M. St-Cyr.
 Quittance—Ths Melançon à Eug. Racine.
 Quittance—Ls Gignac à Moïse J. Ferron.
 Quittance—Achille Carignan à J. Bte Bélanger.
 Quittance—Athanase Boisvert à Dame Ad. Déziel.
 Quittance—Phil. Vincent à Flore Desrosiers.
 Quittance—Dame Jos. Lambert à Jos Raymond.
 Transport—Albert Lampron à James McNeely.
 Convention & Partage:—Héritiers Nap. Edouard Lajoie.

JUGEMENTS — Cour de Circuit

Tourigny & Frère vs Armand Dessureault, Shawinigan-Falls, \$7.00.
 Joseph Baillargeon vs Willie Lacerte, Trois-Rivières, \$11.00.
 Willie St-Arnaud vs Antonio Chauvette, Trois-Rivières, \$10.70.
 Joseph Baillargeon vs Joseph Labarre, Trois-Rivières, \$21.90.
 Montreal Butchers' Supply vs Hector Pelletier, St-Marc de Shawinigan, \$42.21.
 La Corp. de Ste-Geneviève de Batiscan vs Lazare Fortin, Ste Geneviève de Batiscan, \$60.00.
 Michel Longchamp vs Ernest Charest, St-Stanislas, \$27.45.
 Joseph Fisher vs Alphonse Lupien, Pont-St-Maurice, \$41.00.
 O. Violy vs Geo. Ducette, Trois-Rivières, \$13.77.
 Adolphe Lambert vs Ovila Doyon, Shawinigan-Falls, \$14.00.
 Montreal Butchers' Supply vs Jeffrey Gervais, La Tuque, \$40.00.
 J. W. Chavanelle vs Antonio Dubé, Trois-Rivières, \$21.30.

Renseignements de Sherbrooke

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE
SHERBROOKE

Semaine finissant le 21 août 1920.

ACTES DE VENTE

J. M. Boisvert à Dame Cléophas Saulnier, lot 313 Orford.
Prix \$3,500, payés.

J. B. Pruneau à Dame W. F. Hetherington, partie lot 516 Orford. Prix \$230, payés.
 W. E. A. Brooke à G. C. Brooke, moitié indivise du lot 69, Quartier Nord. Prix \$450, payés.
 Alfred Jetté à Oliva Jetté, lot 28c et 1/2 S. 28b rang 8, Ascot, Prix \$4,000.
 Dame Joseph Gariépy à Alphonse Lepage, parties lot 893, Quartier Est. Prix \$1,600, payés.
 W. J. Cameron à J. A. Cameron, moitié indivise de 1/2 O. du lot 570 quartier Nord. Prix \$1,000, payés.
 Sherbrooke Real Estate Co. à Joseph Krakowski, lot 7-245 quartier Sud. Prix \$400, payés.
 Dame Mark Leadbetter à W. H. Pridden, lot 826, quartier Est. Prix \$2,400, payés.
 W. A. Edgcombe à W. G. Snow, partie lot 23, Waterville. Prix \$75, payés.
 H. W. Fowler à W. G. Snow, partie lot 23, Waterville. Prix \$2,200, payés.
 Edmond Salois à Dame Wenceslas Bilodeau, lot 253 Orford. Prix \$550, payés.
 Eusèbe Larose à Joseph Labrecque, lot 7-239 quartier Sud. Prix \$1,000, payés.
 Joseph Labrecque à Henry Ward, lot 7-239 quartier Sud. Prix \$2,025, payés.
 François Garant à Olivier Proulx, lots 584 et 574 Orford. Prix \$2,250, payés.
 Moïse Fontaine à Honoré Lapointe, partie lot 317 Orford. Prix \$2,500; \$1,500, payés.
 Henri Lachance à Etienne Roy, partie lot 370 Orford. Prix \$3,400, payés.

HYPOTHEQUES

Wilbrod Bibeau à François Demers pour \$3,000, affectant 1/2 S. 84 quartier Centre.
 E. O. Grundy à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., \$3,000, affectant lots 771, 772, 773 et partie 775 quartier Nord.
 Alphonse Lepage à Bruno Courchesne pour \$2,500, affectant partie lot 893 quartier Est.
 J. A. Cameron et al, à Dame Hugh Connor, pour \$1,000, affectant 1/2 O. lot 570 quartier Nord.
 J. H. Bryant Limited à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour \$20,000, affectant lot 1277 et partie lot 1245 quartier Sud.
 W. H. Pridden à W. W. Shaw pour \$1,200, affectant lot 826 quartier Est.
 Eusèbe Fontaine à The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd, pour \$25,000, affectant lot 560 et 338 quartier Nord.
 Olivier Proulx à Alphonse Bisson pour \$2,250, affectant lots 584, 574 et partie 630 Orford.

DECHARGES

H. E. Thompson à Dame Walter Kinkead de l'hypothèque du 11 mai 1920.
 Succession D. McManamy et al à Dame Jane Tracy de l'hypothèque du 28 septembre 1909.
 Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à J. E. Poutré de l'hypothèque du 10 mai 1912.
 Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à F. W. Lord de l'hypothèque du 31 octobre 1917.
 Abel Demers à Hébert & Fortier de l'hypothèque du 16 février 1920.
 Dame C. A. Schoff à Alfred Beaudin de l'hypothèque du 8 juin 1910.
 Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à Joseph Krakowsky de l'hypothèque du 11 mai 1920.
 I. W. Browne à H. R. Ross de l'hypothèque du 14 septembre 1917.
 J. J. Parsons à H. W. Fowler de l'hypothèque du 15 juillet 1920.
 Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à Eusèbe Fontaine de l'hypothèque du 28 avril 1920.
 Joseph Paré à Joseph Rouillard de l'hypothèque du 9 octobre 1908.
 Dame Alphée Bernier à Henri Lachance de l'hypothèque du 26 novembre 1917.
 Joseph Boissonneault à François Garant de l'hypothèque du 22 février 1910.
 Alphonse Bisson à Henri Lachance de l'hypothèque du 3 mai 1919.

TESTAMENTS ET ACTES DIVERS

Testament de Edward Coates, avec transmission affectant les lots 7b rang 2 et 10b rang 3 Compton, légués à Dme Edward Coates. Reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits exigibles sur la succession d'Edward Coates.
 Testament de Dame Henry Roy, avec transmission affectant lot 26e rang 4 Ascot, légué à Henry Roy. Reçu du Percepteur du Revenu Provincial déclarant qu'il n'y

- a pas de droits exigibles sur la succession de Dame Henry Roy.
- Acte de tutelle nommant John Broderick tuteur à Béatrice A.-L. Languedoc, enfant mineure de feu M. & Mme O.-L. Languedoc.
- Procuration par Dame Joseph Gariépy (née Gendron/ à Arthur Gendron, donnant pouvoir de vendre parties lot 893 quartier Est à Alphonse Lepage.
- Contrat de mariage entre Robert Lavers et Dame Mary Maud Astbury, veuve de Frederick Bennett, stipulant séparation de biens.
- Ball par P. N. Zacaib à S. Zacaib & Co. pour 3 ans et 6 mois de partie du lot 64 quartier Centre, pour \$1,890.— pour ledit terme.
- Ball par la Cie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est à P. N. Zacaib pour 5 ans de partie du lot 64 quartier Centre, pour \$3,000.—pour ledit terme.
- Ball par Noel E. Brooks à F.P. Hoolahan pour 3 ans de partie du lot 969 quartier Nord pour \$600.—par an pour ledit terme.
- Ball par Charles H. Fletcher à Whiting & Davis Company pour 3 ans et 7 mois de partie du lot 680 quartier Nord, pour \$4,300 pour ledit terme.

BREF EMIS (Cour Supérieure)

- Geo. Delorme vs C. Wah, Sherbrooke, \$297.00.
- Dame L. Lapointe vs La Cité de Sherbrooke, Sherbrooke, \$15,000.00.
- J. H. Lane vs G.F. Aylmer Brooke, Richmond, \$124.30.
- F. Cloutier vs Ovilla Côté, Lavenir, \$197.00.
- L.A.S. Plamondon vs Louis Auclair, Sherbrooke, \$242.00.
- Gunns Ltd. vs Geo. Hewitt, Rock-Island, \$507.08.
- Geo. A. Sayehik vs Albert Kakaib, Sherbrooke, \$193.00.
- E. Beaudoin vs Gen. Lbr. & Mfr. Co., Sherbrooke, \$3,042.00.
- Jos Beaudoin vs L. Duplin, East-Angus, \$200.00.
- C. Potvin vs Louis Joncas, Sherbrooke, \$5,968.00.
- E. Côté vs N. Therrien, St-Edwidge, \$199.00.
- G. Martel vs G. Pratte, Magog, \$114.00.
- Cie. Tabac Montcalm vs Charest & Cie, Sherbrooke, \$174.90.
- C. P. Dubuc & al vs J.R. Bergeron, Magog, \$204.00.
- A.L. McIver vs John A. Ord, Bury, \$260.75.
- The J. B. Goodhue Co. vs J. J. O'Malley & A. B. O'Malley, Onslow Corner, \$208.68.
- E. Rioux vs M. Thabet, St-Georges, Beauce, \$18.80.
- B. J. Taylor vs C. R. Hamilton et al, Tomifobia, \$315.54.
- H. Dubois vs B. Coats, Cookshire, \$282.80.
- Gillman Bros. vs. Pte St-Charles Junk Shop, Montréal, \$503.10.
- J. A. Toupin vs H. Ouellette, Disraeli, \$171.74.
- A. Tourigny vs J. A. Beaudoin, Sherbrooke, \$1,000.00.
- A. Gérin vs D. Guyon et al, Bernston, \$109.80.
- D. S. Caron vs Jos. Lanctôt, père et al, Compton, \$127.30.
- Scott Bros vs O. Toupin, Scotstown, \$297.88.
- J. C. Gagné vs A. Denault, Orford, \$100.00.
- J. Therrien vs L. Robitaille, Ste-Claude, \$2,800.00.
- C. Tremblay vs L. Pelchat, Compton, \$999.00.
- N. Bellerose vs Jean Boissonneau, St-Camille, \$226.99.
- O'Donnell et Morissette vs R. Bachand, Waterloo, \$205.00.
- Standard Chem. & Iron Co. vs H. Caron, East-Broughton, \$150.36.
- P. Beauregard vs P. Demers, Melbourne, \$241.95.
- A. T. Doherty vs R. M. Gordon, Ascot, \$135.90.
- Denault G. & P. Co. vs J. V. Bélanger Miming Co., Black Lake, \$129.50.

COUR DE CIRCUIT

- La Cie de Placements de Sherbrooke Ltée vs L. Monfette, Ham Sud, \$26.00.
- La Cie de Placements de Sh. Ltée vs E. Lamy, St-Paul de Chester, \$22.00.
- La Cie de Placements de Sherbrooke Ltée vs J. Mathieu, St-Evariste, \$26.50.
- La Cie de Placements de Sherbrooke Ltée vs T. Beaudette, North Hatley, \$25.50.
- La Cie de Placements de Sherbrooke Ltée vs F. Auclair, Sacré-Coeur de Marie, \$35.50.
- F. Campbell vs M. Rappaport, Sherbrooke, \$31.90.
- W.W. Swallow & al vs O. Houle, Sherbrooke, \$38.08.
- Cie I. Biron & Fils vs H. Spencer, Sherbrooke, \$16.00.
- M. R. O'Donnell vs A. Gagnon, Sherbrooke, \$45.90.
- D. W. Stenson vs J. Dupont, Orford, \$57.30.
- Echenberg Bros. vs H.L. Olivier, Orford, \$65.52.
- Worthington & Borlase vs Dame C. E. Berge, Lennoxville, \$18.30.
- P. E. Beaudoin vs O. Elie, Sherbrooke, \$14.71.
- A. Veilleux vs Corporation of the township of Barnston, \$10.
- Webster Motors Ltd. vs G. D. MacKinnon, Sherbrooke, \$20.70.

- W. Allatt vs E. Cross, Sherbrooke, \$16.32.
- T. Brazenall vs John Kingsley, Bulwer, \$11.50.
- L. Lavoie vs L. Bourassa, Bromptonville, \$42.64.
- J.O. Vaillancourt vs F. Couture, Sherbrooke, \$24.36.
- Alex. Ames & Sons vs A.T. Leech, Sherbrooke, \$45.52.
- Humphrey Co. vs B. A. Dugal, Sherbrooke, \$76.
- Denault G. & P. Co. vs A. Charest, Acton Vale, \$24.00.
- T. Dion vs Geo. Sample, Lennoxville, \$19.87.
- Gen. Lbr. & Mfg. Co. vs Noel Lacroix & al, Sherbrooke, \$71.72.
- A.J. Marcoux vs F. J. Paquin, St-Edwidge, \$70.40.
- J.H. Dionne vs W. Grenier, Disraeli, \$70.35.
- Codère & Fils Ltée vs E Charbonneau, Montréal, \$5.18.
- Denault G. & P. Co. vs Wong Wing, Sherbrooke, \$40.21.
- J.M. Nault Ltée vs O. Fortier, Sherbrooke, \$40.35.
- A.C. Demers vs F.A. Moores, Asbestos, \$70.19.
- V. Guay vs R. Thibault, Sherbrooke, \$4.50.
- L.R. Willard vs J. Riddock, East-Angus, \$38.00.
- Gariépy & Cabana vs H. Bissonnette, Chartierville, \$70.85.
- J. Rosenbloom vs D. Cloutier, Sherbrooke, \$25.75.
- F. Choron vs G. Robert, St-François-Xavier de Brompton, \$25.25.
- F. Choron vs J. Nadeau, St-Adrien, \$90.00.
- F. Choron vs A. Garand, Bromptonville, \$46.50.
- O'Donnell & Morissette vs A. Tremblay, Weedon, \$59.34.

0

Ventes par les Shérifs de la Province

GASPE

Dame Catherine Maxwell et al. vs John Ritchie et al. Vente à la porte de l'église paroissiale de Newport. le 24 septembre 1920, à 2 heures de l'après-midi.

La Corporation de St-Godefroi vs Young et al. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Godefroi, le 9 septembre 1920, à 11 heures du matin.

Thomas Lacoursière vs Marie-Anne Casaubon. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Patrice de Rawdon, le 2 septembre 1920, à 10 heures du matin, heure solair.

KAMOURASKA

Didier Ouellet vs F. Joseph Dumont. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Honoré, comté de Témiscouata, le 22 septembre 1920, à 11 heures du matin.

MONTMAGNY

Roy Alexander Morrison vs Honoré Pouliot. Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Juste de la Bretonnière, le 3 septembre 1920, à 10 heures du matin.

MONTREAL

La Ville de Montréal-Nord vs Trefflé Bastien. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 24 septembre 1920, à 10 heures du matin.

J. M. M. Duff vs Michael Minogue ès-qual. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 23 septembre 1920, à 10 heures du matin.

La Ville de la Pointe-aux-Trembles vs Joseph Poissant. Vente au bureau du Shérif de Montréal, le 22 septembre 1920, à 10 heures du matin.

0

A VENDRE

Magasin général à vendre, avec ou sans stock, logement et dépendances. Très bon site pour modiste. Vendra à prix modéré. Se retire des affaires. S'adresser à NAP. DORE, St-Urbain de Châteauguay, P.Q.

0

OUTILS EN ACIER FORGE

HACHES, MARTEAUX, CLEFS ANGLAISES (WRENCHES).

CANADA

FOUNDRIES & FORGINGS, LIMITED

BROCKVILLE, CANADA

BALANCES

LA MEILLEURE LIGNE

Depuis plus d'un demi-siècle, nous fabriquons et mettons sur le marché la ligne la plus considérable et la plus complète de machines à peser de la meilleure qualité et les plus précises que l'on puisse acheter.

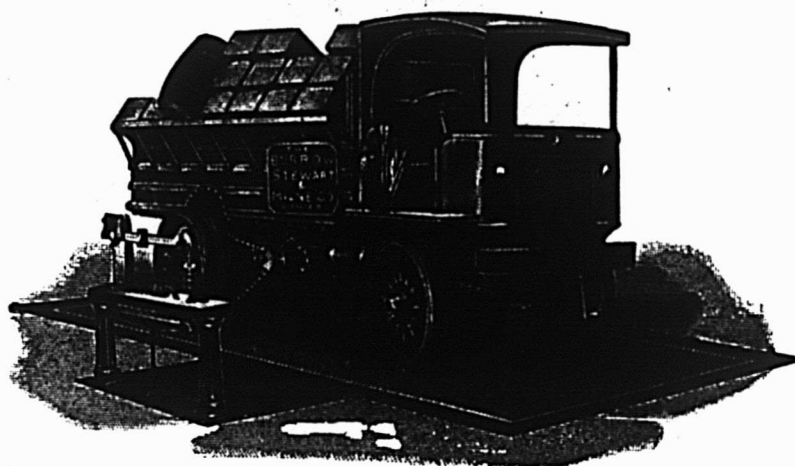
Les Balances IMPERIAL STANDARD et CHAMPION JEWEL faites par nous sont connues et en usage d'un océan à l'autre et elles sont vendues par les principales maisons de gros du Dominion. Le succès extraordinaire qu'elles ont eu durant ces nombreuses années est dû entièrement à leurs qualités supérieures exceptionnelles, à leur construction durable et à la beauté de leur modèle.

Une méthode moderne de fabrication, le travail de mécaniciens experts seulement et l'emploi exclusif de matériaux de la meilleure qualité nous permettent d'affirmer sans hésitation aucune que notre ligne de balances est non seulement insurpassée, mais qu'elle est sans égale.

Nous fabriquons des balances dont la capacité varie d'¼ d'once à 150 tonnes.

Choix illimité de modèles et de dessins.

Balances à lettres.
Balances à colis.
Balances de chimiste.
Balances de comptoir.
Balances plate-forme.
Balances d'entrepôt.
Balances pour bureau d'express et de gare de chemins de fer.
Balances - bascule et balance-trémie pour élévateur à grain.
Balances-voitures.
Balances à stock.
Balances à voie de chemin de fer.



Notre ligne de balances est employée par tous les chemins de fer du Dominion, par la plupart des compagnies de messageries et de transport, par les principaux abattoirs et maisons de salaison, par un gros pourcentage de municipalités, les grandes fabriques de beurre et de fromage, les compagnies d'éleveurs à grain du Canada, les cultivateurs, les marchands de toutes les catégories ainsi que par des milliers de ménagères. Nous avons récemment installé dans tous les bureaux de poste du Dominion des balances à colis postaux.

Nous les Fabriquons

Nous attirons tout spécialement votre attention sur le fait que toutes les balances que nous offrons en vente ainsi que toutes celles portant notre nom sont fabriquées par NOUS.

Nous ne faisons pas que les assembler—nous n'achetons pas nos pièces des autres et nous ne comptons pas sur eux pour avoir de bons matériaux—nous n'achetons pas une seule pièce entrant dans la fabrication de notre ligne—nous les fabriquons et en faisant cela nous connaissons parfaitement la qualité du matériel que nous employons, le genre de fabrication et toutes les choses que nous devons savoir pour vous offrir notre ligne de balances comme la meilleure et garantie sous tous rapports.

Aucune commande n'est trop considérable pour nous. Pas une n'est trop petite pour ne pas mériter notre plus grande attention. Écrivez-nous pour avoir nos prix et comparez-les avec ceux des autres.

The Burrow, Stewart and Milne Co., Limited

Bureau-chef et Fabriques: HAMILTON, ONT.

BUREAUX-SUCCESSALES ET ENTREPOTS

MONTREAL: John R. Anderson, 36 rue St-Dizier.

Toronto: 48 et 50 Lombard St.

WINNIPEG: 180 James Avenue.

Adressez toute correspondance au bureau le plus proche de chez vous et soyez assuré d'avoir un service rapide.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

La Construction

AMQUI

Soumissions demandées pour école. Secrétaire-trésorier de la commission scolaire: A. Beaulieu. Architecte: Oscar Beaulieu, 21 rue d'Aiguillon, Québec. Soumissions reçues par le secrétaire-trésorier jusqu'au 5 septembre. Plans et spécifications chez l'architecte.

BATISCAN

Résidence \$6,000.—Propriétaire: Philippe Lanouette. Entrepreneur général: Adhémar Paquette, St-Casimir, P. Q.

Résidence \$5,000. Propriétaire: Vve François Lehouiller. Travaux à faire à la journée.

CHICOUTIMI

Habitations ouvrières.—Propriétaire: conseil municipal. Architecte non encore désigné. Le gouvernement a accordé un prêt de \$300,000 pour la construction des habitations ci-dessus.

EAST ANGUS

Eglise \$304,000. Architectes: Audet & Charbonneau. 194 Parc Georges-Etienne Cartier, Montréal. Granit et pierre de taille: A. L. Bussières, St-Sébastien. Entrepreneur général: Jos. Gosselin Ltd, 95 rue Dalhousie, Lévis.

HULL

Magasin \$3,000. Propriétaire: Dame A. Landry, 7 rue Ladouceur. Magasin occupé par A. Ouellette, chaussures. Récemment détruit par le feu. Sera reconstruit immédiatement.

LACHINE

2 résidences semi-détachées \$14,000. 44ème rue et avenue Brewster. Propriétaire, entrepreneur général et charpente: Thos. D. Lonergan, 301 rue Université, Montréal. Architecte: J. F. Huot, 303 rue Université, Montréal. Toiture: Standard Paint Co. of Canada, 52 Square Victoria. Electricité: M. Bellefeuille, Lachine. Plomberie et chauffage: J. A. Dubois, Lachine. Peinture: J. A. Jolicoeur, Lachine. Plâtrage non encore accordé. Pas de matériaux requis.

LASALLE

Ecole protestante. Architecte: C. R. Tetly, 313 Côte du Beaver Hall, Montréal. Entrepreneur général: W. E. Bell, 41, 34e Avenue, Lachine. Achète matériaux et donne sous-contrats pour toiture, électricité, plomberie, chauffage et peinture.

LA SARRE

2 ponts \$7,000. Propriétaire: conseil municipal. Ingénieur: M. Henry, Ministère des Routes, Québec. Travaux à faire à la journée.

LOUISVILLE

Réparations à l'église (chauffage). Architecte: Pierre Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Chauffage: Brunelle Furnace & Boiler Co., Yamachiche.

MASCOUCHE

Plans préparés pour collège \$2,500. Architectes: Cardinal & Beauchamp, 26 rue St-Jacques, Montréal. Soumissions seront demandées vers le 15 septembre.

Empierrement des routes \$1,300. Ingénieur: M. Rocher, Berthierville. Travaux à la journée sous la surveillance de l'ingénieur.

MONTREAL

Ecurie \$4,500. Propriétaire: H. Rosenfield, 2571 avenue Papineau. Entrepreneur général: B. Despaties,

3315 rue Christophe-Colomb, Travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général qui demande immédiatement prix pour briques.

Résidence \$3,500. Coin des rues St-Maurice et Ange-Gardien, Montréal-Nord. Propriétaire: Dame N. Houle, 51, 2e avenue. Tous travaux à faire à la journée. Propriétaire demande immédiatement prix pour ciment.

Résidence \$4,000, rue Denormandie. Propriétaire, entrepreneur général, maçonnerie, charpente, électricité, plâtrage et peinture: M. Zichelle, 1693 rue Denormandie, Contrats à accorder pour toiture, plomberie et chauffage. Prix demandés immédiatement pour briques, peinture et appareils d'éclairage électrique.

Agrandissement et réparation du Bureau de Poste Central, rue St-Jacques. Entrepreneur général: P. Lyall & Sons Constr. Co. Ltd, 120 rue St-Jacques. Travaux à faire à la journée. Pas de matériaux requis.

Agrandissement et réparation de fabrique de confitures et marinades. Propriétaire: A. Raymond, 520 rue Panet. Entrepreneurs généraux: A. & D. Boileau, 546 rue Fabre. Toiture et électricité: J. A. Francoeur & Cie, 539 rue Fabre.

Eglise et école \$90,000. (Parc Crystal). Architecte: J. H. Caron, 284 Côte du Beaver Hall. Entrepreneur général, fondation et charpente: A. & D. Boileau, 546 rue Fabre. Contrats à accorder pour acier, toiture, électricité, plomberie, chauffage, plâtrage et peinture.

Ecole St-Michel, \$228,400, rue Clark, près St-Viateur. Architecte: Vautrin & Bernier, 92 rue Notre-Dame Est. Entrepreneurs généraux, maçonnerie et ciment armé: A. & D. Boileau, 546 rue Fabre. Contrats à accorder pour acier, toiture, électricité, plomberie, chauffage, plâtrage et peinture.

Entrepôt \$70,000. Propriétaire: Lavorte-Martin Ltée, 584 rue St-Paul, Ouest. Architecte: Jos. Sawyer, 407 rue Guy. Entrepreneurs généraux, maçonnerie et ciment armé: A. & D. Boileau, 546 rue Fabre. Contrats non encore accordés pour toiture, électricité, plomberie, chauffage, plâtrage et peinture.

Reconstruction de théâtre. \$150,000. Propriétaire: Loew's Montreal Theatres Ltd. Architecte: Thos. Lamb, 263 rue Yonge, Toronto. Entrepreneur général: Atlas Construction Co. Ltd, 37 rue Belmont. Acier: Phoenix Bridge & Iron Works, 83 rue Colborne. Charpente: Traversy Ltd, 136 avenue Papineau. Chauffage et plâtrage: Conroy Bros., 291 rue Centre. Plancher en tuile: Levy & Co., New-York. Peinture et vitrerie: Pilkington Bros. Ltd, 8 ruelle Busby. Balance des travaux à faire à la journée. Pas de matériaux requis.

Réparations à fabrique. \$8,000. 814 rue Notre-Dame Ouest. Propriétaire: Northern Electric Co., 121 Shearer. Architecte: W. J. Carmichael, Longueuil. Entrepreneur général: F. G. M. Cape Co., Ltd, 10 rue Caahcart. Acier: Phoenix Bridge & Iron Ltd; rue Colborne. Charpente: F. Tremblay & Cie, 400 rue William. Installation de six portes d'expédition et de cloisons intérieures. Balance des travaux à faire à la journée. Pas de matériaux requis.

42 résidences, 168,000. Chemin de la

Côte-des-Neiges. Propriétaire et entrepreneur général: Senneville Development Co., 371 Chemin de la Côte-des-Neiges. Reçoivent prix pour matériaux. Contrats à accorder pour toiture, électricité plomberie, chauffage, plâtrage et peinture.

Boulangerie \$6,500. 176 rue St-Denis. Propriétaires: Kerhulu & Odiau, 174 rue St-Denis. Architecte: R. Gariépy, 54 rue Notre-Dame Est. Entrepreneur général: L. Beaudry, 1836 rue Jeanne-Mance. Fera faire les travaux à la journée. Demande immédiatement prix pour briques.

Bureau et entrepôt: \$126,000. Rue Mayor. Propriétaire: Canadian Amusement Co. Architecte: Septimus Warwick, 390 rue Sherbrooke Ouest. Entrepreneur général: Anglin Norcross Co. Ltd, 65 rue Victoria. Marble et tuile: Smith Marble & Construction Co. Ltd, 745 Avenue Van Horne. Balance des travaux à la journée.

Résidence \$6,000. Propriétaire: Phil-entrepreneur général: D. Vaillancourt, 1028 avenue Galt. Pourra accorder contrats pour toiture, électricité, plomberie et chauffage. Demande immédiatement prix pour briques.

Hangar et écurie. Propriétaire et entrepreneur général: Aetna Biscuit Co., 245 avenue Delorimier. Achète matériaux et pourra donner sous-contrat pour électricité.

Agrandissement d'usine. Propriétaire: Consumers Glass Co., 56 avenue Westminster. Entrepreneur général: A. F. Byers, 340 rue Université. Acier: Dominion Bridge Co., Lachine. Balance des travaux à faire à la journée.

Chambre des chaudières, \$6,000. Propriétaire: Séminaire de St-Sulpice, 66 rue Notre-Dame ouest. Architecte et entrepreneur général: Modern Heating X Engineering Co., 83 rue Bleury. Travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général.

3 résidences. \$15,000. Avenue Cadillac. Propriétaire et entrepreneur général: E. Mayer, 1985 rue Bordeaux. Fera probablement faire tous travaux à la journée. Pourra accorder contrats pour électricité. Serait intéressé à recevoir prix pour briques, bois, fournaise, agencement intérieur, plancher et quincaillerie.

Réparations à résidences \$6,000. Propriétaire: D. R. Brown, 728 avenue des Pins. Architecte: D. R. Brown, 285 Côte du Beaver Hall. Entrepreneur général: A. F. Byers, 340 rue Université. Travaux à faire à la journée par l'entrepreneur général.

QUÉBEC

Agrandissement à hôtel et résidence, 167 rue St-Jean. Propriétaire: A. J. Pelland, 161-165 rue St-Jean. Travaux à faire à la journée.

Agrandissement de résidence. \$6,000. Rue St-Cyrille. Propriétaire et entrepreneur général: Léon Nadeau, 26 avenue Cartier. Travaux à faire à la journée par le propriétaire.

RADNOR ST-MAURICE

Grange et étable. \$4,000. Propriétaire et entrepreneur général: Moïse Héroux.

STE-ANNE DE CHICOUTIMI

Magasin et résidence. \$5,000. Propriétaire: Jean Boucher. Entrepreneur général: Osias Gauthier.

Ecole, \$50,000. Secrétaire-trésorier de la commission scolaire: Phydime Gauthier. Architecte: A. Lamontagne, Chicoutimi. Entrepreneur général: E. Tremblay.

**Toitures, Ciments,
Peintures Industrielles, Etc.,**

Barrett

CES produits de Barrett sont largement annoncés dans les publications agricoles et techniques de chaque province. La demande créée par cette publicité, ajoutée aux besoins de milliers de consommateurs qui ont déjà constaté la supériorité de ces produits, signifie des ventes faciles pour les marchands qui sont prêts à saisir l'opportunité. Nous pouvons remplir vos ordres promptement, si vous nous les adressez **MAINTENANT**.

**Toiture Caoutchoutée
Everlastic**

C'EST la toiture en rouleaux qui se vend le plus sur le marché canadien.

Elle est aimée des consommateurs parce que son prix modéré et son long usage procurent une sérieuse économie.

Elle est aimée des marchands, parce que les ventes rapides et les clients satisfaits signifient de plus grands bénéfices et plus d'affaires.

De longues années d'expérience dans la fabrication et l'emploi de matériaux soigneusement choisis assurent la haute qualité uniforme de la toiture caoutchoutée Everlastic. Elle est toujours bonne.

La toiture caoutchoutée Everlastic se fait en trois pesanteurs: légère (1 pli), moyenne (2 plis) et lourde (3 plis) et est mise en rouleaux contenant 100 pieds carrés. Les clous et le ciment sont emballés avec chaque rouleau.



**Ciment Liquide à
Toiture Everlastic**

POUR restaurer les vieilles toitures usées en feutre ou caoutchoutées, le ciment liquide à toiture Everlastic est positivement sans égal. Il est facile à appliquer et forme une surface neuve qui est unie, résistante, imperméable et si durable qu'elle rend la vieille toiture bonne pour plusieurs années de service.

Bien que le Ciment liquide à toiture Everlastic soit un produit relativement nouveau, les propriétaires n'ont pas tardé à reconnaître sa valeur et il se vend bien partout.

Si vous voulez épargner de l'argent à vos clients, vous n'avez qu'à leur vendre ce produit remarquable de Barrett.

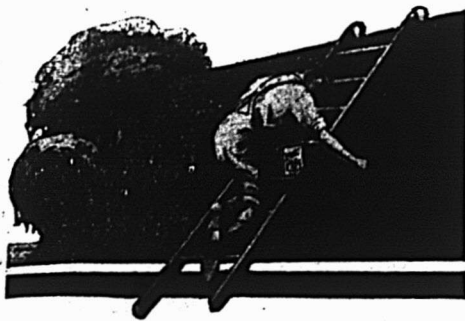
Le Ciment liquide à toiture Everlastic se vend prêt à l'usage en paquetages de différentes dimensions allant de la boîte de 1 pinte jusqu'au baril de 40 gallons.



La marque de fabrique **BARRETT** représente des produits de haute qualité, des prix modérés et de bons rapports.

Il est payant de tenir des marchandises portant l'étiquette de **BARRETT**.

Les autres produits de Barrett sont: Creonold (Huile à mouches) destructeur de poux et pulvérin à vaches, Ciment plastique à raplécer Elastigum, Peinture élastique au carbone Everjet.



ST. JOHN, N.B. HALIFAX, N.S.
SYDNEY, N.S.

The *Barrett* Company
LIMITED

MONTREAL
WINNIPEG

TORONTO
VANCOUVER

CROWN

Une ligne complète de produits de peinture

Notre établissement a conservé une place préminente dans la fabrication de la peinture depuis soixante dix-huit ans. Pendant ce temps nous avons acquis une grande expérience et nous avons ajouté des ressources et des facilités qui nous donnent tout avantage pour répondre aux besoins des consommateurs de peinture, pour l'usage commercial ou domestique, dans le monde entier.

Nous avons pris pour méthode de contrôler, autant que possible, toute la matière première qui entre dans nos produits.

Nous estimons que c'est la seule façon qui nous permette de maintenir d'une façon permanente la haute qualité que nous avons établie pour les **PRODUITS DE PEINTURE CROWN DIAMOND**.



Nous corrodons nous-mêmes notre blanc de plomb. Nous produisons nous-mêmes nos couleurs sèches, nous importons directement nos produits chimiques des quatre coins du monde et nous broyons nos peintures.

*"Sauvez la surface et vous
sauvez tout" (Signature of McArthur)*

DIAMOND

absolument pratiques et éprouvés

Par cette méthode nous avons le contrôle continu pratiquement de tous les matériaux qui entrent dans nos peintures, permettant d'obtenir la qualité la meilleure et constamment uniforme en même temps qu'une vaste production.

Des épreuves sévères, physiques et chimiques, sont faites à diverses phases de la fabrication de nos peintures, vernis et produits similaires, de sorte qu'il n'est jamais possible à un produit inférieur d'arriver jusqu'au consommateur.

Vous pouvez acheter les **PRODUITS DE PEINTURE CROWN DIAMOND** en toute confiance, car il n'y a aucune peinture faite ailleurs qui puisse donner de meilleurs résultats ou qui ait supporté les sévères épreuves pratiques auxquelles les **PEINTURES CROWN DIAMOND** ont été soumises.

Nous avons des facilités spéciales pour le commerce d'exportation et nous avons des représentants dans nombre de pays étrangers. Ecrivez-nous aujourd'hui et nous nous ferons un plaisir de vous renseigner complètement sur la ligne complète de **PEINTURES CROWN DIAMOND** et sur notre capacité exceptionnelle pour remplir les ordres d'exportation.

M^CARTHUR, IRWIN, LIMITED

Maison fondée en 1842.

MONTREAL.

DISTRIBUTEURS DE PEINTURES ET VERNIS "CROWN DIAMOND":—
Stewart & Wood, Ltd., Toronto; W. B. Dalton & Sons, Kingston; Crowell Bros., Halifax; Robertson, Foster & Smith, Ltd., St. John; Farquhar & Gill, Vancouver, C. A.

Envoyez-nous vos Verrilles Vivantes
et vos Oufs Frais pendus.

PROMPTE REMISE TOUJOURS.

P. Poulin & Cie, Limitée

80 MARCHE BONNECOURS,
Montréal.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, Propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan Américain \$3.00, \$3.50 et \$4.00
par jour.

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

SPECIALITES:

Iron Brew

Ginger Ale

Lemon Sour

Cream Soda

Cherry Cream

Cidre Champagne

Champagne Kola

Cidre de Pomme

Eau Minérale

Fraise

Orange

Siphon, Etc.

35 rue Frontenac, TELEPHONE
LASALLE 286



Exigez cette
Marque

Pour avoir ce qu'il y
a de mieux en fait de

Saucisses au porc frais
Frankfurt

Jambon Pressé

Saucissons de Boulogne

Saucissons Spéciaux
Régulier et à Paill

COTE & LAPOINTE Enr.

287 rue Adam, MAISONNEUVE



QUEBEC

EXPOSITION PROVINCIALE

Le plus grand événement
annuel de la Province

Du 2 au 11
septembre
1920

Marchands! Industriels!

Vous voulez vendre vos produits?
Faites les connaître en les expo-
sant à un endroit où ils seront vus
et appréciés par 200,000 visiteurs.

L'EXPOSITION PROVINCIALE de Québec est le meilleur
medium de publicité que vous puissiez trouver.

Si vous n'exposez pas, venez vous renseigner sur place.

Profitez des taux réduits des chemins de fer.

JOSEPH PICARD, J. A. COLLIER, GEORGES MORISSET,
Président. Trésorier. Secr.-Général.

Le Black Diamond pour couper

Quand vous achetez une lime, vous achetez un article pour couper. Pour avoir la meilleure valeur pour couper, achetez les "Black Diamonds". Fabriquées depuis 1863 en une qualité standard de lime qui a obtenu les plus grands honneurs aux expositions aussi bien qu'à l'atelier.

Deux simples paz suffiront pour vous donner un meilleur limage, à moins que vous ne vous serviez déjà de Black Diamonds. Notre catalogue est envoyé gratuitement sur demande. Un essai à l'atelier ne vous coûtera rien et vous donnera des résultats convaincants.

Black Diamond File Works

G. & H. Barnett Company 1078 Frankford Ave. Philadelphia, Pa.

Owned and Operated by Nicholson File Co.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

Raisons raisonnables

Il faut qu'il y ait de bonnes raisons à la popularité des Gants et Mitaines Tapatco, et deux sortes de raisons — celle du marchand et celle du fabricant.

Les raisons les plus importantes au point de vue du marchand sont l'écoulement rapide et la satisfaction durable.

Du côté du fabricant — le choix minutieux du cuir de haute qualité, les meilleurs tissus et une attention soutenue dans les moindres détails de la main-d'oeuvre.

Voilà ce qui semble être les raisons les plus raisonnables de la grande vente des Gants et Mitaines Tapatco. Et le fait est que les marchands constatent une demande plus grande chaque année pour la marque Supérieure Tapatco.

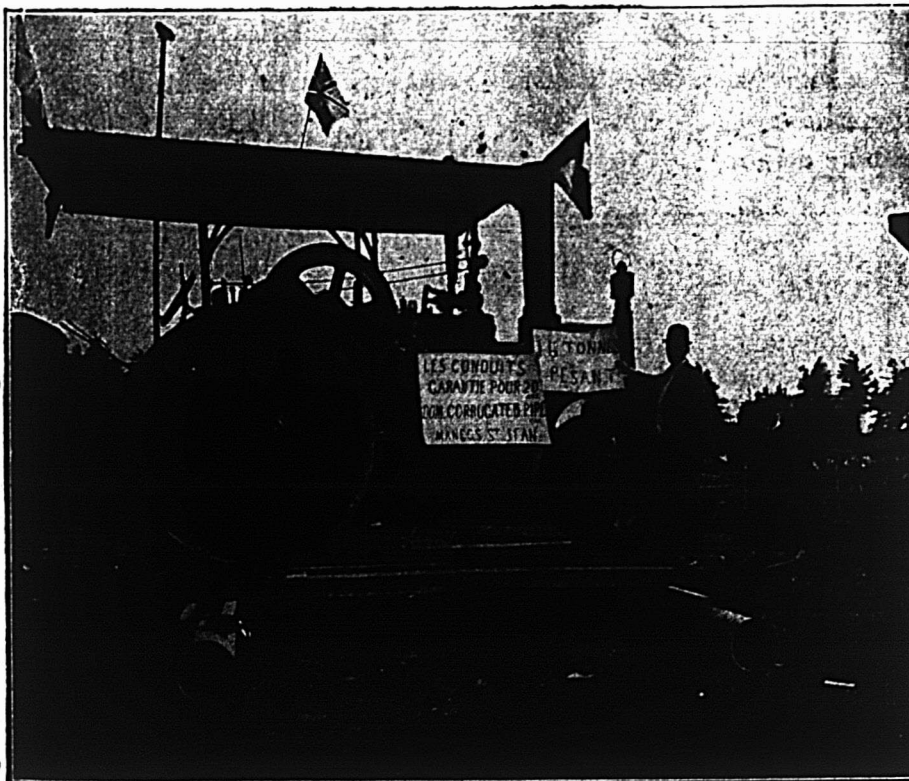
Styles

Gantelets, à poignets en tricot et dessus à bande. Pesanteurs lourde, moyenne et légère. Egalement gants à bouts en cuir et paume en cuir. Gants et mitaines de Jersey en tan, ardoise et oxfords.



TAPATCO
REGISTERED BRAND TRADE MARK

The American Pad & Textile Company,
Chatham, Ontario



LES TUYAUX EN METAL PLISSE POUR PONCEAUX

BREVET
MOORE & BALL

n'ont pas leur égal comme force et durée.

Les joints perpendiculaires et les plis rendent impossible la submersion.

Les tuyaux en métal plissé sont expédiés en sections facilement ajustables sur le terrain. Ils ne rouillent pas, ne se brisent pas et ne sont pas affectés par la gelée.

Installation facile. — Prix inférieur à celui de tous les autres conduits manufacturés.

Epreuve faite à l'Exposition de St-Hyacinthe. Deux tuyaux de deux pouces et demi ayant soutenu pendant 48 hrs sans la moindre détérioration un rouleau à vapeur de 16 tonnes.

The Dominion Corrugated Steel Pipe Co. Limited
ST-JEAN P. Q.

Les licous de Sangle Griffith

Ces deux licous en sangle sont splendides pour les usages ordinaires.

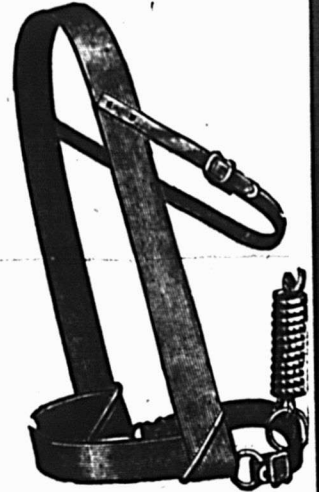
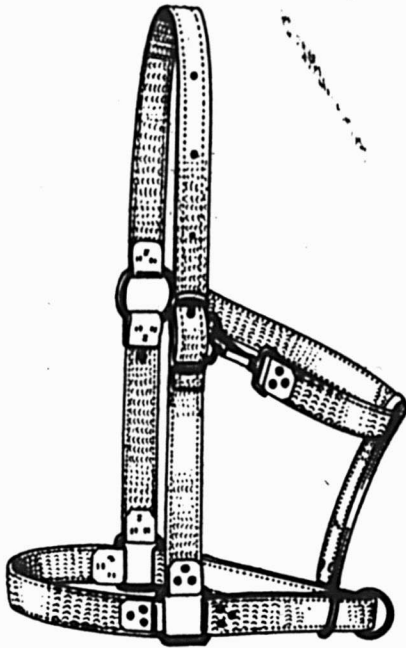
Le No 1 à droite est fait en sangle de 1½ pouce avec courroies de gorge et de menton de ¾ de pouce.

La douzaine.....\$6.00

Le No 5 à gauche dans le style à six anneaux avec des sangles brunes fortes de 1¾ pouces, solidement rivées, la couronne renforcée avec du cuir.

La douzaine.....\$7.50

Ecrivez pour avoir le catalogue complet des Spécialités de harnachement de Griffith à



G.L. Griffith & Sons
Limited

“TOUJOURS EN TÊTE”

Stratford, Ont.

VITRERIE

GENERALE POUR CONSTRUCTION

16 ONCES, 21 ONCES, 26 ONCES, 29 ONCES, 34 ONCES et 39 ONCES

Nous avons aussi en stock ou manufacturons:
glaces, glaces biseautées, miroirs, verre ou-
vrage, plombé ou armé.

Aussi verre à châssis.

Nous pouvons expédier toutes commandes
promptement.

Catalogues et listes de prix gratuitement sur
demande.

Ecrivez, téléphonez ou télégraphiez pour tout
ce dont vous pourriez avoir besoin.

Vitraux RELIGIEUX et COMMEMORATIFS, - - Une spécialité

HOBBS MANUFACTURING
COMPANY, LIMITED
MONTREAL TORONTO LONDON WINNIPEG



Le Touring Car Standard

*a tous les perfectionnements que vous pouvez exiger sur
une voiture de grand prix.*

Capote manoeuvrable par un seul homme avec attache-rideaux à fermoirs, et châssis vitrés à l'arrière.

Pare-vent incliné à double ventilation.

Jantes démontables.

Support pour pneus.

Pneus arrière antidérapants.

Poignées de porte en cuir.

Bouton de la corne d'alarme fixé sur le haut de la tige de manoeuvre.

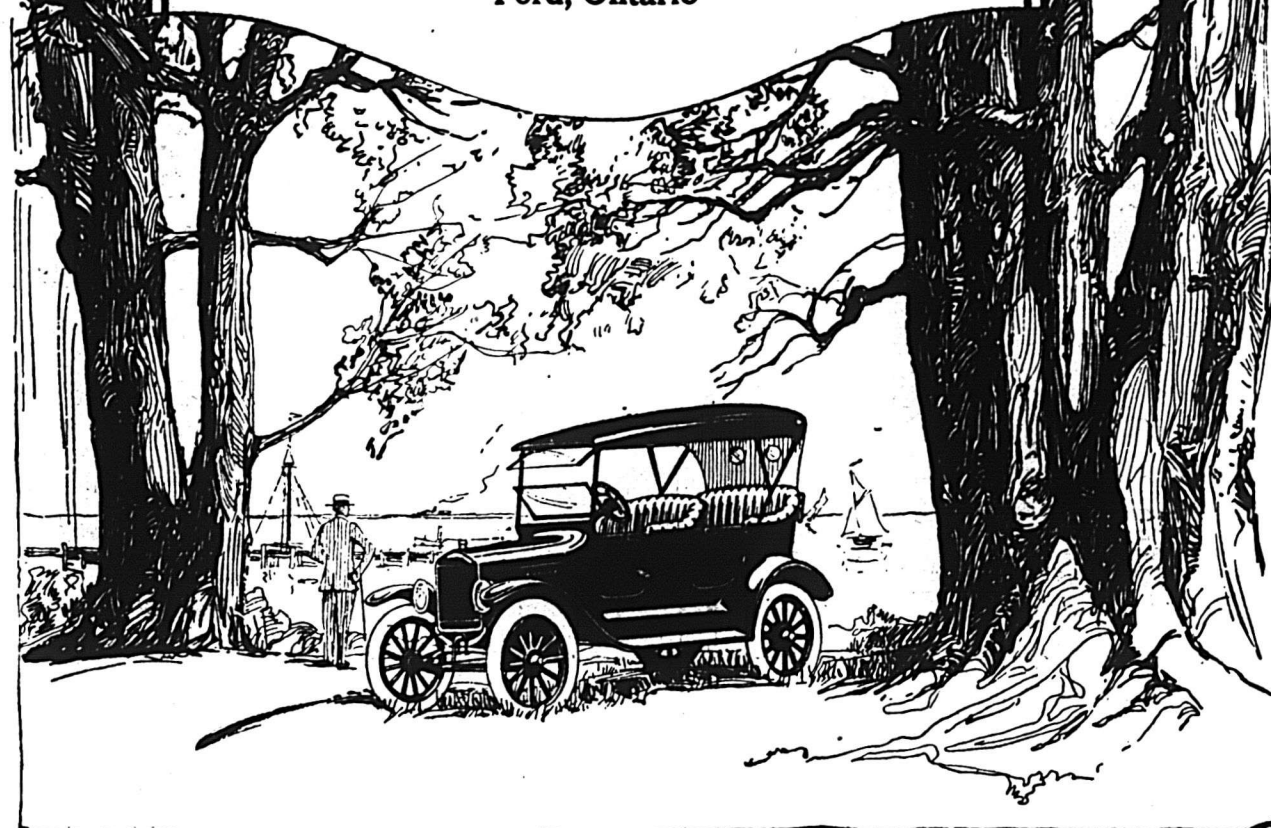
Nouvelle disposition des sièges pour donner le maximum de confort dans le voyage.

Phares munis de lentilles non-éblouissantes du modèle approuvé.

*Démarrage électrique et installation de lumière fournis sur
demande, avec supplément de prix.*

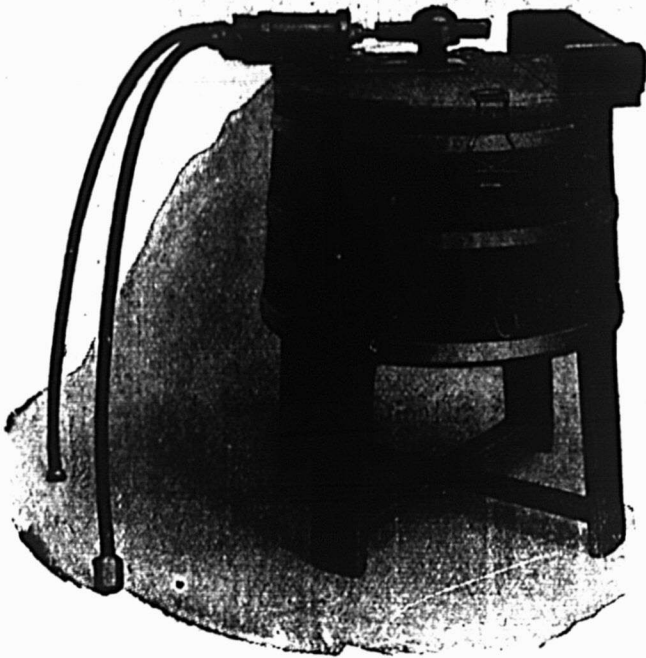
24

Ford Motor Company of Canada, Limited
Ford, Ontario



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

Machine à laver Connor avec moteur à basse pression



La machine à laver actionnée par l'eau, la plus populaire et la plus satisfaisante sur le marché. Pourquoi ne pas la faire essayer à une cliente quand les autres machines ne lui donnent pas satisfaction?

Ecrivez-nous pour avoir les prix de notre ligne complète.

J. H. Connor & Son, Limited

OTTAWA

Maison fondée en 1875

CANADA



LA PEINTURE PREPAREE "GREEN TREE" BEAU BRILLANT-DURABLE

Composée suivant des formules exclusives, de blanc de plomb, de blanc de zinc, d'huile de lin et de matière colorante, le tout de première qualité.

Demandez notre carte des couleurs, nos prix et escomptes aux marchands.

The Georgia Turpentine Co.

Térébenthine, huile à peinture, blanc de plomb, etc.

2742 RUE CLARKE - - - - MONTREAL

Nova Scotia Steel & Coal Co.

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE A ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

Grosses Pièces de Forges, une Spécialité

Mines de Fer — Wabans, Terrebonne. — Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E. — Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow, N.-E.

Bureau Principal: New Glasgow, (N.-E.)

FEUTRE ET PAPIER

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited
Bureaux et Entrepôts: 82 rue McGill, MONTREAL
Manufacture de Feutre pour Toiture:
Rues Moreau et Forsyth, MONTREAL
Moulin à Papier: - - - JOLIETTE, P. Q.



Blanc de Plomb Marque Tiger

Le bon blanc de plomb forme la base de toute bonne peinture qui est le plus efficace de tous les protecteurs de surface. Ceci est également vrai pour les peintures pour l'intérieur ou l'extérieur. Leur durée dépend absolument du plomb.

Le blanc de plomb pur "Marque TIGER", portant le cachet de pureté du Gouvernement, a été le premier choix des peintres du Canada depuis plus de cinquante ans. Il est de qualité uniforme, exempt de toute substance cristalline et est toujours équivalent à l'étalon garanti de qualité.

Chimiquement pur, moulu dans l'huile de lin raffinée, il ne pèle ni ne craque jamais, préserve le bois et évite le plus longtemps possible l'obligation de repeindre.

Emballé en barils métalliques de 12½, 25, 50 et 100 lbs, ainsi qu'en barils de bois dur de 500 livres.

FABRIQUE PAR

The
STEEL COMPANY
OF CANADA
Limited
Hamilton - - Montreal





LEWIS BAZAAR
Dundas St. W., Toronto.

Nous avons un catalogue donnant la description de la construction de sûreté ZOURI et nous nous ferons un plaisir de vous en adresser un exemplaire sur demande.

NOUS n'avons pas dessiné cette devanture mais nous avons fourni la construction métallique de sûreté

ZOURI

et la vitrerie complète.

L'entrée du magasin est très large et offre une grandeur extraordinaire de vitrines.



The CONSOLIDATED PLATE GLASS COMPANY
OF CANADA LIMITED
TORONTO - MONTREAL - WINNIPEG



**VENDEZ VOTRE PAPIER ET
VOTRE CARTON DE REBUT**



Il y a une pénurie sérieuse de matériaux pour la fabrication du papier. Les prix payés actuellement sont très élevés.

Demandez le catalogue des Presses en acier "Climax". Se font en 12 dimensions.

CLIMAX BALER CO.,

Hamilton, Ont.

Cuivre en feuilles

Plomb en feuilles

Zinc en feuilles

et tous autres métaux en feuilles et en lingots. Nous pouvons coter pour marchandises en stock ou pour importation directe.

A. C. Leslie & Co., Ltd.

560 Rue St-Paul Ouest,

MONTREAL.

SOUVENIR

POELES ET CUISINIÈRES

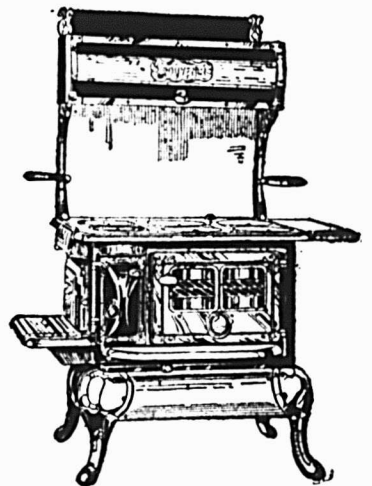
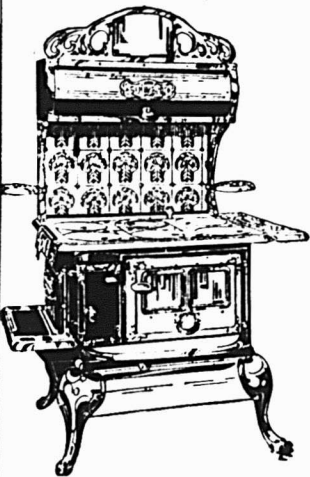
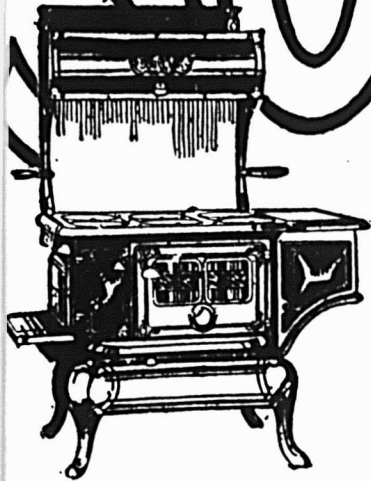
Le choix de la ménagère depuis soixante-quinze ans.

Nous invitons cordialement tous les détaillants qui visiteront l'Exposition de Toronto, à inspecter nos articles qui seront exposés dans la Section des Poêles du Bâtiment Industriel.

En outre de nos poêles et cuisinières, nous exposerons également une ligne complète de ferronnerie de construction et de fournaies à air chaud SOUVENIR et NEW IDEA.

Si vous n'avez pas l'intention de venir à Toronto, écrivez-nous pour avoir le catalogue de n'importe quelle ligne qui vous intéresse.

Tous nos articles sont vendus avec garantie.



THE HAMILTON STOVE & HEATER CO., LIMITED

SUCCESEURS DE

GURNEY, TILDEN & CO., LIMITED, HAMILTON, ONT.

VANCOUVER.

WINNIPEG.

MONTREAL.

75 ans de succès dans la fabrication

REPRESENTANTS POUR L'OUEST

W. C. CHESTER,
F. C. MOORE,

Rue Hamilton,
184 1/2 Avenue Higgins,

VANCOUVER
WINNIPEG

Papiers Peints STAUNTON

Tous nos modèles sont en 2 pouces de large. Cette uniformité idéale de largeur permet un bien meilleur développement des dessins de sorte que ces papiers excellent par leurs qualités attrayantes, qu'ils se vendent plus rapidement et inclinent beaucoup plus de gens à retapisser leur demeure.

Nouveaux dessins à effets de cretonne, d'indienne, de tapisserie, de rayures ou unis dans une variété extraordinaire de beauté exquise. Toutes les qualités de papiers peints sont représentées depuis les articles les meilleur marché jusqu'aux spécialités du plus beau choix. Bordures droites ou découpées, dans toutes les dernières nouveautés.

LES PAPIERS "SEMI-ROGNES" de STAUNTON. La lisière de ces papiers est partiellement séparée et est facilement enlevée rien qu'en frappant le bord du rouleau sur la table, laissant le papier exactement et parfaitement rogné. Ces papiers épargnent du temps et du travail, sont faciles à poser et suppriment la moitié des ennuis qui accompagnent ordinairement la pose du papier.

Nous vous invitons cordialement à correspondre avec nous.

STAUNTONS LIMITED

FABRICANTS DE PAPIERS-PEINTS
TORONTO

Salles de ventes à Montréal: Chambre No 310
Édifice Mappin & Webb, 10 rue Victoria.

D. D. McARTHUR.

LA FORCE D'UNE HACHE
RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant, Hook and Peavie. Celà paie de vendre les Still

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

"Sauvez la surface et vous
sauvez tout" *Peintures et Vernis*

La Demande Existe...

Accroître le total de vos ventes annuelles ne consiste qu'à savoir emmagasiner les lignes d'articles utiles qui sont en demande. Dans le commerce de la peinture, ce sont les

PEINTURES ET VERNIS de

RAMSAY

qui accroissent les revenus des marchands. Leur 78 années d'insurpassable valeur est la preuve de leur popularité.

*"Les Peintures et Vernis appropriés
pour Peinturer et Vernir convenablement."*

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peintures et Vernis depuis 1842.

TORONTO

MONTREAL.

VANCOUVER

LES MECHEs (DRILLS) TORSES
HIGH SPEED DE

MORROW

donnent plus de trous avec moins
d'aiguisage.

Usines à INGERSOLL

CANADA

Marchands de gros approvisionnés par

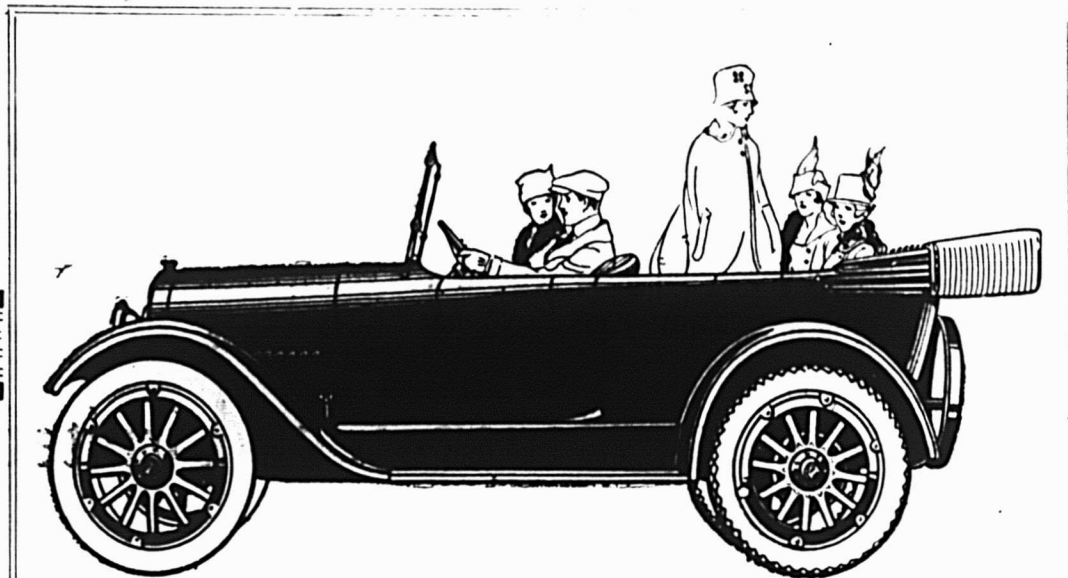
F. BACON & COMPAGNIE,
MONTREAL, P. Q.

Essayez d'abord chez votre fournisseur de gros.

Ecrivez pour avoir notre échelle des équivalents décimales. Elle vous sera utile dans votre atelier. 2

LA CHEVROLET GAGNE

LA RANDONNÉE AUTOMOBILE DE L'“OTTAWA JOURNAL” SUR
LES BONNES ROUTES



Modèle d'auto de tourisme Baby Grand Chevrolet.

Dans un concours tenu avec (16) seize autres marques d'autos de tous les prix, le merveilleux auto Baby Grand Chevrolet — a gagné le plus haut prix automobile de l'année au Canada.

La Chevrolet possède une popularité mondiale — mais cette popularité lui revient pleinement à cause de son mérite indiscutable.



La Chevrolet est une des automobiles du prix le plus modique — mais elle n'en est pas moins la plus désirable.

Parmi les 33 premières à finir

IL Y AVAIT 10 CHEVROLETS

Un record qui parle par lui-même.

Le même modèle est actuellement exposé dans nos salles d'échantillons.

AUTOS DE TOURISME. — ROUTIERES. — SEDANS. — COUPES.

LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO., LTD.

Siège Social : 180, RUE AMHERST.

1, Avenue du Parc. 1545, Blvd St-Laurent. Provincial Motor Sales, Ltd., 2320 rue Lafontaine.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

DES CENTAINES DE DEMANDES SONT RECUES PAR LA POSTE CHAQUE JOUR

pour le livre de commandes. C'est la meilleure preuve que la publicité continuelle nous amène de nouveaux clients. Tous veulent le

Corn Starch BENSON

dont vous pouvez vous servir pour préparer de bons desserts et des aliments pour les enfants dont on se sert durant les chaleurs, lorsqu'il faut aiguïser l'appétit.

Emmagasinez-en pour remplir vos commandes.

Des milliers de gens en demandent maintenant.

The Canada Starch Co. Limited.

Fabricants de

Sirop de blé d'Inde "Lily White" — "Corn Starch" Benson — Huile à salade et à cuisson "Mazola".

MONTREAL.

POMPE FOULANTE "OMEGA"

SANS FRICTION, A DOUBLE ACTION

La pompe "Omega" est une pompe foulante, d'une manoeuvre facile et de prix modéré. Cette pompe n'a pas de cylindre, pas de plongeur de cuir, et le sable ne peut l'endommager. L'aspiration et la décharge sont faites pour s'ajuster sur tuyau de fer.

La gravure ci-contre représente la coupe de la pompe montrant les pièces de manoeuvre. Remarquez comme ces pièces sont peu nombreuses. Pas de pièces qui s'usent.

Chaque marchand devrait avoir une de ces pompes pour la démonstration. Il suffit de la montrer pour faire une vente certaine.

La pompe "Omega" se recommande de préférence à la pompe allemande à ailettes spécialement pour les puits artésiens.

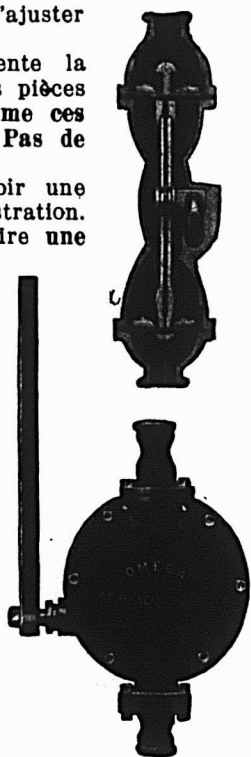
No 3, capacité par heure, 400 gallons.

No 4, capacité par heure, 425 gallons.

No 6, capacité par heure, 975 gallons.

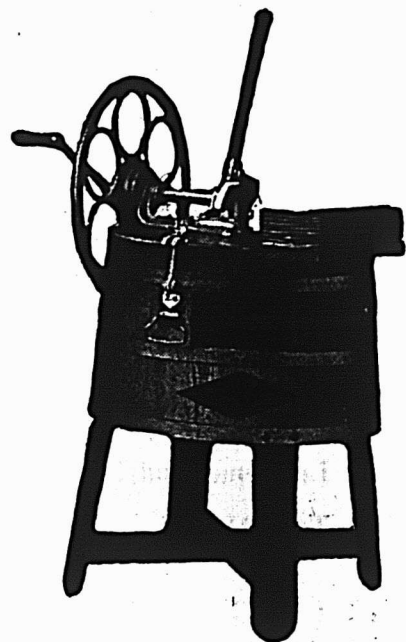
EN VENTE CHEZ LES
MARCHANDS DE GROS

**OMEGA MACHINERY
COMPANY**
ST-HYACINTHE, P.Q.



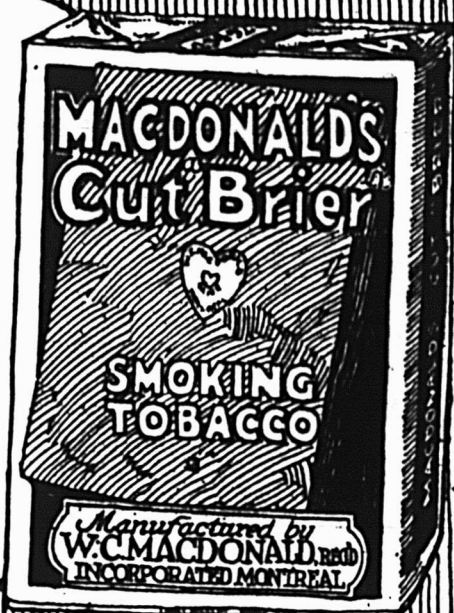
Lessiveuse à haute vitesse
"CHAMPION" de

Maxwell



Une ligne populaire et profitable durant toute l'année.
Vos clients la connaissent grâce à notre publicité.

MAXWELL'S LIMITED, St. Mary's, Ont.



Encore de nouveaux avantages avec notre Tabac a Fumer Hache

Tous ceux qui apprécient la qualité, désirent le tabac Macdonald, mais dans le passé quelques personnes ont exprimé le désir d'avoir leur marque favorite sous la forme hachée. Nos deux nouveaux emballages offrent de gros avantages aux détaillants de "Cut Brier" et "British Consols".

A FUMER EN PALETTES

BRIER
INDEX
BRITISH CONSOLS

A CHIQUER EN PALETTES

PRINCE OF WALES
CROWN
BLACK ROD (Torquettes)
NAPOLEON

A FUMER HACHE

Cut Brier et British Consols

Nos agents vendeurs sont les suivants :

Hamilton — Alfred Powis & Son.
London — D. C. Hannah.
Manitoba, Saskatchewan et Alberta—The W.
L. Mackenzie & Co., Limited, Winnipeg.
Colombie Anglaise — The W. L. Mackenzie
& Co. Limited, 1314 Standard Bank
Bldg, Vancouver.

Québec — H. C. Fortier, Montréal.
Nouvelle-Ecosse — Pyke Bros, Halifax.
Nouveau-Brunswick — Schofield & Beer,
St-Jean.
Kingston — D. Stewart Robertson & Sons.
Ottawa — D. Stewart Robertson & Sons.
Toronto — D. Stewart Robertson & Sons.

W. C. MACDONALD, REG'D.

Incorporated

MONTREAL.

Les meilleurs Balais
ET LES
meilleures brosses
SIMMS



Nous fabriquons les meilleures brosses et les meilleurs balais depuis plus d'une demi-siècle.

Nos mécaniciens sont experts.

Notre fabrique est complètement équipée avec la machinerie la meilleure et la plus moderne.

Le résultat de cette combinaison est un produit parfait—les brosses et balais que le public veut acheter.

Mettez en stock la ligne réputée de

SIMMS

- | | |
|----------------------|--------------------|
| Brosses à plancher | Balais |
| Brosses à chaussures | Petits balais |
| Brosses à poêles | Brosses à peinture |
| | Brosses à savonner |

Chaque vente procure un bon bénéfice et un client satisfait.

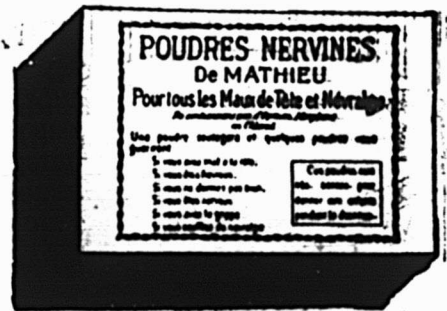
Ecrivez pour prix, etc.

T. S. SIMMS & Co.
LIMITED

Fabricants des Meilleurs Balais et Meilleures Brosses depuis 54 ans.

Siège Social: ST. JOHN, N.-B.

MONTREAL TORONTO LONDON



**DEUX SOURCES
 DE BENEFICES**

En vendant les Poudres Nervines de Mathieu, ainsi que le Sirop au goudron et à l'huile de foie de morue de Mathieu. Les premières sont sans égales pour la névralgie, la nervosité, le mal de tête, la grippe, etc. Le second est très demandé par ceux qui souffrent de gros rhumes et d'affections similaires.

Un ordre donné aujourd'hui vous assurera un prompt envoi — et une satisfaction subséquente.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU
 PROPRIETAIRE
 SHERBROOKE, P. Q.

Nous offrons pour livraison immédiate les marchandises suivantes :

- | | | |
|-------------------------------------|---|--------------|
| Poivre Noir | — | Poivre Blanc |
| Poivre Rouge | — | Gingembre |
| Cannelle en branche et moulue | | |
| Clou de Girofle | | Thym |
| Allspice (Piments) | | Serriette |
| Epices de Ceylon | | Menthe |
| Muscade | | Epices |
| Borax | | pour Catsup |
| Moutarde "Duffy" | | |
| "Durham" | | |
| Graine de Lin, Millet (Canary Seed) | | |
| Cafés, Thés, etc., etc. | | |

**PRIX SPECIAUX POUR
 LE COMMERCE**

J. J. DUFFY & CIE

117 RUE ST-PAUL OUEST, — MONTREAL.

Manufacturiers de la Poudre à Pâte

COOK'S FAVORITE

La Véritable QUALITÉ Italienne

Les Italiens sont les premiers au monde pour fabriquer le macaroni de bonne qualité. Leur habileté se transmet de génération en génération.

LE MACARONI SUPERIEUR

est fait par des Italiens qui ont acquis leur expérience en Italie, et qui y ont appris spécialement le secret du séchage—un facteur essentiel de la qualité.

En outre la marque SUPERIEURE est faite

avec du blé dur Canadien. Rien d'étonnant à ce que le Macaroni Supérieur devienne rapidement la marque partout en faveur. Mettez-le en stock. Venez nous voir lorsque vous visiterez l'Exposition de Toronto.

Seuls agents de Vente

SAINSBURY BROS.,

116 Edifice St-Nicolas, Montréal

Vancouver, Winnipeg, Toronto,
Halifax.



Fabriqué par
The Superior
Macaroni Co.,
Limited,
Toronto.

BISCUITS

NOUS sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Nous fabriquons des BISCUITS depuis nombre d'années et nous nous sommes faits une réputation pour la fabrication de PRODUITS DE QUALITÉ.

Nous n'essayons pas de chercher si nous pouvons fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'achetons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous sommes justifiables de dire que nos produits

DONNENT UNE SATISFACTION PLUS QU'ORDINAIRE

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits:

**ARROWROOT, CADET, DAINTY ENGLISH TEA,
GRAHAM WAFERS, GRAHAM SANDWICH,
CREAM SANDWICH ASSORTIS, RICE CAKE,
SULTANA.**

Aussi un joli choix de

**PÂTE DE GUIMAUVE, SANDWICH ET LIGNES
DE CONFITURES.**

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits.

Nous fabriquons le fameux Chocolat "BORDO" ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

The Montreal Biscuit Co.

MANUFACTURIERS DE
BISCUITS ET CONFISERIES

MONTREAL

LA LIMONADE DE VICHY

AU GAZ NATUREL

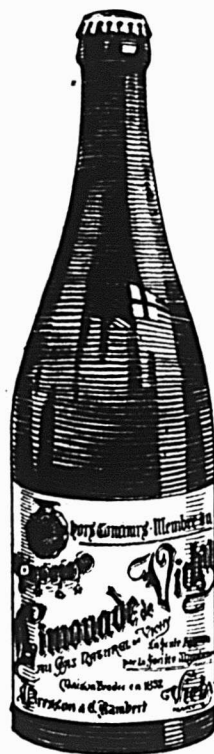
hygiénique, rafraîchissante,
digestive,

est la seule boisson du genre possédant un certificat authentique de la Société d'Hygiène de France.

Les plus hautes récompenses aux expositions.

Prenez en stock cette
BOISSON IDEALE POUR L'ETE.

Adressez sans retard votre commande à:—

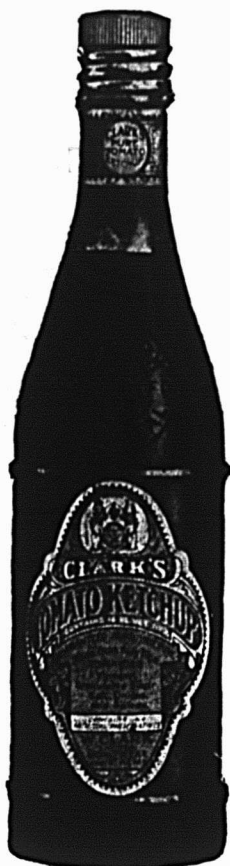


NAPOLÉON MORRISSETTE

Importateur

16-18 Place Jacques-Cartier, - MONTREAL.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Le Ketchup aux tomates de CLARK

M. l'Épicier, est le Ketchup de luxe du Canada.

Chaque année la production ne suffit pas à la demande et nous vous conseillons de vous assurer votre provision en commandant maintenant pour livraison à l'automne.

Votre fournisseur de gros vous donnera les prix, etc., ou nous pouvons vous adresser sur demande, tous renseignements nécessaires.

N'OUBLIEZ PAS

que la QUALITE CLARK est toujours la meilleure et que notre publicité et notre réputation font LES VENTES.

Fait en Canada, par des Canadiens.

W. CLARK, Limited = Montréal

Produits Profitables

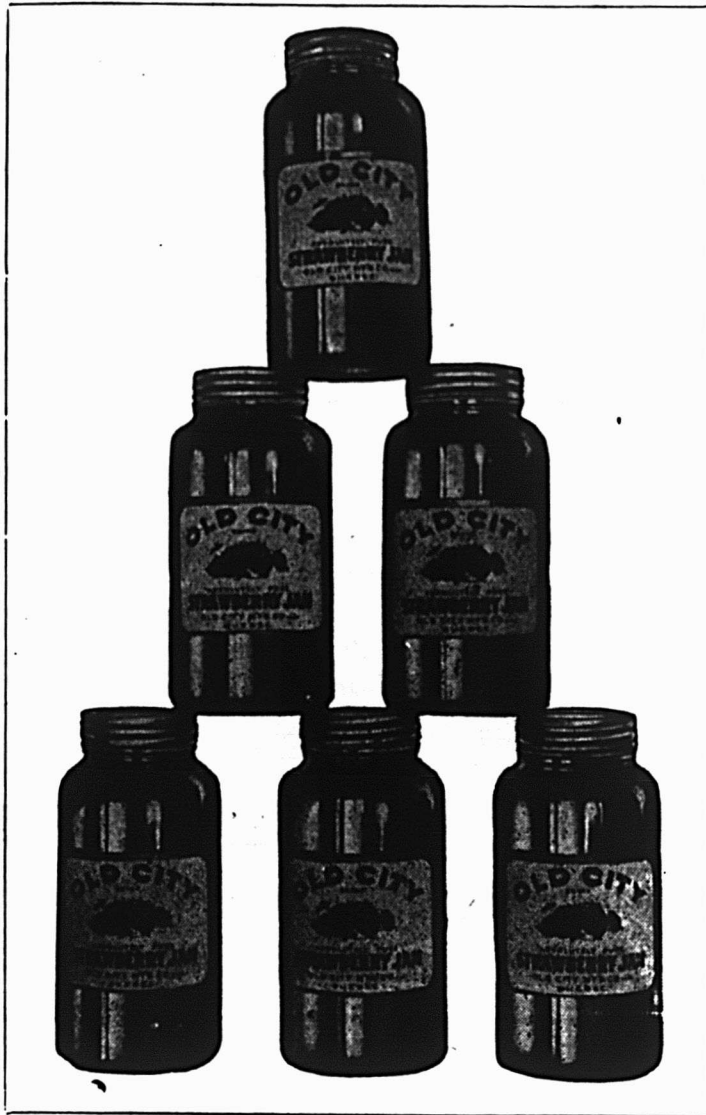


Les marchands et les commis trouveront que la réputation de la marque Brunswick sera fortement marquée par la constante demande qu'il y a pour ce poisson. Aussi un petit étalage dans votre vitrine ou sur votre comptoir sera un premier pas de fait vers de futures ventes profitables.

Laissez-nous recevoir votre ordre immédiatement, nous y répondrons par un prompt envoi.

Connors Bros., Limited,

BLACK'S HARBOR, N. B.



C'EST AU COEUR MEME
DE LA PROVINCE.

QU'EST PRODUITE LA
FAMEUSE.

Confiture aux Fraises

OLD CITY

La conserve nouvelle faite avec la récolte de l'année est maintenant prête à livrer.

La saveur délicieuse de cette confiture atteint la perfection.

Les épiciers qui tiennent les confitures OLD CITY ont doublé et triplé leur commerce de confitures.

LES AVEZ-VOUS ESSAYEES?

Old City Manufacturing Co., Reg'd

Fabricant de Confitures, Gelées, Catsups et Sirops de toutes sortes.

QUEBEC, P. Q.

Articles à ventes répétées

La satisfaction du client est le prélude nécessaire des ventes profitables qui se répètent.

Les Allumettes d'Eddy

et les

Articles en fibre durcie d'Eddy

se répètent toujours parce que la QUALITE qui satisfait y existe abondamment.

Vous trouverez avantageux de tenir toujours en mains un bon stock de produits d'Eddy. Notre publicité au consommateur aide à faire donner des résultats à tout étalage d'Eddy.

The E. B. EDDY COMPANY, Limited

HULL, Canada

Une Article qui se vend vite "Easifirst" de Gunns

Pour la cuisson au four et la friture "EASIFIRST" est en train de remplacer rapidement tous les autres produits dans les intérieurs canadiens.

Les qualités de pureté d'économie et de bonne cuisson de "EASIFIRST" font des clients satisfaits.

Les clients satisfaits signifient des ordres répétés.

Soyez prêts à les remplir.

Gunns
LIMITED



TORONTO et MONTREAL

**Aidez-vous vous-mêmes à
réaliser des bénéfices!**

*Placez les paquets Gold
Dust là où vos clients peu-
vent les voir.*



Nous ne pouvons pas tout faire. Notre publicité crée chez les femmes un besoin de Gold Dust. Elles en achèteront si elles en voient sur vos rayons. Gold Dust est "Fait en Canada" et annoncé en Canada. C'est un article qui vous fera gagner de l'argent.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY
LIMITED
MONTREAL

Quelque chose de nouveau!

FRAISES EN CONSERVE

mises en boites a Niagara Falls

Ces fraises en conserve contiennent deux fois la quantité de sucre employée ordinairement pour les fraises conservées dans le sirop épais.

QUALITE STRICTEMENT DE PREMIER CHOIX.

LES AVEZ-VOUS VUES?

DOMINION CANNERS LIMITED

HAMILTON - CANADA

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant",
vous vous assurez un meilleur service.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ \$ 5,000,000.00
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS 3,000,000.00
ACTIF TOTAL: au-delà de 36,000,000.00

105 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Édouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORNISDAS LAPORTE C.P., de la maison Laporte-Martin limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: W.-F. CARSLÉY.

Vice-Président: TANOREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."

Honorable NEMOISE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'agriculture Conseil Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: L'honorable N. PÉRODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF

M. Tancredi BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,
Secrétaire.

M. M. LAROSE,
Inspecteur en chef.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

(Suite de la page 113)

vince de Québec a été nommé directeur de la Shawinigan Water & Power Co. Sir Lomer a pris, ces dernières années un vif intérêt au développement des industries de la Rivière St.-Maurice. Il y a quelques semaines, il entrait dans le bureau de direction de la Laurentide Co. une des maisons pionnières située sur le St.-Maurice.

On dit aussi, dans certains milieux bien informés que le nom de Sir Lomer Gouin figurera probablement sur la liste de la haute direction de la British Empire Steel Corporation.

Sir George Bury, qui démissionna récemment de la présidence de la Wha'en Pulp & Paper Co. est arrivé à Montréal en vue de prendre une position active dans une grosse maison de l'Est du Canada.

A Sir George est dû en grande partie le succès qui a présidé au développement de la grosse B.C. Pulp & Paper Co. pendant ses premières étapes.

Parlant du progrès qui a été fait, Sir George dit que la compagnie a ajouté grandement à sa capacité et par ses méthodes modernes est capable de produire de la pulpe égale à celle des pays scandinaves. Sans vouloir faire une prédiction, il laisse entendre que les revenus bruts de la compagnie seront deux fois ceux de l'an dernier et que les profits nets seront de six à huit fois plus forts, pourvu qu'il n'y ait pas une dégringolade que nul ne saurait prévoir dans les conditions générales.

Banque d'Hochelega

Fondée en 1874

Capital autorisé - - - - - \$10,000,000
Capital versé et Réserve - - - - - 7,800,000
Total de l'Actif - - - - - 72,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

J.-A. Vaillancourt, Président; Phon. F.-L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte; E.-H. Lomay; l'hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-Général.

305 Succursales et sous agences en Canada.

42 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus fait à notre Département d'Épargne.

NOS SERVICES AU COMMERCE

Collections

Paiements

Placements

Crédits Commerciaux

Virements de Fonds

Mandats de Voyages

payables au pair partout.

sont effectués au Canada, aux Etats-Unis, en Europe, aux taux les plus bas.

310 Bureaux, Succursales et Agences, au Canada.

MARCHANDS,
MANUFACTURIERS et
COMMERCANTS

nous sollicitons votre patronage et vos dépôts. Nous mettons à votre disposition les services obligants de

La plus vieille Banque Canadienne-Française

LA BANQUE NATIONALE

— Fondée en 1860 —

BUREAU CENTRAL: QUEBEC, QUE.

310 Succursales et Agences au Canada.

Actif: plus de \$68,000,000.00.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER. (2)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNERAIRE

Urgel Bougie, Limitée

Bureau principal: 1420 Notre-Dame Ouest

Tél. Victoria 1511

1320 Wellnigton, Verdun,

151 Bld. Monk, Ville Emard,

2663 St-Hubert,

1816 Ste-Catherine Est

141 St-Louis, Lachine,

19 rue Nicholson, Valleyfield,

Tél. Victoria 797

Tél. Victoria 1719

Tél. Calumet 338

Tél. Lasalle 2081

Tél. Lachine 388

Tél. 318

Voitures pour Mariages, Baptêmes et Enterrements à louer.
Prix modérés.

Téléphone Bell 42

D. TREPANIER

Spécialité d'Épiceries, Oeufs, Volailles, Légumes, Etc.

ST-CESAIRE, P. Q.

FINANCES

LES RAISONS SPECIALES QUI NOUS DONNENT COURAGE ET CONFIANCE EN L'AVENIR DU CANADA

Le Canada—comme tout autre pays au monde—passe par une période de conditions financières et industrielles tâtonnantes. Mais le Canada a des raisons très spéciales de faire face à ces conditions avec courage et confiance.

Pendant la guerre, maints problèmes difficiles ont été résolus. Les intérêts commerciaux et financiers ainsi que les banquiers ont fait des affaires personnelles brillantes. Les conditions spéciales qui militent en faveur du Canada, à présent, devraient résulter dans le fait que tout homme d'affaires peut avoir une grande confiance dans les perspectives du Dominion. Il y a trois points spéciaux qui font du Canada un pays presque favorisé. Premièrement—Le Canada est actuellement à la veille de moissonner la plus abondante récolte que le pays ait jamais produite. Les hommes qui ont leurs représentants dans les champs des trois provinces de l'Ouest estiment que la récolte se chiffrera de 250,000,000 à 300,000,000 de boisseaux. De ce total, plus des deux tiers seront expédiés en-dehors du Canada et le reste demeurera au pays. Tout danger pour la récolte est bien passé. Avec un marché ouvert, les prix, évidemment, sont sujets à fluctuations, mais toutes les indications actuelles du marché font présumer que le fermier recevra un bon prix pour sa production.

Au prix d'environ \$2.25 le boisseau, cela signifie que le Canada obtiendra de \$550,000,000 à \$600,000,000 pour sa récolte de blé. C'est une richesse nouvellement créée qui est produite du sol du pays et la plus grande partie du revenu qui en découlera viendra des pays étrangers au Canada.

Paralle condition est sujette à avoir son effet, en stimulant les affaires dans tout l'Ouest du Canada, et par le fait même, ajoutera matériellement au pouvoir d'achat des gens. Dans le cours naturel des événements ceci peut jouer un rôle important dans l'activité des usines du pays.

Secondement:—Le Canada reçoit actuellement une bonne catégorie d'immigration et les rapports récents indiquent qu'il y aura une forte augmentation dans le volume d'immigration de ce pays au cours des prochaines années. Contrairement aux mouvements précédents, les nouveaux arrivants apportent avec eux un bon montant de capital et sont bien munis pour s'établir dans les différentes parties du pays. La plupart de cette immigration, d'ailleurs, va dans l'Ouest du Canada, mais une bonne partie également cherche sa voie dans l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes.

L'immigration des Iles Britanniques est particulièrement prometteuse et nombre de ces hommes sont des

fermiers capables et expérimentés. La plupart d'entre eux attendront l'automne avant de faire venir leurs familles, afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation canadienne. En outre, la campagne de l'Ouest reçoit un grand nombre de fermiers américains bons à tout faire. Ces gens arrivent complètement équipés pour assurer le développement de leurs fermes et la plupart d'entre eux sont en position d'obtenir une récolte la première année. Les conditions auxquelles ils ont à faire face sont similaires à celles existant dans le pays d'où ils viennent et ceci implique qu'ils n'ont guère à attendre pour se trouver acclimater. Ces immigrants sont également bien pourvus de capital, et à ce point de vue, ne sont en aucune manière un fardeau pour le pays.

Troisièmement:—Le Canada obtient ses finances sous meilleure forme. Il n'y a plus d'emprunts flottants dans le pays. Les revenus des taxes sont plus élevés même qu'il n'était anticipé et à bref délai le Gouvernement devrait être en mesure de réduire graduellement la dette du pays. Les banques du pays ne furent jamais en plus forte position pour résoudre les problèmes qui peuvent surgir.

Dans le monde extérieur les conditions ne sont pas rétablies et sont naturellement difficiles à juger. Ici, au Canada, encore que nous devions être précautionneux, il devrait y avoir de la part des manufacturiers et des commerçants en général un sentiment de confiance en l'avenir et tous devraient être animés de courage dans la poursuite de leurs travaux. La mesure dans laquelle cette politique sera suivie déterminera la mesure de prospérité dont notre pays jouira au cours des deux prochaines années.

NOS HOMMES D'AFFAIRES ET DE FINANCE

Sir Hormisdas Laporte présidait l'heureuse assemblée des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada où l'état soumis des opérations de l'année prouvait être le meilleur jamais présenté par la Banque. Non seulement les profits, les dépôts et l'actif sont plus élevés qu'en aucun temps dans l'histoire de la banque, mais le rapport des extensions des affaires de la banque fournit toute promesse de développements encore plus grands, dans l'avenir.

Les actionnaires de la banque se montrèrent fort satisfaits que durant l'année le taux du dividende sur le stock fut substantiellement augmenté.

Sir Hormisdas Laporte, en outre d'occuper la position de président de la Banque Provinciale, est président de la maison d'épicerie en gros Laporte, Martin, Limitée. Il est aussi directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien; directeur de la Société d'Administration Générale; directeur de la compagnie d'assurance-vie "La Sauvegarde" et un des administrateurs de l'Université Laval.

Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la pro-

(Suite à la page 112)

Assurances et Cartes d'Affaires

Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Verres & Vitres Peinture, etc.

Spécialité: — Peiles de toutes sortes.
Nos 232 à 239 rue St-Paul
Ventes 13 et 14 St-Amable, Montréal

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

SOLIDES PROGRES

Des méthodes d'affaires modernes, soutenues par un record, ininterrompu de traitements équitables à l'égard de ses détenteurs de polices, ont acquis à la Sun Life of Canada un progrès phénoménal.

Les assurances en force ont plus que doublé dans les sept dernières années et ont plus que triplé dans les onze dernières années. Aujourd'hui, elles dépassent de loin celles de toute compagnie canadienne d'assurance-vie.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA**
SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Menuisier,

290 rue St-André, - MONTREAL

P. A. GAGNON, C.A.

COMPTABLE LICENCIÉ
(CHARTERED ACCOUNTANT)

Chambres 215, 216, 217, Edifice
Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL

SOLLICITEURS DE BREVETS

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue St-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président
P.-J. Perrin et J.-R. Macdonald,
gérants conjoints.

**ASSURANCE MUTUELLE
DU COMMERCE**

Contre l'incendie

Actif \$1,308,797.79

Bureau Principal:
179 rue Girouard, St-Hyacinthe.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame O., Montréal.

Téléphone: N 41

C. E. LEROUX

MARCHAND EN GROS ET DETAIL

Bonbons, Biscuits, Cigares, Tabacs.
Barbier et Salle de Pool.

ST-CESAIRE, P. Q.

Tél. Est 3190

Résidence Privée:
704 Lagauchetière Est.

Jean B. Barbeau

Courtier d'Assurance, Comptable-Auditeur, Collecteur.

BUREAU:
Chambres 205-227
De 9 à 12 a. m.
Tél. Main 79.

180 St-Jacques, - - MONTREAL.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL



ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

Tél. Bell 35

Ligouri Berthiaume

BOUCHER

Machines agricoles Frost & Wood.
Agent d'assurances pour les animaux.

Rue du Pont, - ST-CESAIRE, P. Q.

Commerce établi depuis 20 ans, à vendre pour cause de maladie. S'adresser à

A. BEAUVAIS
SELLIER

Harnais, Selles, Fouets, Couvertes, Huiles, Etc.

ST-CESAIRE, P. Q.

Bel Tel. eWst 3935.

R. LANDREVILLE
EPICERIE

1003 St-Antoine, - - MONTREAL
Coin Agnès.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

ASSURANCES

LA CONVENTION DE 1920 DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE

Une nouvelle association des officiers d'agence.

Les questions de législation, de taxation et autres problèmes financiers affectant l'assurance-vie, ainsi que le travail de l'agent et les méthodes de préparer le champ et de vendre l'assurance-vie firent les frais des discussions de la 14^{ème} convention annuelle de l'Association des Assureurs-vie du Canada, tenue à Ottawa du 18 au 20 août. Les rapports habituels des comités furent présentés et discutés. Les principaux visiteurs en vue à la convention furent M. Ha'cy Fiske, président de la Metropolitan Life, de New-York, qui venait précisément de faire un voyage dans l'Ouest canadien avec plusieurs autres officiers de la compagnie; M. Phillip Burnet, président de la Continental Life, de Wilmington, Delaware; Sir Henry Drayton, ministre des finances; et M. G. D. Finlayson, surintendant fédéral des assurances.

Le mardi 17 août une assemblée du comité exécutif fut tenue. Plusieurs compagnies, comprenant la Metropolitan Life et la North American Life tinrent des conférences de leurs agents, le même jour pour la discussion de sujets d'intérêt spécial pour eux.

Les officiers de camp des compagnies faisant affaires au Canada se sont aussi réunis ce mardi, et ont organisé une "Association Canadienne des Officiers d'Agence d'assurance-vie", qui a une constitution et des buts similaires à la "Life Agency Officers' Association" des États-Unis qui fut organisée en 1916 et qui s'est développée rapidement depuis cette année. La proposition d'avoir un corps de cette espèce au Canada avait été d'abord discutée à une assemblée tenue à Toronto le 16 janvier 1920, alors que le comité suivant avait été nommé pour considérer la base et l'objet d'une telle organisation: M. A. Gordon Ramsay, assistant surintendant général, Canada Life; M. Geo. W. Brophy, surintendant d'agences, Equitable Life; M. W. Clark Kennedy, gérant au Canada, Standard Life; M. C. T. Robertson, surintendant d'agences, Dominion Life; et M. S. C. Tweed, surintendant d'agences, Mutual Life of Canada.

L'assemblée d'Ottawa, après avoir entendu un discours de M. Phillip Burnet, procéda au travail d'organisation. On décida d'adopter le nom suggéré par le comité ci-dessus, bien qu'il y eut discussion à ce sujet. Après un ou deux légers amendements, la constitution fut adoptée et les délégués passèrent la résolution suivante:

Attendu que les délibérations de ceux présents à l'assemblée préliminaire de Toronto du 16 janvier 1920, démontrèrent l'opportunité de former une association des officiers des compagnies d'assurance-vie à réserve légale faisant affaires au Canada; qu'il soit résolu, en consé-

quence, que nous formions une organisation bien définie des officiers d'agence des compagnies d'assurance-vie à réserve légale et que nous acceptons d'être régis par les lois et règlements qui seront adoptés."

Les principales clauses adoptées de la constitution sont:—

"L'objet de cette association sera la considération et l'échange d'opinions sur les matières se rapportant à l'amélioration du département de vente de l'assurance-vie, par l'amélioration de la qualité des hommes qui entrent en affaires, par l'élimination de ceux qui y apportent du discrédit, par une étude des méthodes de sélection et de formation des voyageurs d'assurance-vie et par la conservation des affaires entrées dans les livres.

"Les membres de l'association devront se recruter parmi les compagnies à réserve légale faisant affaires au Canada et parmi les officiers d'agence, et parmi tels autres officiers que les membres de compagnie voudront voir participer aux assemblées de l'association. Nul membre de compagnie n'aura droit à plus d'un vote.

"Les nouveaux membres peuvent être admis dès à présent dans l'Association par un vote du comité exécutif.

"Tout membre sera rayé de la liste des membres sur défaut de payer sa cotisation dans le mois suivant l'avis.

"La cotisation comme membre de l'association sera de vingt-cinq dollars, payables à l'élection du membre et annuellement après.

"Il sera élu par scrutin, à chaque assemblée annuelle, six membres de l'association, qui constitueront un comité exécutif. (Cette clause a été changée de façon à ce que deux membres puissent se retirer annuellement).

"Ce comité remplira les fonctions de l'association entre les assemblées, et devra tenir des assemblées sur convocation écrite du président ou sur requête écrite de trois membres.

"Les membres du comité exécutif feront partie du bureau pendant un an, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient choisis. Trois membres constitueront un quorum, et le comité aura le pouvoir de remplir toute vacance qui pourrait se produire parmi ses membres.

"Le comité exécutif fera choix parmi ses membres d'un président, qui sera aussi président de l'association et qui sera élu pour un an ou jusqu'à ce que son successeur soit choisi. Il choisira aussi parmi ses membres un secrétaire trésorier, qui tiendra également ce poste pendant un an, ou jusqu'à ce que son successeur soit choisi.

"Le secrétaire-trésorier recevra et gardera soigneusement tout l'argent de l'Association, et fera les déboursés pour les besoins de l'association ou sur ordre du comité exécutif. Nous garderons les records de tous les membres de toutes les assemblées de l'association. Au cas d'assemblées spéciales, les affaires pour lesquelles l'assemblée est appelée seront mentionnées dans l'avis.

"Le comité exécutif nommera un comité de trois membres de l'association, pour auditer les dépenses et en faire rapport à l'assemblée annuelle et à toutes autres époques que l'association et le comité exécutif le demanderont.

"L'assemblée annuelle sera tenue sur convocation du comité exécutif, dont avis écrit devra être mis à la poste en temps pour atteindre els membres au moins trente jours avant la dite assemblée. Huit membres constitueront un quorum.

"Des assemblées spéciales pourront être convoquées par le président ou sur demande écrite de huit membres, et la convocation pour ces assemblées devra être envoyée pas moins de 10 jours avant.

"Des amendements à ces règlements peuvent être faits par un vote des deux-tiers des membres présents à toute assemblée de l'association, pourvu qu'une copie de l'amendement proposé soit remplie par le président du comité exécutif et qu'il en soit adressé un exemplaire à chaque membre comme prévu pour les convocations d'assemblée."

Le comité exécutif suivant a été nommé pour l'Association des Officiers d'Agence: M. A. Gordon Ramsay, président; M. C. E. Robertson, secrétaire; M. A. E. Corrigan (directeur-gérant, Capital Life); M. C. H. Carpenter (surintendant pour l'Ontario, Great West Life); M. H. Kay (gérant pour le Canada de la Metropolitan Life); M. V. Archambault (de La Sauvegarde).

La question des assemblées et des sujets fut laissée au jugement du comité. M. Ramsay déclara que rien de définitif n'avait encore été arrêté, mais qu'un sujet qu'il

avait en tête était: le maintien des affaires dans les livres après qu'elles ont été obtenues. M. Phillip Burnet suggéra des assemblées semi-annuelles auxquelles les papiers et les rapports présentés aux assemblées annuelles pourraient être discutés et critiqués.

LES OFFICIERS DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE

Le fauteuil présidentiel de l'Association des Assureurs-vie du Canada pour les années 1920-21 sera occupé par M. O.-B. Shortley, ancien gérant de la Metropolitan Life Insurance Co., à Ottawa, et maintenant gérant de la Metropolitan pour l'Ontario-Centre, et résidant à Toronto.

Les élections des officiers ont donné les résultats suivants:—président honoraire, M. E.S. Miller; président, M. O.B. Shortley; vice-présidents: M. S.E.W. Keenley, de la Colombie Anglaise, M. W.L. McNeth, de l'Alberta, M. W. Underwood, de la Saskatchewan, M. J.W. Scott, du Manitoba, M. T.E. Holmes, de l'Ontario, M. W.O.H. Percy, du Québec, M. Robert Reed, du Nouveau Brunswick, M. F.G. Taylor, de la Nouvelle Ecosse, M. J.O. Hyndman, de l'Île du Prince Edouard, et M. J.A. McKenzie, de Terre-Neuve; secrétaire honoraire, M. W.T. Lamb, d'Ottawa.

Table Alphabétique des Annonces

A	Connor & Son 98	H	Hamilton Stove 101	O	Oneida Community 41
American Pad 95	Côté & Lapointe 94	Hamilton Carhart 5	Old City Mfg Co. 109	Orkin 40	
Acme Glove Works, Ltd	Couillard, Auguste 114	Hamm & Riley 8	Hobbs Mfg 96	Omega Machinery Co. 101	
Couverture	Commission des Tramways 36	Hodgson Sumner Co. 22-23			
Arlington 35	D				
Assurance Mont-Royal. . . 114	Dale Wax Figure 59				
B	Delfosse Co. 36	K	King Silk Co. A. S. 92	P	P. K. Company 9
Ballantyne 61	Despinois, Garneau & Cie 4			Pigeon, Lymburner 114	
Banque Hochelaga 112	Dominion Cannery 111	L	Lang Shirt 30	Poulin, P., & Cie Ltée 94	
Banque Nationale 112	Dominion Textile Couverture	La Publicité 81	L'Esportazione 81		
Banque Provinciale 112	Dominion Wadding 28	Légare Automobile & Sup-	ply Co., Ltd 103	R	Ramsay Paints 103
Barnett & Co. 94	Duffy, J. J., & Co. 106	Légaré	Leslie & Co., A. C. 100	Racine & Cie 11-16-17	
Barrett Co. Ltd 91	Dominion Corrugated	Lagerge	Laberge Chevalier 10	Ruel Ltée 24	
British Colonial Fire Ins. 114	Steel Pipe Co. td 95	M		Regal Shirt Co. 98	
Brock, W. R. 6-7	E	McArthur Irwin 92-93		Robinson, C. E. 25	
Brodeur, A. 94	Ecole Htes Etudes 36	Manufacture de Hardes		Robert et frère 14	
Brodie & Harvie 81	Eddy, E. B. 110	de Victoriaville 30		S. Rubin & Company 37	
Burrow Stewart Milne 89	Exposition de Québec 94	Martin, P. P. 26-27		Redmond Company Ltd 31	
Brophey Suspender 48	F	Mathieu (Cie J.-L.) 106			
	Fairbank Co. Ltd N.K. 111	Macdonald, W. C. 105		S	Stauntons, Ltd 102
	Forsyth, John . . Couverture	Maxwells Limited 104		Simms & Co. 114	
	Fontaine, Henri 94	McArthur, A. 98		Still Co. 102	
	Ford Motor Co. 97	Montbriand, L.-R. 114		Steel Co. of Canada 99	
	G	Montreal Biscuits 107		Superior Macaroni 107	
	Gagnon, P. A. 114	Morrisette N. 107		Sun Life of Canada 106	
	Garand, Terroux & Cie 114	Morrow Screw & Nut 102		Stanfield 29	
	Georgla Turpentine 98	Muser Bros 38-39			
	Garland, John M. & Son 3	Maritime Caps 19		T	Trees, S. 83
	Godde Bedin & Cie 13				
	Goodhue Co. Ltd., J.B. 4	N			
	Gunns Ltd 110	Nisbet Ault Ltd 31		W	Whiting & Davis 14
	Grant-Holden Graham Ltd 34	Nova Scotia Steel Co. 98		Westwood Mfg. Co., Ltd. 63	
	Griffith & Sons Ltd 96	National Rubber 33			
	Greenshields Ltd. 42-57				
	Guelph Carpet 28				
	Gnaedinger Son & Co. 58				

RAYONS DE CORSETS PROSPERES

McLaren & Co. Limited.

St. Catharines Ont.

Recommandent chaleureusement

GOSSARD *Front Lacing* **CORSETS**

LES CORSETS GOSSARD SE LAÇANT EN AVANT

The Canadian H. W. Gossard Co., Ltd.,
Toronto, Can.

Messieurs:

Nous prenons un si grand plaisir à tenir les Corsets Gossard que nous croyons devoir vous en faire part. La mise en stock et la vente de la ligne Gossard a révolutionné tout notre commerce de corsets. Nous n'avions jamais été capables de vendre des corsets de haute qualité avant d'avoir pris en stock les Gossard, et les Gossard à bas prix ou à prix moyen se vendent d'eux-mêmes. Nous apprécions beaucoup également le fait que vous avez établi le prix de détail de façon à laisser au marchand un bénéfice raisonnable. Ceci n'avait jamais été fait en ce pays avant l'établissement de votre fabrique ici.

L'école Gossard pour l'entraînement des vendeuses a été aussi d'un grand avantage pour notre rayon. Nous avons profité de cette école en envoyant deux jeunes filles chaque saison, ce qui leur a été d'une aide merveilleuse, non seulement pour la vente des corsets, mais aussi pour la vente d'autres marchandises du rayon de corsets ou s'y rattachant. Rien n'est comparable à l'Ecole Gossard, pour donner aux vendeuses de corsets la confiance en elles-mêmes qu'elles doivent avoir.

Parfois c'est une surprise pour nous de voir comme il leur est facile de prendre des ordres pour des corsets de \$15 à \$18 pièce.

Comme nous apprécions toujours un mot d'encouragement d'un client, particulièrement dans ces temps si difficiles, nous croyons que vous ne manquerez pas d'apprécier cette lettre et nous espérons qu'elle vous récompensera, dans une faible mesure au moins, pour votre coopération, votre service et votre organisation qui sont splendides.

Vos dévoués,

McLAREN & CO., LIMITED.

AR/LP

Par 

The Canadian H. W. Gossard Co., Limited

366-378 Adelaide Street West.

Toronto, Canada.

PRUE
COTTONS



Prue Cottons

Sont les cotons les meilleur marché—à qualité égale — et les meilleurs cotons — à prix égal — de tous ceux qui existent en Canada.

DOMINION TEXTILE
Company, Limited

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

20